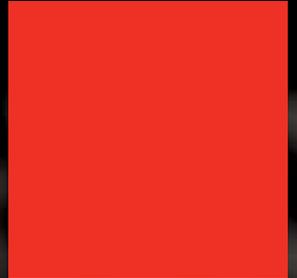
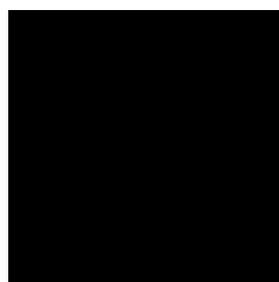


Rapport Annuel 2010



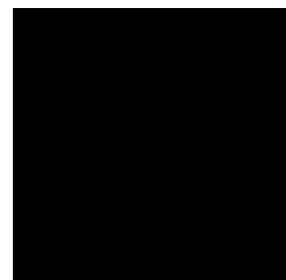
Software for Trusted Services™

Sommaire



Message du président	3
Profil & Stratégie.....	5
Chiffres clés.....	9
Ressources Humaines.....	11
Faits marquants	13
Références, domaines d'application & partenariats.....	17
Panorama financier.....	23
Panorama boursier	27
Evolution de la structure	29
Les produits.....	33
Communication sur le progrès.....	41

Message du président



Chers actionnaires,

Au cours de l'exercice 2010, **STS GROUP** a renforcé sa position d'éditeur de logiciel avec la sortie de sa nouvelle suite logicielle PEA d'ores et déjà utilisée par l'**EUROGROUP** pour l'archivage des flux interbancaires ainsi que sa couverture mondiale grâce à son réseau de partenaires opérationnels dans plus de 20 pays (plateformes de Confiance Numériques - JV).

Grâce à ses dernières acquisitions :

- **CODASYSTEM** : le groupe intègre dans sa suite logicielle un produit de mobilité traitant la valeur probante de l'objet photographique
- **DEAL IT** : le groupe dispose d'une offre de financement pour ses clients et partenaires

Et grâce à sa participation dans le capital du partenaire **RISC GROUP** (Prestataire de Cloud Computing), **STS GROUP** positionne son offre logicielle dans le SaaS.

Au même titre que les réseaux sociaux, ce secteur combinant SaaS (usage du logiciel à la demande) et Confiance Numérique, offre les plus forts taux de croissance du marché car il contribue au développement de l'économie numérique : sans Confiance Numérique, l'économie numérique ne peut exister.

Ce positionnement nous apporte de nouvelles opportunités de partenariats avec les grands acteurs de la technologie tels que **MICROSOFT** et permet d'approcher de grands opérateurs de services pour revendre nos solutions logicielles en mode SaaS quels que soient les marchés (grands comptes, e-gouvernement, santé, PME / TPE...).

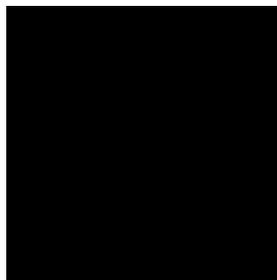
Sur un plan financier, la décision de racheter et de consolider nos plateformes de Confiance Numérique dès le 31/12/2010 a eu un impact très négatif en termes de chiffres consolidés (sans effet cash toutefois) mais permet de protéger un des actifs essentiels du Groupe en terme de potentiel de développement.

Ce réseau international de plateformes de Confiance Numérique constitue un ensemble unique au monde qui offre à **STS GROUP** une capacité à distribuer ses solutions à l'échelle mondiale en évitant la prise de risque et la mise de fond nécessaire à la constitution d'un Groupe mondial.

L'équipe de Direction et moi-même vous remercions de votre confiance.

Bernard CALVIGNAC

Profil & Stratégie



1. Préambule

STS GROUP est né du constat qu'il n'existait pas, en 2000, malgré le développement fulgurant du marché de la gestion électronique de documents (GED), de solution permettant à la fois d'archiver et d'échanger des documents électroniques, tout en garantissant leur valeur probatoire.

La recherche permanente de productivité, le renchérissement des coûts de stockage, et l'évolution attendue de la législation sur le document électronique devaient être des facteurs moteurs pour un tel projet au moins pour les 10 ans à venir.

Un produit réunissant les meilleurs outils de productivité en matière d'archivage et la composante légale devait intéresser la clientèle la plus large : des grands comptes aux PME et TPE, et même les particuliers.

En 2010, STS GROUP a choisi de positionner la Confiance Numérique dans le Cloud Computing et la mobilité afin de générer de nouvelles opportunités avec les grands acteurs du marché (MICROSOFT, opérateurs télécoms) et ainsi couvrir tous les segments du marché (du grand compte à la TPE en passant par l'e-gouvernement) et ce à l'international.

2. Historique

CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ

2000

- Création de STS France à Toulouse (devenue STS GROUP en 2005).
- Constitution de l'équipe de Direction Générale.
- Lancement de la conception de STS SUITE en version DOTNET (MICROSOFT) dont le développement est sous-traité. Lancement d'offres simples de traitements de flux informatiques et de lecture automatique de documents avec restitution sur CD.

DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

2001

- Création de STS ESPANA
- Signature des premiers contrats d'agents et des premiers clients: SAINT GOBAIN, MERIEUX, ESSILOR,...

2002

- Parallèlement au développement de STS SUITE, signature des premières références de gestion électronique de documents sur le serveur client léger STS SUITE : NUMERICABLE/CANAL +, GROUPE des MUTUELLES PYRENNES-BIGORRE, RENAULT NISSAN CREDIT ITALIA, ...

2003

- Développement (sous-traité) et livraison de la 1ere version JAVA/UNIX de STS SUITE à WINTHERTUR Espagne.

VERS UNE OFFRE GLOBALE

2004

- Fin du développement de **STS SUITE**.
- Distribution du produit en Belgique, Suisse et Allemagne

2005

- Appel d'offre public d'Archivage Electronique Légal de la Banque de France gagné avec partenaire **STERIA** ;
- Lancement de la plateforme d'archivage électronique **STROMBOLI** en partenariat avec **EMC** et **STERIA** ;
- Introduction sur le Marché Libre d'Euronext Paris (28 octobre 2005)

2006

- **STS GROUP** fait l'acquisition de la société Logon SI, éditeur et intégrateur de solutions d'archivage électronique

2007

- **STS GROUP** renforce son offre d'archivage légal en prenant une participation majoritaire dans la société **KEYVELOP**, le spécialiste des échanges de documents électroniques à valeur probatoire

2008

- **STS GROUP** crée l'offre « **STS SAAS FACTORY** » destinée aux opérateurs désireux de mettre en place une plateforme SaaS, intégrant nativement toutes les fonctions de Confiance Numérique, et sur laquelle ils intégreront leurs propres services en ligne.
- **STS GROUP** et Arvato Services créent le projet « **DOCUMENT CHANNEL** » qui consiste à créer une suite bureautique unique « 100% web en mode SaaS » qui permette à chaque entreprise de profiter des bénéfices de l'économie numérique appliquée à la gestion de documents.

2009

- **STS GROUP** fait l'acquisition de **IPSCA**, le spécialiste espagnol de la certification électronique et complète son offre logicielle de Confiance Numérique qui repose sur trois piliers : Preuve (logiciel **IPSCA**), Echange (logiciel **KEYVELOP**), Archivage (logiciel **STS GROUP**)
- **STS GROUP** est la première société à collaborer avec l'Université de la méditerranée de Marseille - Fondation Univmed - dans le cadre des nouvelles lois de Valérie Pécresse sur l'autonomie des universités.

ACQUISITIONS STRATÉGIQUES

2010

- **STS GROUP** devient l'actionnaire de référence de **RISC GROUP**, spécialiste de la sécurité informatique pour les TPE et les PME. La prise de participation majoritaire dans la société **RISC GROUP** apporte à **STS GROUP** une base clients potentielle supplémentaire de 37.000 contrats entreprises positionnant de la même manière le groupe dans le Cloud Computing.
- **STS GROUP** acquiert « **DEAL IT** », société de services spécialisée dans la Location et la Gestion Evolutive des Nouvelles Technologies (informatique, médical, sécurité, télécoms, bureautique...).
- **STS GROUP** compte désormais 250 clients parmi les grands comptes européens auxquels s'ajoutent 1.200 PME et 20.000 TPE au travers de **RISC GROUP**.

2011

- **STS GROUP** annonce la sortie de la première version de la solution **STS PEA**. Cette nouvelle génération de produits, fruit de plusieurs années de recherche et développement, constitue l'offre de convergence de **STS GROUP** en matière de gestion de la preuve, de l'échange et de l'archivage électroniques à valeur probatoire.
- **STS GROUP** procède à l'acquisition de 96,57% de **CODASYSTEM**, éditeur d'une suite logicielle mobile de capture et de traitement des contenus multimédia. **CODASYSTEM**, créée en 2001, a développé une technologie innovante de photographie numérique certifiée, garantissant la sécurité et l'intégrité des données capturées. Les solutions de **CODASYSTEM** viennent compléter l'offre de Confiance Numérique de **STS GROUP** et offrent au marché une solution de Confiance Numérique adaptée aux applications mobiles. Cette offre combinée ouvre à **STS GROUP** un nouveau canal de distribution auprès des opérateurs télécom.

3. Stratégie et objectifs

3.1. Le passage à l'économie numérique

Dès la création de **STS GROUP** en 2000, ses fondateurs ont compris que la mutation vers l'économie numérique devenait l'enjeu majeur pour toute entreprise ou administration. Mais même si elle apparaît nécessaire, cette évolution n'en constitue pas moins un bouleversement majeur, une véritable « révolution industrielle », et suscite, en tant que telle, de nombreuses interrogations.

- Comment garantir l'identification des personnes agissant dans un environnement électronique ?
- Comment assurer l'intégrité des données et des documents transmis lors d'un échange électronique ?
- Comment préserver la confidentialité des informations et des données échangées ou conservées sur un support numérique ?
- Comment établir un lien clair entre un document électronique et une personne, opposable sur le plan juridique ?

C'est pour apporter une réponse concrète à toutes ces interrogations, que **STS GROUP** a conçu et développé **STS SUITE**, première suite logicielle intégralement dédiée à la gestion de la Confiance Numérique.

STS GROUP s'est fixé pour mission d'apporter au marché une réponse concrète à toutes ces interrogations, en fournissant l'ensemble des fonctions nécessaires à la constitution d'un véritable Environnement de Confiance Numérique, à savoir :

- l'établissement de la preuve numérique
- la gestion d'échanges sécurisés et tracés
- la conservation de la preuve numérique

STS SUITE intègre à la fois l'hétérogénéité des logiciels et celle des matériels, proposant ainsi au marché la seule solution universelle de Confiance Numérique.

3.2. L'objectif de STS Group : devenir le leader mondial des solutions de Confiance Numérique

STS GROUP a l'ambition de développer son leadership sur un marché suffisamment mûr pour croître de façon exponentielle :

- le cadre juridique est désormais stabilisé : l'objet électronique est défini et reconnu dans l'ensemble des pays européens,
- l'Internet haut débit permet de traiter des volumes conséquents,
- la demande est forte, mue par des besoins d'économie, de sécurité et de conformité. Bien intégré par les grands groupes, l'enjeu de la dématérialisation est en train d'atteindre les PME, les TPE, et bientôt le grand public.

Le développement de **STS GROUP** s'appuie notamment sur :

- l'évolution de son offre à destination de ses clients grands comptes (via l'offre **STS PEA**)
- la multiplication des partenariats de distribution avec les principaux acteurs du marché
- le développement de son offre Cloud pour adresser le marché des PME/TPE

3.3. Un développement mondial

STS GROUP a noué un ensemble de partenariats stratégiques à l'International pour créer, à l'échelle de la Planète, le premier réseau de plateformes de Confiance Numérique.

Ces partenaires développent et distribuent des solutions à valeur ajoutée autour des services de Confiance Numérique de STS GROUP dans des domaines aussi variés que le Business Process Outsourcing, les télécoms, le secteur postal, la finance, les assurances et bien d'autres encore...

A ce jour, le réseau de Confiance Numérique de STS GROUP compte 30 partenaires opérateurs de plateformes de Confiance Numérique, présents dans 20 pays dans le monde.

RÉGION	NOMBRE	PAYS
EMEA	17	France (5), Belgique (2), Italie, Andorre, Bulgarie, Monaco, Serbie, Portugal, Russie, Espagne (2), Maroc
Amérique du Nord	2	Canada, Etats-Unis
Amérique Latine	9	Mexique, Equateur, Colombie, Chili, Argentine (2), Costa Rica, Pérou, Uruguay
Asie	2	Emirats, Hong Kong

STS GROUP DANS LE MONDE



Chiffres clés



1. Leader en Europe

VOLUMES

- **4 500** serveurs en ligne / Plus de 605 Tb de données sauvegardées
- Par jour : **4 To** de données sauvegardées et plus de 400 récupérations en ligne
- **> 2000 MILLIARDS** d'objets archivés par nos clients
- **> 100 000** certificats personnels délivrés (Autorité de Confiance)

PRÉSENCE

- Localement dans **8** pays européens (FR, BE, DE, UK, IT, SP, CH, UKR)
- Mondialement au travers de **350** partenaires
- Internationalement via **30** plateformes SaaS de Confiance Numérique

1^{ER} ÉDITEUR FRANÇAIS DE SOLUTIONS UNIVERSELLES DE CONFIANCE NUMÉRIQUE

- Création en **2000**
- **397** personnes
- R&D : **15%** des effectifs

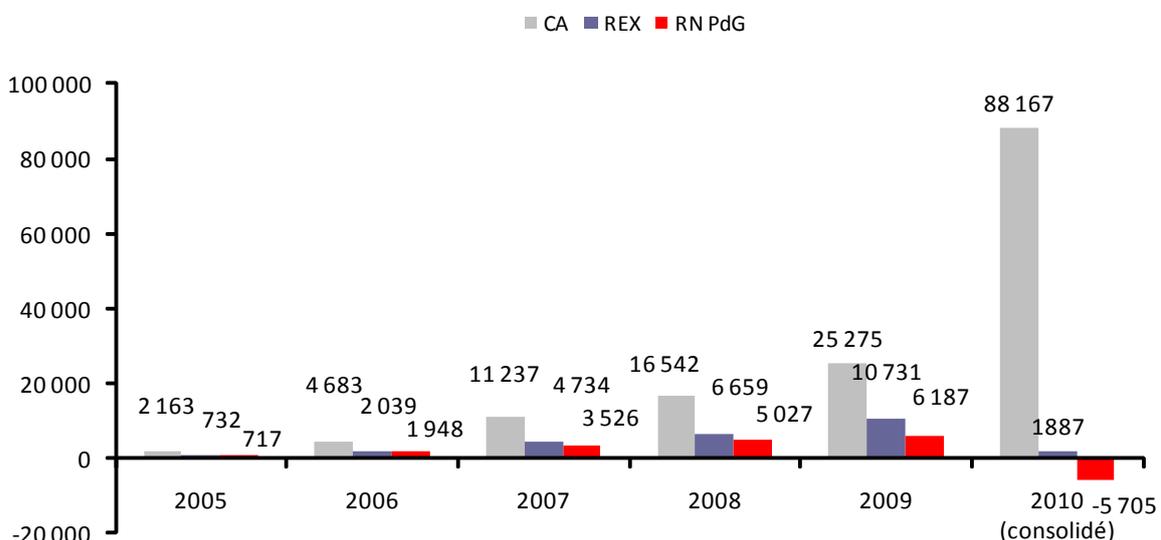
BASE INSTALLÉE

- **20 000** contrats clients TPE
- **1 200** contrats clients PME
- **250** contrats clients Grandes Entreprises (Fortune 1000, CAC 40)

COTATION BOURSÈRE

Coté sur le Marché Libre de NYSE EURONEXT Paris depuis Octobre **2005**, puis transféré sur NYSE ALTERNEXT Paris en septembre **2010** (ALSTS) et NYSE ALTERNEXT Bruxelles en février **2011**.

2. Une croissance soutenue



3. Les acquisitions technologiques

2006

- Acquisition de **LOGON SI**, éditeur/intégrateur de solutions d'archivage

2007

- Acquisition de **KEYVELOP**, éditeur de solution d'échanges électroniques à valeur probante et certaine

2009

- Prise de participation majoritaire dans **IPSCA**, société spécialisée dans l'édition de logiciel pour la signature électronique

2010

- Acquisition de **96,57%** de **CODASYSTEM**, société proposant la seule solution au monde de photographie certifiée
- Consolidation de **RISC GROUP** à partir du 15/1/2011 et **DEAL IT** à partir du 1/5/2011
- Résultat Net part du Groupe : **29%** de **RISC GROUP** et **100%** de **DEAL IT**

DEAL IT

Acquisition de **100%** des parts de **DEAL IT** pour **1,85 M€** en avril 2010

- Spécialisée dans la location de solutions informatiques
- **12 M€** de chiffre d'affaires pour un résultat net de **150 K€** en 2009
- **18 M€** de chiffre d'affaires pour un résultat net de **175 K€** en 2010
- Situation nette de **550 K€** (au 31/12/2010)

Objectif : apporter à tous les réseaux commerciaux de **STS GROUP** et de **RISC GROUP** des solutions de financement favorisant le développement des ventes et l'optimisation des marges.

CODASYSTEM

Acquisition de **96,57%** des parts de **CODASYSTEM** pour **150 K€** en janvier 2011

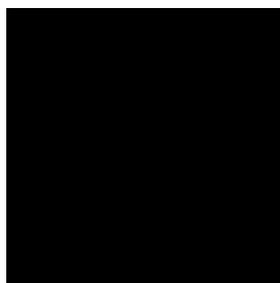
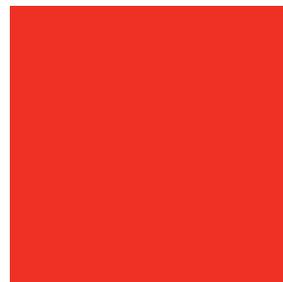
- Créée en 2001, **CODASYSTEM** a développé une technologie innovante de photographie numérique certifiée. **CODASYSTEM** est aussi éditeur d'une suite logicielle mobile de capture et de traitement des contenus multimédia et opérateur de confiance garantissant la sécurité et l'intégrité des données.
- Cette acquisition est réalisée moyennant une augmentation de capital souscrite par **STS GROUP** d'un montant de **150.000 €**. Elle présente un crédit d'impôt en base taxable de **4,3 M€**.
- Son chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de **350.000 €**, avec une exploitation équilibrée. Son capital est de **1.572.682,50 €**.

FILIALES DE RISC GROUP

Acquisition de 100% des parts de **RISC GROUP ITALIE**, **RISC GROUP BELGIQUE**, **RISC GROUP SUISSE** et **RISC GROUP ESPAGNE** en décembre 2010

- Ces quatre filiales ont représenté au 30 juin 2010, **10,7 M€** de chiffre d'affaires sur un chiffre d'affaires total de **64,8 M€** (en normes IFRS) soit **16,5 %**
- **9,25 M€** de pertes sur un total de **35 M€** soit **26,4%**.
- Elles comptabilisent des déficits reportables de l'ordre de **11 M€** que **STS GROUP** pourra utiliser. **STS GROUP**, outre l'utilisation des déficits reportables par ses filiales locales, pense dégager pour ces quatre acquisitions en 2011 un chiffre d'affaires global de **8 M€** pour un résultat avant impôt de **1 M€**.

Ressources Humaines



1. Les fondateurs



2. Biographies des membres du Conseil d'Administration



Bernard Calvignac – Fondateur et Président

Bernard Calvignac est le fondateur et actuel Président de la société **STS GROUP**. Diplômé de l'École Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers, M. Bernard Calvignac a notamment co-fondé et dirigé la société **ECONOCOM** de 1985 jusqu'en 1999. Parallèlement, il a également co-fondé en 1986 en qualité d'actionnaire majoritaire, **TOPDIS**.



Henry Cremades – Chief Executive Officer (CEO)

Après plus de 25 années d'expérience professionnelle dans des sociétés IT (éditeurs, distributeurs et SSII) à des postes de responsabilités, Henry Cremades est co-fondateur de **STS GROUP** et occupe le poste de Directeur Général du Groupe.



Pierre Fort – VP Strategy

Pierre Fort occupe le poste de Vice Président IT. Président du Pôle Productique de la Région Languedoc-Roussillon de 1983 à 2005, il est également entre 1978 et 1982 le fondateur et dirigeant de **SNL**, franchisé **CONNEXION**. De 1983 jusqu'en 1999 il fut le fondateur et dirigeant de **SNRI** (SSII de 50 personnes).



Pierre Leijder – VP Marketing et Communication

Pierre Leijder est VP Marketing et Communication du Groupe. Ingénieur diplômé de l'Université de Bruxelles, il a travaillé 6 ans pour IBM et a créé en 1993 avec IBM le groupe LOGON SI.



James Cohen – VP Sales

James Cohen, est Vice Président SALES de STS GROUP. Expert-comptable de formation, James Cohen a été Account Manager chez SPERRY UNIVAC et UNISYS de 1979 à 1991 puis Directeur Régional d'ECONOCOM de 1991 à 1995, Il rejoint STS GROUP en 2000 en tant qu'administrateur.

A PLUS FINANCE, SA au capital de 300.000 euros

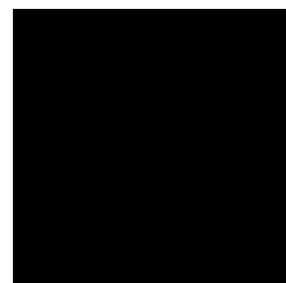
Siège social au 8 rue Bellini, 75016 Paris. Nommé en tant qu'administrateur par l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2010, pour une durée de 6 ans qui prendra fin à l'issue de l'AGO à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

3. Effectif

L'effectif consolidé au 31/12/2010 est de 397 salariés (contre 78 salariés au 31/12/2009 - hors RISC GROUP).

	STS GROUP	RISC GROUP INBOX	RISC GROUP IT SOLUTIONS	DEAL IT	31/12/2010	STS GROUP	31/12/2009
France	85	104	84	8	281	62	62
Belgique	8	34			42	8	8
Allemagne		6			6		
Espagne	8	18			26	8	8
Suisse		6			6		
Italie					0		
Angleterre		10			10		
Ukraine			26		26		
	101	178	110	8	397	78	78

faits marquants



1. Au cours de l'exercice 2010

ENTRÉE DANS LE CAPITAL DE RISC GROUP JANVIER 2010

L'assemblée générale des actionnaires de RISC GROUP accepte l'entrée de STS GROUP dans son capital.

STS GROUP devient l'actionnaire de référence de RISC GROUP, spécialiste de la sécurité informatique pour les TPE et les PME. La prise de participation majoritaire dans la société RISC GROUP apporte à STS GROUP une base clients potentielle supplémentaire de 37.000 entreprises.

EMISSION D'OC AVRIL 2010

STS GROUP s'est donné les moyens de son développement tant organique que par croissance externe en levant plus de 10 M€ sous la forme d'Obligations Convertibles en actions d'une durée de 6 ans et portant intérêt au taux de 8%. En cas de conversion totale, la convertible conduirait à la création de 673.000 actions nouvelles à rapporter aux 6.051.133 actions constituant actuellement le capital de STS GROUP.

DEAL IT REJOINT LE GROUPE AVRIL 2010

Le Conseil d'Administration du 15/4/2010 a décidé l'acquisition de 100% des parts de la société DEAL IT spécialisée dans la location de solutions informatiques. DEAL IT réalise à fin 2009 12M€ de chiffre d'affaires pour un résultat net de 150K€. Le montant de la transaction s'élève à 1,85M€ pour une situation nette de 520K€. L'acquisition de DEAL IT répond à l'objectif d'apporter à tous les réseaux commerciaux de STS GROUP et de RISC GROUP des solutions de financement favorisant le développement des ventes et l'optimisation des marges.

STS GROUP REMPORTE LE PRIX DE L'AMBITION MAI 2010

En mai 2010, STS GROUP remporte le prix de l'ambition, dans la catégorie croissance, décerné par la Banque Palatine et La Tribune.

1^{ÈRE} CONVENTION INTERNATIONALE STS GROUP DE LA CONFIANCE NUMÉRIQUE JUIN 2010

Les 3 et 4 juin 2010, STS GROUP a organisé à Paris le premier congrès International de la Confiance Numérique.

Cet événement unique au monde a rassemblé une trentaine de partenaires internationaux venant d'Europe, de Chine, des Etats-Unis, d'Amérique Latine et des Emirats Arabes Unis. Ces partenaires stratégiques développent et distribuent des solutions à valeur ajoutée autour des services de Confiance Numérique de STS GROUP dans des domaines aussi variés que le Business Process Outsourcing, les télécoms, le secteur postal, la finance, les assurances et bien d'autres encore. Etaient également présents à cette convention internationale une dizaine d'experts techniques et juridiques.

EMMÉNAGEMENT DE STS GROUP DANS LES LOCAUX DE RISC GROUP JUILLET 2010

Depuis le 1er juillet 2010, les collaborateurs **STS GROUP** de Rueil Malmaison, Toulouse et Bruxelles sont désormais hébergés dans les locaux **RISC GROUP** de ces trois villes permettant ainsi une meilleure optimisation des surfaces de bureau et une collaboration plus forte entre les équipes du groupe.

TRANSFERT SUR NYSE ALTERNEXT PARIS SEPTEMBRE 2010

NYSE EURONEXT annonce le 30 septembre 2010 le transfert de **STS GROUP** du Marché Libre vers **NYSE ALTERNEXT**.

*« Nous sommes très heureux d'accompagner **STS GROUP** dans cette nouvelle étape de sa croissance et de participer au développement de technologies innovantes assurant la confidentialité, la pérennité et la valeur légale de documents numériques, a déclaré Ronald Kent, Vice Président Exécutif Groupe et Responsable des cotations internationales chez **NYSE EURONEXT**. Ce transfert sur **NYSE ALTERNEXT** renforcera l'environnement de confiance mis en place par **STS GROUP** et lui permettra de profiter d'un marché encadré qui soutient la liquidité. »*

Bernard Calvignac, Président Directeur Général de **STS GROUP**, a ajouté : *« La cotation de notre titre sur **NYSE ALTERNEXT** est une étape importante de notre développement et contribuera à élargir l'audience de notre société et de ses logiciels au niveau international. »*

SIGNATURE D'UN PARTENARIAT MONDIAL AVEC MICROSOFT OCTOBRE 2010



En date du 20 octobre 2010 **STS GROUP** et sa filiale **RISC IT SOLUTIONS** ont signé avec **MICROSOFT** le contrat Bpos Syndication autorisant la commercialisation dans 40 pays du monde d'une partie de l'offre **MICROSOFT** en mode SaaS aux côtés de l'offre de Confiance Numérique du groupe. Le réseau de plateformes de Confiance Numérique de **STS GROUP** lié à l'expérience d'hébergeur de **RISC IT SOLUTIONS** ont été les deux éléments clé du choix de **MICROSOFT**.

STS GROUP et sa filiale **RISC IT SOLUTIONS** deviennent le 9ème partenaire mondial de **MICROSOFT** après 3 opérateurs Telecom mondiaux et 5 hébergeurs.

MICROSOFT Business Productivity Online Suite (ou BPOS) est une solution de communication et de travail collaboratif. Elle comprend **MICROSOFT**

Exchange Online, **MICROSOFT** SharePoint Online, **MICROSOFT** Office Live Meeting et **MICROSOFT** Office Communications Online. Le principe de cette solution est de permettre aux entreprises de fournir à leurs employés tous les outils habituels (un compte mail, un espace de travail collaboratif...) sans se préoccuper de la maintenance ou de la gestion du parc puisque tout est hébergé sur les serveurs du Partenaire retenu par **MICROSOFT**.

ACQUISITION DE QUATRE FILIALES DE RISC GROUP DECEMBRE 2010

Les Conseils d'Administration de **RISC GROUP** et **STS GROUP** se sont réunis le 22 décembre 2010 pour entériner la cession par **RISC GROUP** de 100% des parts détenues dans :

- **RISC ITALIE, RISC BELGIQUE** et **RISC SUISSE** à **DEAL IT** filiale à 100% de **STS GROUP**
- **RISC ESPAGNE** à **IPSCA** filiale à 85% de **STS GROUP**

L'activité **INBOX** de **RISC GROUP** est réalisée en France et à l'international dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Royaume-Uni et Suisse. Elle représente, toutes régions confondues, 48 % de l'activité au 30 juin 2010. Malgré les mesures fortes de restructuration engagées, le pôle **INBOX** est toujours difficile à rentabiliser du fait de son modèle de vente directe et de l'absence de taille critique sur les marchés sur lesquels **RISC GROUP** est présent, à l'exception toutefois de la France. La cession globale du pôle **INBOX** a été envisagée mais les activités encore déficitaires n'ont pas permis d'obtenir une offre jugée satisfaisante, la meilleure s'élevant seulement à la somme de 5,1M€ pour 51% de ce pôle.

Dans ces conditions, il est apparu plus avantageux pour **RISC GROUP** de recentrer son pôle **INBOX** sur la France, de conserver à l'international deux marchés importants en terme de développement potentiel, le UK et l'Allemagne et de rechercher pour les quatre pays non stratégiques un partenaire fiable lui permettant de maintenir ses services exclusifs en terme de logiciel de télé-sauvegarde.

Ces quatre filiales ont représenté au 30 juin 2010, 10,7 millions de chiffre d'affaires sur un chiffre d'affaires total de 64,8 millions d'euros (en normes IFRS) soit 16,5 % et 9,25 millions d'euros de pertes sur un total de 35 millions soit 26,4%. Elles comptabilisent des déficits reportables de l'ordre de 11M€ que **STS GROUP**

pourra utiliser.

DEAL IT et IPSCA, disposant de liquidités suffisantes ont décidé d'acquérir ces quatre filiales, toutefois, compte tenu des liens qui unissent RISC GROUP et STS GROUP, il a été convenu que ces sociétés soient valorisées par un expert indépendant, le cabinet BMA (Bellot Mullenbach et Associés).

2. Faits marquants survenus depuis la clôture de l'exercice 2010

SORTIE DE STS PEA JANVIER 2011

Cette nouvelle génération de produits, fruit de plusieurs années de recherche et développement, constitue l'offre de convergence de STS GROUP en matière de gestion de la preuve, de l'échange et de l'archivage électroniques à valeur probatoire.

Déclinée en trois versions majeures, cette offre viendra progressivement remplacer les produits historiques de l'éditeur (STS REPORT, STS WEB, STS KEYVELOP), qui pourra dès lors proposer à ses clients un socle unique, totalement intégré, pour toutes les applications du domaine de la Confiance Numérique.

ACQUISITION DE CODASYSTEM JANVIER 2011

STS GROUP procède en janvier 2011 à l'acquisition de 96,57% de CODASYSTEM, société anonyme au capital de 1.572.682,50€.

CODASYSTEM, créée en 2001, a développé une technologie innovante de photographie numérique certifiée. CODASYSTEM est éditeur d'une suite logicielle mobile de capture et de traitement des contenus multimédia et opérateur de confiance garantissant la sécurité et l'intégrité des données.

L'effectif de CODASYSTEM est de 6 personnes et son chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 350.000€.

L'offre logicielle de CODASYSTEM vient compléter parfaitement celle de STS GROUP et sera offerte à tous ses partenaires, en particulier à RISC GROUP pour ses milliers de clients qui ont nécessité de faire des constats valeur probante (huissier, architectes, experts...).

L'acquisition de CODASYSTEM est réalisée moyennant une augmentation de capital souscrite par STS GROUP d'un montant de 150.000€ lui octroyant 96,57 % du capital et des droits de vote. CODASYSTEM présente un crédit d'impôt en base taxable de 4,3M€.



ADMISSION SUR NYSE ALTERNEXT BRUXELLES FÉVRIER 2011

Le 22 février 2011, NYSE EURONEXT a annoncé l'admission croisée à la cote de STS GROUP sur NYSE ALTERNEXT à Bruxelles sous le symbole ALSTS.

Selon Bernard Calvignac, Président-Directeur Général de STS GROUP : « Cette double admission à la cote est une étape importante de notre évolution puisqu'elle va nous aider à accroître encore la portée internationale de notre société et de notre logiciel. »

AUGMENTATION DE CAPITAL EN VUE DE FINANCER UNE ACQUISITION MARS 2011

Une lettre d'intention d'achat émise par STS GROUP le 12 février 2011 et confirmée le 14 mars 2011 sur base des états financiers 2010 reçus, porte sur l'acquisition de 100% d'un groupe informatique international (la cible) spécialisé dans le logiciel de communication et documentaire.

L'augmentation de capital initialement conditionnée à la réalisation de l'investissement dans la cible a finalement été souscrite par la plupart des fonds actionnaires sous deux formes :

- Une première tranche non conditionnelle de 2,3M€ sur la base d'une action à 16€
- Une deuxième tranche TEPA non conditionnelle pour 2,5M€ sur la base d'une action dont le prix sera fixé par le Conseil d'Administration dans une fourchette comprise entre 16€ et 20€
- Une troisième tranche conditionnée à la réalisation de la cible de 1,7M€ sur base d'une action à 16€

Le complément du financement pour l'achat de la cible sera assuré par une dette contractée par la cible, celle-ci disposant du cash-flow nécessaire à son remboursement.

La nouvelle taille de sa base de clients consécutive à l'acquisition, conforterait **STS GROUP** dans une position de leader mondial avec un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 400M€.

CERTIFICATION HITACHI CONTENT PLATFORMMARS 2011

STS GROUP a obtenu la certification Hitachi Content Platform (HCP) pour son offre d'archivage de confiance, proposant ainsi une solution intégrée d'archivage électronique avec un stockage performant.

LANCEMENT D'OFFRES DE CONFIANCE NUMÉRIQUEAVRIL 2011

STS GROUP annonce le lancement d'offres de Confiance Numérique au travers de plateformes SaaS dans plusieurs pays : au Costa Rica (**CODISA**), en Colombie (**SECURE DATA**) aux USA (**POSSIBLENOW**), en France - à destination du marché des TPE (Risc **CONFIDENCE SERVICES**) et du marché de l'Output management (**DOCOON**)

PUBLICATION DU PALMARÈS 2011 TRUFFLE 100MAI 2011

Le palmarès 2011 des éditeurs de logiciels français publié par le Truffle100 confirme pour la quatrième année consécutive la progression de **STS GROUP** qui gagne cette année 14 places et se classe désormais 17ème éditeur de logiciels français.

Références, domaines d'application & partenariats



1. Des références prestigieuses

STS GROUP compte des références clients dans tous les secteurs d'activité (banque, assurance, industrie, services, santé, BPO, etc.) parmi lesquels on dénombre de grands groupes mais également des PME et TPE.

Les grands comptes opèrent et exploitent eux-mêmes la solution de Confiance Numérique. STS GROUP s'appuie sur des partenaires intégrateurs et SSII pour accompagner la mise en œuvre de projets de Confiance Numérique chez ces clients.

Les autres marchés (PME et TPE) sont adressés par des partenaires opérateurs de plateformes proposant des applications exploitées en mode SaaS, ASP ou Cloud Computing, pour laquelle la Confiance Numérique est mise à disposition 'as a service', facturée à l'usage ou à l'abonnement et est *powered by STS GROUP*.

GRANDS COMPTES

Banque de France, Banques Populaires, Orange, BNP Paribas, MBDA, La Banque Postale, Société Générale, Renault Trucks, Cofinoga, ...

CLIENTS SAAS

Club Med, Sitel, RR Donnelley, Correo de Argentina, Barreau de Bruxelles ...

PME/GME - CLOUD COMPUTING

1 200 contrats PME/GME, dont :

CFDT, Groupe ZANNIER (Garsys), MIDAS, PONTICELLI, CI de Versailles

TPE - CLOUD COMPUTING

France :	11 000
Belgique :	4 500
Allemagne :	2 500
Espagne :	1 500
Suisse :	500

**20 000
CONTRATS**

2. De multiples domaines d'application

MESSAGERIE ET COURRIER

- Messagerie sécurisée
- Lettre Recommandée Electronique

BANQUES, ASSURANCES

- Relevés de banque
- Contrats d'assurance
- Contrats bancaires

RESSOURCES HUMAINES

- Bulletins de paie
- Contrats de travail

FACTURATION ÉLECTRONIQUE

- Achats
- Factures, devis
- Contrats

VOTE ET ÉLECTIONS

- Convocation et vote aux Assemblées Générales
- Vote à distance via Internet

E-GOUVERNEMENT E-ADMINISTRATION

- Coffre fort numérique
- Communication G2C/G2B/C2G

BUSINESS PROCESS OUTSOURCING

- Archivage de minutes téléphoniques
- Dématérialisation de traitements back office
- Recouvrement

ARCHIVAGE D'OBJETS DE GRAND VOLUME

- Vidéo/Audio
- Images (radio...)
- Dossiers volumineux

ECHANGE ET CONSERVATION D'INFORMATIONS SENSIBLES

- Dossiers médicaux
- Documents financiers
- Brevets
- Etc ...

3. Principaux partenaires technologiques



Hitachi Data Systems



Microsoft®

ORACLE®



4. Principaux partenaires institutionnels



AENOR



PUBLICATIONS DU GARTNER EN RÉFÉRENCE À STS GROUP

North American and European Electronic Signature Suite and Service Market

Gregg Kreizman - Publication Date: 4 January 2010 - ID Number: G00173599

© 2010 Gartner, Inc. and/or its Affiliates.

Hype Cycle for Regulations and Related Standards, 2010

French Caldwell - Publication Date: 30 March 2010 - ID Number: G00175154

© 2010 Gartner, Inc. and/or its affiliates.

Q&A: Smart Tokens and Common Access Cards

Ant Allan - Publication Date: 23 June 2010 - ID Number: G00200478

© 2010 Gartner, Inc. and/or its Affiliates.

Hype Cycle for Identity and Access Management Technologies, 2010

Gregg Kreizman- Publication Date: 19 July 2010 - ID Number: G00201318

© 2010 Gartner, Inc. and/or its Affiliates.

Hype Cycle for Data and Application Security, 2010

Jay Heiser - Publication Date: 26 July 2010 - ID Number: G00201373

© 2010 Gartner, Inc. and/or its Affiliates.

Hype Cycle for Governance, Risk and Compliance Technologies, 2010

Jay Heiser - Publication Date: 28 July 2010 - ID Number: G00205229

© 2010 Gartner, Inc. and/or its Affiliates.

Hype Cycle for Life Insurance, 2010

Kimberly Harris-Ferrante, Steven Leigh, Juergen Weiss - Publication Date: 30 July 2010 - ID Number: G00205402

© 2010 Gartner, Inc. and/or its Affiliates.

5. Principaux partenaires opérateurs de plateformes

Voici quelques exemples de partenaires opérateurs de plateformes :

5.1. Région EMEA (Europe, Moyen Orient, Afrique)



CONFIDENCE SERVICES, plateforme opérée par **RISC GROUP** et powered by **STS GROUP**, est la solution d'archivage et d'échange à valeur probante pour les TPE/PME. Entrez dans l'économie numérique en archivant tous vos documents dans votre coffre-fort numérique et utilisez votre « bureau de poste » virtuel pour envoyer des courriers recommandés numériques.



DOCCON, opérateur de Confiance Numérique powered by **STS GROUP** est spécialisé dans le traitement et la diffusion de données en mode SaaS pour tout type de société. **DOCCON** intègre les briques de Confiance Numérique de **STS GROUP** à ses solutions métier.



ERYNNIS, marque la manière dont vous exercerez vos activités dans l'espace numérique. **ERYNNIS** accroît la confiance en vos solutions, vous apporte des économies de coûts et vous permet d'accélérer l'exécution de vos tâches quotidiennes. Notre mission est de fournir des solutions génératrices de processus innovateurs.



E-VELOP, la première enveloppe numérique, tracée, sécurisée et recommandée !



SECURE FILE a construit un environnement de Confiance Numérique en Espagne, au Portugal et en Uruguay. Pour être la plus accessible, son offre principale est basée sur des services de Confiance Numérique proposés en mode SaaS (Software as a Service).



INTERNET SECURED DOCUMENTS / Kronos Projects propose des services de Confiance Numérique aux entreprises et administrations publiques en Espagne, répondant à leurs besoins de préservation de documents électroniques avec une valeur juridique.



HAMILTON DATA SERVICES, est un acteur majeur fournissant des solutions de Business Process Management ("BPM") et de Traitement de Données et Gestion Documentaire. HDS a monté une plateforme de Confiance Numérique en Bulgarie à destination d'entreprises et gouvernements dans la région des Balkans.



INFINITE SOLUTIONS, apporte une nouvelle dimension à la Confiance Numérique en intégrant **STS SUITE** à **SAP**. **INFINITE SOLUTIONS** a développé une solution SaaS ultra-compétitive d'échanges sécurisés et d'archivage électronique à valeur probatoire directement connectée à **SAP**, proposée sous forme de paiement à l'usage.



DIGITAL TRUST SOFTWARE GROUPE, contribue à l'émergence des technologies numériques au Maroc. Créée en juin 2010, la société a pour vocation d'opérer le socle de Confiance Numérique de **STS GROUP** sur toute l'Afrique francophone et l'ensemble des pays de l'Océan Indien.



SOVAM SOFTWARE a monté la première Plateforme SaaS de Confiance Numérique en Russie et commercialise des services d'archivage numérique à valeur probatoire à destination du secteur public et privé en Russie.

5.2. Région Amérique du Nord



POSSIBLENOW, leader nord-américain des solutions de gestion de la confidentialité, conforme aux normes technologiques et d'infrastructure. Nous vous ouvrons les portes de la conformité au marketing international.

5.3. Région Amérique Latine



ARCHIVING SERVICES, fournit des applications gouvernementales numériques au Mexique offrant une valeur probatoire à leurs documents grâce à l'intégration de services de Confiance Numérique avec leurs solutions de signature électronique.

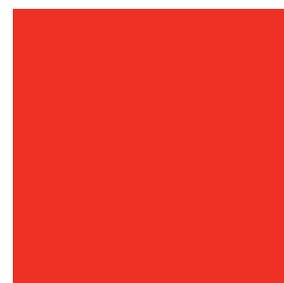


CODISA / Digital Vault, est opérateur de Cloud Computing au Costa Rica et leader sur son marché. CODISA a créé un véritable environnement de Confiance Numérique mettant à disposition de ses clients, en mode SaaS, des solutions complémentaires de signature électronique, de coffre fort numérique et d'échanges sécurisés à valeur probatoire.



SECURE DATA Colombia, Chile, Ecuador, Peru ont amené sur leurs marchés respectifs les dernières technologies en termes d'archivage électronique à valeur probante, en cherchant à créer un environnement de sécurité juridique et technologique dans la dématérialisation des processus, des flux documentaires et de la préservation de l'information.

Panorama Financier



1. Les premiers comptes consolidés regroupant STS Group , Deal IT et Risc Group ont été certifiés au 30 juin 2010

Le développement du Groupe STS/Risc s'articule autour :

- Des offres de Confiance Numérique et du Cloud Computing, vendues en mode SaaS.
- Des plateformes de Confiance Numérique dont le nombre ne cesse de croître favorisé en cela par le récent accord mondial signé avec MICROSOFT, destiné à commercialiser conjointement et en mode SaaS nos offres respectives.

2. Consolidation au 31 décembre 2010 des participations du groupe dans les plateformes de Confiance Numérique (Joint-Ventures)

STS GROUP a développé depuis trois ans un réseau mondial de plateformes de Confiance Numérique (JV) en apportant à ces JV créées avec des partenaires locaux de premier plan, sa suite logicielle de Confiance Numérique. En rémunération de la vente de sa licence, STS GROUP reçoit des titres de la JV et, dès le démarrage opérationnel de la JV, un pourcentage du chiffre d'affaires au titre de royalties.

En 2008/2009, STS GROUP a ainsi créé 10 JV (une en France et 9 dans des pays différents) et ayant pour stratégie de rester éditeur de logiciels, a cédé ces 10 participations en juin 2010 (en direct ou en indirect via sa filiale RISC GROUP IT Solutions) à une société extérieure au groupe basée aux Etats-Unis, IPS Nevada.

Sur l'exercice 2010, STS GROUP a créé 20 JV supplémentaires (créées ou en cours de création) dont une en France et 15 dans des pays différents, initialement destinées à être cédées à IPS Nevada.

L'entrée dans le capital de RISC GROUP suivi du repositionnement de RISC GROUP IT Solutions sur le marché du Cloud Computing a modifié la stratégie d'externalisation des JV. Aussi, en décembre 2010, STS GROUP a souhaité racheter à IPS Nevada sa participation dans la première JV arrivée à maturité de développement et l'a communiqué au partenaire concerné conformément au protocole en vigueur. Fin mars 2011, le partenaire a fait savoir à STS GROUP qu'il envisageait la possibilité d'utiliser son droit de préemption, privant ainsi STS GROUP du potentiel de développement de la JV en question.

Cette problématique a amené le conseil d'administration de STS GROUP à revoir sa stratégie sur la gestion de ses participations JV, qui sont l'axe majeur du développement du groupe à l'international. Compte tenu du très fort potentiel de plus value à terme de ces JV, le conseil a donc jugé nécessaire de maîtriser directement ces participations pour éviter les risques de préemptions prévues dans les accords qui sont liés au rachat des JV à l'unité au fur et à mesure de leur développement. Il a donc été décidé d'acquérir IPS Nevada et ses participations dans les JV 2009 (l'acte d'achat interviendra en mai 2011) avec pour conséquence de les consolider au 31 décembre 2010, compte tenu d'un fait générateur survenu fin 2010.

Dans le prolongement de cette décision, les 20 JV créées en 2010 ont du en conséquence être consolidées au 31 décembre 2010 par la méthode de mise en équivalence, les pourcentages de participation étant systématiquement inférieurs à 50%.

Cette décision de consolidation a eu pour impact principal :

1) Au compte de résultat consolidé :

L'élimination du chiffre d'affaires réalisé avec les JV 2010 (vente des licences) au prorata du pourcentage détenue dans la JV, soit un montant de 13,9 M€ sur l'exercice 2010

2) Au bilan consolidé :

L'activation des JV en titres mis en équivalence (22,8 M€) et en créances pour les JV en cours de titrisation (11 M€) et pour solde en écart d'acquisition (0,6 M€).

Afin de se conformer au règlement 99-02, les valeurs activées ont par ailleurs fait l'objet d'un test de dépréciation réalisé par un cabinet indépendant. Ce test a donné lieu à la constatation d'une dépréciation de 2,1 M€, la valeur d'actif des JV (100% des parts) ayant été évaluée à 88 M€.

3. Rappel sur la stratégie des Joint-Ventures

Les logiciels **STS GROUP** affichent des avantages compétitifs uniques sur le marché de la preuve numérique en raison de l'intégration dans une même suite des trois fonctions essentielles que représentent la Capture (y compris photographique désormais avec **CODASYSTEM**), l'Echange et l'Archivage d'un objet numérique mais aussi de la capacité à traiter les plus gros volumes archivés de la planète.

L'obtention du marché PEC de la DGME aux côtés de **BULL** et d'**ORACLE** (plateforme d'échange et de confiance de la Direction Générale de Modernisation de l'Etat) vient consacrer la position de leader de **STS GROUP** sur le marché de la Confiance Numérique, lui ouvrant ainsi le marché de l'archivage et de l'échange à valeur probante de la plupart des ministères.

L'ambition depuis la création de **STS GROUP** a toujours été de bâtir un groupe avec une couverture mondiale de son offre au lieu de créer un nième éditeur de logiciel français centré sur son marché intérieur.

Ce réseau de JV est développé depuis 3 ans sans avoir recours à des augmentations de capital (les seules demandes faites aux actionnaires du Groupe ont porté sur des acquisitions à financer) grâce à la monétisation de notre seul actif, la suite STS qui est systématiquement évaluée par un Commissaire aux Apports local puis apportée au capital de la JV. Aucune mise de cash n'est réalisée dans la JV et aucun risque juridique n'est pris, **STS GROUP** demeurant systématiquement minoritaire au départ ; Par contre, **STS GROUP** dispose d'options d'achat sur le reste du capital à des conditions financières définies, lui permettant le jour venu de contrôler 100% du capital d'une JV.

Cette couverture unique au Monde est d'ores et déjà reconnue par de grands donneurs d'ordres partenaires : **MICROSOFT**, **ARVATO SERVICES**, **RR DONNELLY**, **SITEL**, **CORREOS DE ARGENTINA** – PTT argentins, l'originalité du réseau JV permettant par exemple de capturer des objets numériques en Europe selon les règles de preuve européennes et de les acheminer en Asie en conservant la valeur probante pour qu'ils y soient indexés dans le respect alors des règles locales de preuve et d'archivage.



4. Prise de participation dans Risc Group le 15 janvier 2010

Pour contrebalancer la stratégie JV qui donnera des résultats significatifs à moyen terme, le 15 janvier 2010, STS a acquis 29,41% de la société SA **RISC GROUP**.

En effet, le contrôle d'un corps commercial direct intervenant sur une base de clients forte de 25.000 contrats permet un développement à court terme des offres de Confiance Numérique « bundlées » avec celles de **RISC GROUP**. Lancés au cours du 1er trimestre 2011, **RISC GROUP** a d'ores et déjà vendu pour 200K€ de contrats « confidence services » et ce chiffre devrait fortement augmenter au cours des prochains trimestres en raison de l'extension de cette offre à **RISC GROUP IT SOLUTIONS**.

L'opération a été réalisée par souscription à une augmentation de capital réservée pour un montant de 10.850 K€. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition de 9.737 K€, amorti sur 20 ans, soit 466 K€ enregistrés sur 2010. Malgré le pourcentage d'intérêts de 29.41%, et compte tenu d'un contrôle exclusif, la société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

5. Restructuration de Risc Group

STS GROUP a poursuivi dès son arrivée au sein du conseil d'administration de **RISC GROUP** le plan de restructuration déjà lancé, notamment avec la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), approuvé en avril 2010 et terminé en juillet 2010. En moins de 12 mois, l'effectif total est passé de 653 collaborateurs à 298.

L'ensemble des charges et provisions liées au plan de restauration des équilibres financiers de **RISC GROUP** représente une charge globale et non récurrente de -14,8 M€ dans le compte de résultat de **RISC GROUP** consolidé dans le compte de résultat de **STS GROUP** au 31 décembre 2010. Page 4 sur 5

La restructuration est désormais terminée :

- Le décollage commercial de **RISC GROUP IT SOLUTIONS** est attendu, et, à son tour, vient de gagner le marché de l'hébergement des applications informatiques de la Direction Générale de la Modernisation de l'Etat (DGME), soit 1 M€ de revenu par an pendant 3 ans ; un travail de 15 mois de rationalisation et de mise au carré de l'organisation se termine, qui a permis de mettre l'appareil de production en conformité avec les normes de marché et surtout de régulariser les relations contractuelles avec de nombreux fournisseurs ;
- Le remplacement du partenaire historique de refinancement qui pratiquait des conditions financières extrêmement couteuses par **DEAL IT** a créé des perturbations ponctuelles de fonctionnement qui sont en train de se résorber et au cours des prochains trimestres, le pôle **INBOX** devrait montrer une amélioration de chiffre d'affaires liée à des conditions de financement moins couteuses et au développement de l'offre de Confiance Numérique ;
- Des procédures juridiques ont été lancées de façon à protéger la base clients chassée déloyalement par certains concurrents.

6. Acquisition de la société Deal IT le 30 avril 2010

Le 20 avril 2010, **STS GROUP** a acquis 100% de la SAS **DEAL IT**. L'opération a été réalisée pour un montant de 1.850 K€. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition de 1.387 K€, amorti sur 20 ans.

La mission principale de **DEAL IT** consiste à refinancer à des conditions meilleures que par le passé les contrats **RISC GROUP INBOX** de télé-sauvegarde mais aussi la nouvelle offre « bundlée » de Confiance Numérique réunissant l'offre **STS** de Confiance Numérique avec l'offre « hébergement et back-up » de **RISC GROUP**.

7. Perspectives 2011

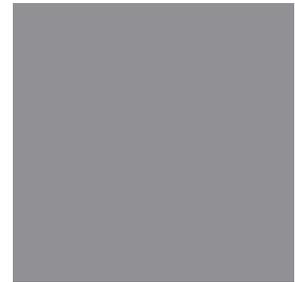
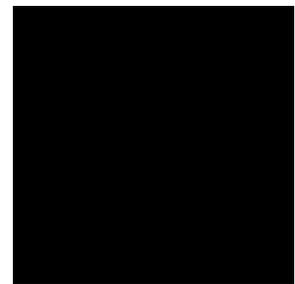
Les perspectives 2011 de **STS GROUP** sont globalement bien orientées :

- Les premières ventes de solutions de Confiance Numérique par **RISC BELGIQUE** s'avèrent très prometteuses en termes de poids moyen de contrat facilitant ainsi la rentabilisation de l'acte commercial
- Grâce aux ventes de solutions de Confiance Numérique par l'ensemble de **RISC GROUP** auprès de ses 25.000 clients, **STS GROUP** assure la pérennité durable de cette dernière et disposera d'un deuxième réseau de distribution performant à côté de celui des JV
- Une dizaine de JV (celles globalement créées en 2008 et 2009) sur les 20 actuellement constituées rejoindront en 2011, grâce aux options d'achat dont bénéficient **RISC IT SOLUTIONS** et **STS GROUP**, le périmètre de consolidation du Groupe en raison de l'atteinte des objectifs contractuels de chiffre d'affaires et de profit.

Compte tenu des travaux de stabilisation toujours en cours chez **RISC GROUP** et des actions de développement dans les JV la Direction de **STS GROUP** estime que le poids du 2ème semestre 2011 sera supérieur à celui du premier semestre dans un rapport 60/40.

La Direction de **STS GROUP** attire néanmoins l'attention sur le risque permanent d'une JV qui démarre moins vite que prévu : le risque de perte n'existant pas vu puisqu'il n'y a pas de cash investi mais **STS GROUP** peut être amené à comptabiliser une provision pour dépréciation (sans impact cash) lors des tests semestriels de valeur en sus de l'amortissement annuel linéaire des écarts d'acquisition. Une dépréciation de 2,1 M€ a ainsi du être constatée au 31/12/10 sur 3 JV dont le démarrage est plus lent que sur le plan initial.

Panorama Boursier



1. Contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié par la société **STS GROUP** à Oddo Corporate Finance, à la date du 31 décembre 2010, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 13.256 titres / 50.481,51 € en espèces

Il est rappelé que lors de la mise en place du contrat le 29 septembre 2010, les moyens suivants figuraient au contrat de liquidité :

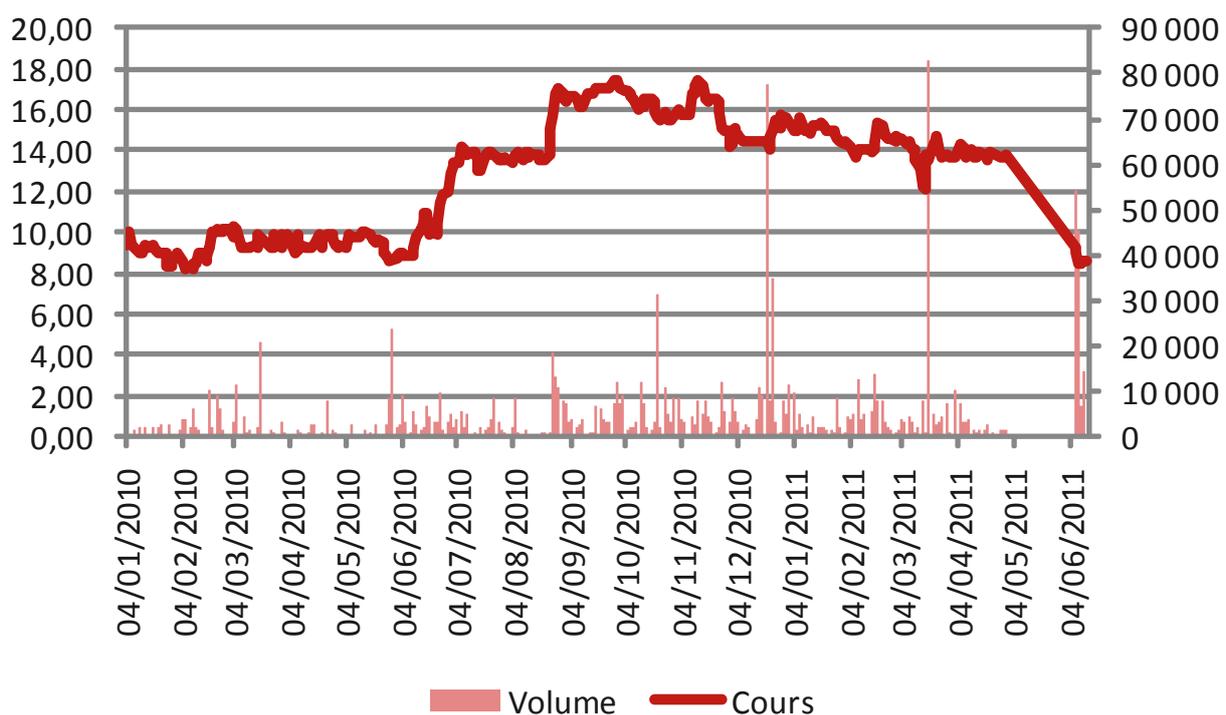
- 10.000 titres titres / 100.000 € en espèces

2. Evolution du cours sur NYSE Alternext Paris

STS GROUP est coté en Bourse sur **NYSE EURONEXT Paris** depuis le 28 octobre 2005 (au cours d'introduction de 8,15€) sous le code ISIN : FR0010173518.

Le 30 septembre 2010, la société a été transférée sur le marché **NYSE ALTERNEXT Paris** (mnémonique : ALSTS).

Depuis le début de l'année 2010, le cours de bourse et les volumes ont évolué comme suit :



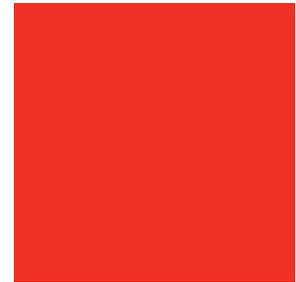
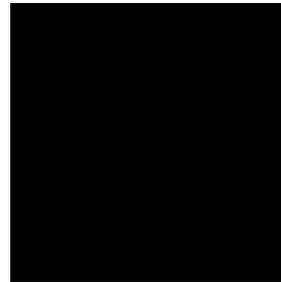
3. Actionnariat

En date du 31/12/2010, le capital de la Société était composé de 6 217 884 actions.

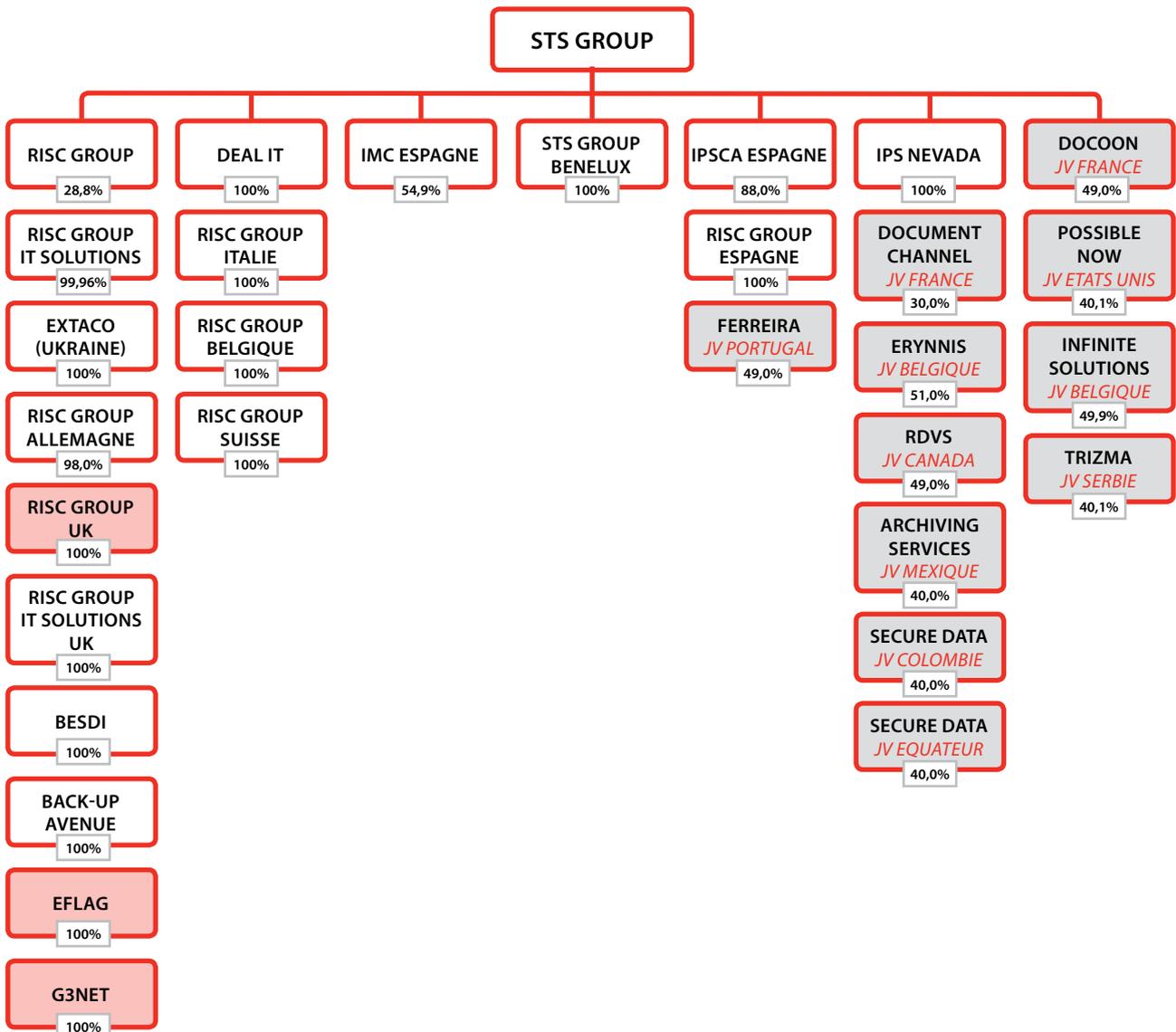
Les actions détenues sans discontinuité depuis au moins deux ans, en nominatif, disposent d'un droit de vote double.

ACTIONNARIAT	NOMBRE D' ACTIONS	% ACTIONS	% DROITS DE VOTE
Fondateurs et administrateurs	2 096 411	33,71%	39,01%
Autres fonds d'investissement	3 350 318	53,88%	48,82%
Public	771 155	12,41%	12,17%
Total	6 217 884	100%	100%

Evolution de la structure



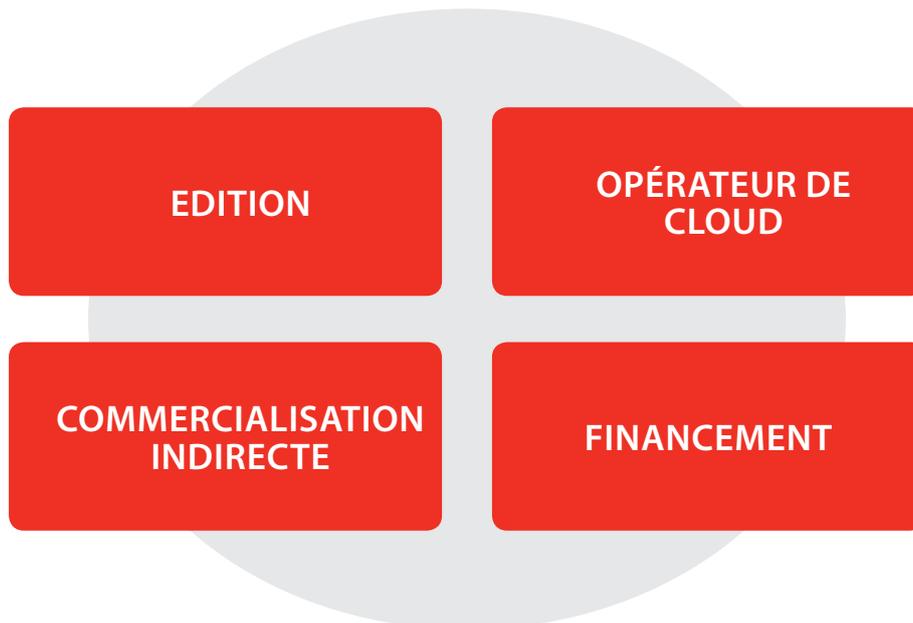
1. Organigramme juridique du groupe



sociétés sans activité au
31/12/10

JV STS Group France

2. STS Group , c'est désormais 1 groupe, 4 métiers



2.1. Édition

Le métier historique de **STS GROUP** est l'édition de logiciels. L'acquisition des sociétés **IPSCA** et **CODASYSTEM** viennent compléter la couverture de cette activité.

STS GROUP



Software for Trusted Services™

STS GROUP est le leader européen des éditeurs de logiciels dans le domaine de la Confiance Numérique. La suite logicielle de **STS GROUP** regroupe des modules d'authentification, de capture, d'échange et d'archivage, elle apporte la valeur probante à tout objet ou processus numérique et la conserve dans la durée.

STS GROUP commercialise son offre logicielle en mode Licence ou Services (Software as a Service) au travers d'un réseau mondial de partenaires et de plateformes Cloud Computing de Confiance Numérique (Trust in the Cloud).

STS GROUP a conçu et développé **STS SUITE**, première suite logicielle intégralement dédiée à la gestion de la Confiance Numérique. **STS SUITE** fournit l'ensemble des briques technologiques nécessaires à la mise en œuvre d'un véritable environnement de Confiance Numérique, condition indispensable au développement d'applications telles que : l'archivage à valeur probatoire, les échanges et les transactions à valeur probante, la dématérialisation à valeur probante, la mise en place de chaîne de certification à valeur probante, le coffre fort électronique universel, la délivrance et la gestion de preuves formelles, le vote électronique par correspondance.

CODASYSTEM



CODASYSTEM est l'éditeur de la suite de logiciels mobiles **SHOOT & PROOF**. **SHOOT & PROOF** est une solution technologique qui permet de créer des originaux de photos numériques. Ces photos ont force probante en justice car elle sont conformes aux lois en vigueur en France et en Europe, et un premier cas favorable est passé devant les tribunaux. De plus, **CODASYSTEM** est reconnu tiers de confiance et certifié aux normes ISO/IEC 27001:2005

CODASYSTEM se positionne en tant qu'éditeur de logiciel mobile et fournisseur de technologie mobile de certification de médias numériques.

IPSCA



IPSCA est éditeur de logiciel spécialisé dans la fabrication d'outils de signature et de facturation électroniques, pionnier en Europe en qualité d'Autorité de Certification (AC). Avec une expérience de plus de douze ans, IPSCA offre une large gamme d'outils de certification électronique.

IPSCA participe activement à toutes les instances mondiales liées à la certification et à la signature électroniques, et a conclu des accords technologiques avec plus de 350 partenaires dans le monde, en ce compris Adobe, MICROSOFT, Sun Microsystems, IBM, SafeNet, Actividentity, Xerox....

Le logiciel IPSCA produit chaque jour plus de 40 millions de validations de signatures électroniques pour des centaines de milliers d'utilisateurs.

2.2. Opérateur de Cloud

Le métier d'hébergement est assuré au sein du groupe par RISC GROUP IT SOLUTIONS, également opérateur de plateformes de Confiance Numériques :

RISC GROUP IT SOLUTIONS



RISC GROUP IT SOLUTIONS accompagne les moyennes et grandes entreprises dans la gestion et l'optimisation de leur système d'information, en leur apportant une gamme complète et flexible de solutions et services externalisés de réseaux, de communications, d'hébergement & infogérance, de sauvegarde en ligne et d'applications en mode SaaS ("Software as a Service").

RISC GROUP IT SOLUTIONS est la branche « Vertical Cloud Computing » de STS GROUP.

La société dirigée par Pierre FORT regroupe les activités historiques (opérateur telecom, hébergeur et infogéreur, fournisseur d'applications en ligne) dédiées aux PME disposant de plus de 100 postes informatiques plus l'ensemble des participations (Joint Ventures) dans les plateformes internationales détenues jusqu'à alors par STS GROUP.

RISC NETWORK SERVICES & RISC TELEPHONY SERVICES

Multi Opérateurs / Multi Technologies (XDSL, FIBRES, LL, ...)

- Opérateur de ToIP sur plateforme Centrex Converse
- SAS de sécurité et Transit internet illimité
- Services de mobilité associés (Blackberry, ...)

**OPÉRATEURS
TÉLÉCOMS**

RISC HOSTING SERVICES

- Multi Data Center Géo-clustérisés
- 3 Niveaux : Sécurité, MCO, Infogérance
- Multi Environnements
- Wintel, AS 400, Unix, VMWare, Citrix, Oracle, SQL, ...

**HÉBERGEUR &
INFOGÉREUR**

RISC MAIL, BACKUP & SECURITY SERVICES

- Messagerie EXCHANGE & MOBILITE (Blackberry, ...)
- Sauvegardes en ligne IBM TIVOLI STORAGE MANAGER
- Antivirus de poste McAfee
- Sécuri Mail

**FOURNISSEUR
D'APPLICATIONS
EN LIGNE**

2.3. Commercialisation Indirecte

L'offre STS SUITE est commercialisée en mode Indirect via des partenaires : intégrateurs, SSII, opérateurs de plateformes et revendeurs, dont :

RISC GROUP INBOX



RISC GROUP INBOX est le leader européen depuis plus de 15 ans dans le domaine de la sécurité informatique, RISC GROUP dispose d'un savoir-faire unique pour accompagner les TPE/PME dans leur politique informatique sans pénaliser leur rentabilité par de lourds investissements.

2.4. Financement

Le métier de financement est intégralement assuré par la société Deal IT :

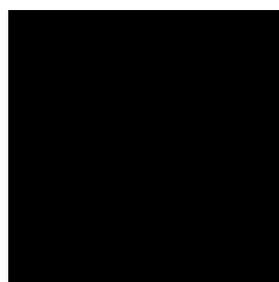
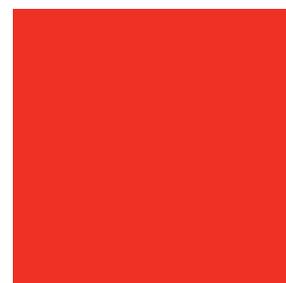
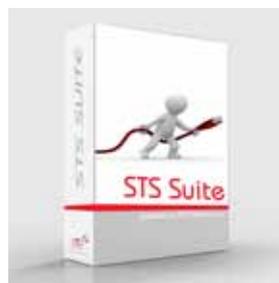
DEAL IT



DEAL IT est une société de location d'actifs informatiques :

- Apport à tous les réseaux commerciaux de STS GROUP et de RISC GROUP des solutions de financement favorisant le développement des ventes et l'optimisation des marges.
- Poursuite de son activité d'origine, en mode indirect, par le développement d'accords de partenariats de plusieurs types (contrats d'agents, sociétés communes)

Les produits



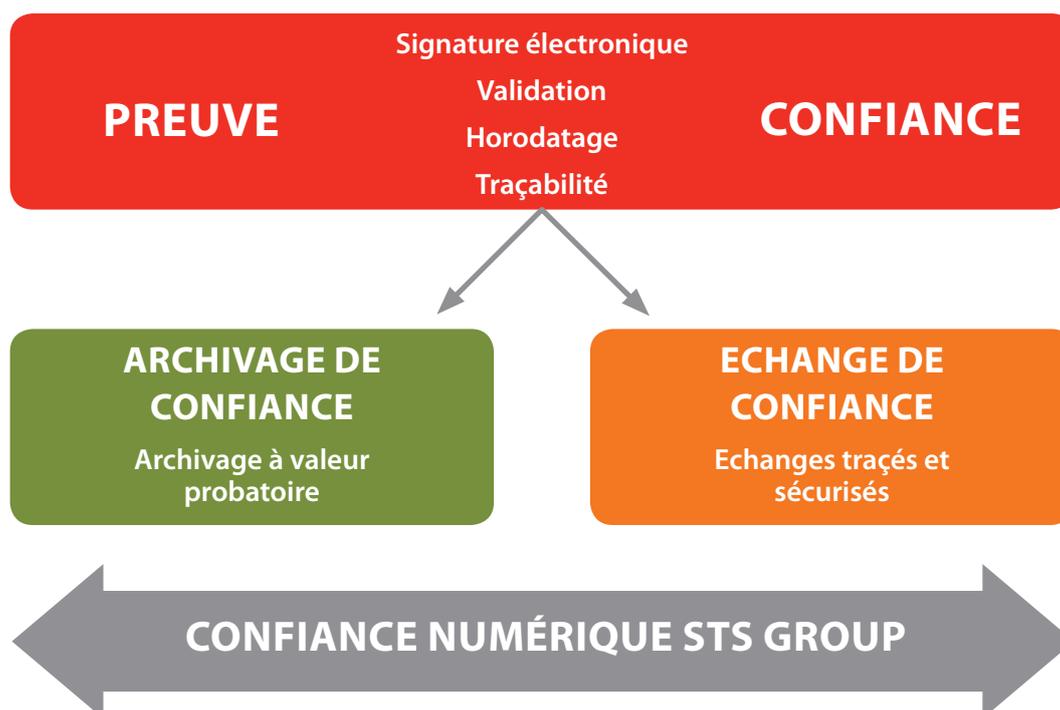
1. STS Suite, une offre modulaire

STS SUITE fournit l'ensemble des briques technologiques nécessaires à la mise en œuvre d'un véritable environnement de Confiance Numérique, condition indispensable au développement d'applications telles que :

- L'archivage à valeur probatoire,
- Les échanges et les transactions à valeur probatoire,
- La dématérialisation à valeur probatoire,
- La mise en place de chaîne de certification à valeur probatoire,
- Le coffre fort électronique universel,
- La délivrance et la gestion de preuves formelles,
- Le vote électronique par correspondance ...

2. La Confiance Numérique avec STS Suite

STS SUITE permet d'instaurer la Confiance Numérique à tous les niveaux :



2.1. Gestion de la preuve

La preuve électronique repose notamment sur des données collectées de manière automatique par le système d'information, susceptible de démontrer l'usage qui en a été fait. L'utilisation de ces éléments peut s'avérer nécessaire en cas de litige sur l'authenticité d'un document, de contestation d'un échange électronique ou encore pour prouver l'élimination d'une archive.

En termes de gestion de preuves, **STS SUITE** offre les fonctionnalités suivantes :

- La génération des éléments de preuves liées à l'archive,
- La vérification des éléments de preuves fournis par des applications tierces,
- La pérennisation des éléments de preuves liées à l'archive et à l'échange.
- La journalisation et la traçabilité des événements liés à l'archive et à l'échange,
- La signature électronique sécurisée, sa vérification et l'horodatage: des données envoyées avec contre-signature du destinataire permet d'identifier avec certitude l'émetteur et le destinataire d'un message, de garantir son intégrité. Accompagné d'un horodatage fiable, elle permet d'établir de manière fiable la date et l'heure des signatures et des événements.



2.2. Échange de Confiance

Il est important d'établir une politique de confidentialité rigoureuse, et instaurer la Confiance dans les échanges électroniques devient l'enjeu primordial pour éviter les risques évoqués précédemment. Schématiquement, la Confiance consiste à transmettre les données entre un émetteur et un destinataire en garantissant la sécurité et la traçabilité de celles-ci. Les éléments de Confiance de l'échange incluent :

- L'identification et l'authentification de l'émetteur et du destinataire
- La confidentialité : le chiffrement des données permet aux seules personnes autorisées de lire et traiter le contenu.
- L'intégrité des données envoyées : La solution d'échange d'informations calcule une empreinte numérique (fonction cryptographique) avant l'envoi des données. Si l'empreinte reçue par le destinataire est la même que celle envoyée par l'expéditeur, alors les données n'ont pas été altérées depuis l'envoi.
- La traçabilité des échanges et des traitements sur les données tout au long de leur cycle de vie permet de conserver de manière complète, fiable et inaltérable l'ensemble des opérations réalisées,



Le terme «échange» utilisé dans le présent document ne porte pas sur la méthode de transport d'un objet entre un expéditeur et son ou ses destinataires mais sur :

- L'identification des parties (expéditeur et destinataires),
- La définition de l'échange,
- La constitution de l'enveloppe sécurisée,
- Le contrôle des conditions d'ouverture
- La traçabilité des événements ayant traits à l'échange.

En effet, la méthode de transport et de mise à disposition de l'enveloppe sécurisée pourra être indifféremment un courrier électronique, un transfert FTP, un disque optique, etc. Cette fonctionnalité est notamment prise en charge dans l'offre **STS** sous la forme d'une messagerie web indépendante, **STS KEYVELOP Web Post**, ou intégrée dans le portail de **STS SAAS MANAGER**.

2.3. Archivage de Confiance

L'archivage est l'ensemble des actions, outils et méthodes mises en œuvre pour conserver à moyen ou long terme des informations, dans le but de les exploiter éventuellement ultérieurement.

L'archivage dit « à valeur probatoire » consiste à mettre en œuvre un ensemble de procédés permettant de conserver durablement des données numériques et d'en garantir l'authenticité, l'intégrité la pérennité et la traçabilité, de leur prise en charge jusqu'à leur restitution, transfert ou destruction.

La durée de conservation peut varier de quelques mois à plusieurs dizaines d'années selon la nature de l'archive (factures, relevés de banque, dossiers médicaux, etc...). Certaines archives, dites « patrimoniales », sont conservées sans limitation de durée.

La terminologie « valeur probatoire » est utilisée pour signifier que les données archivées sont recevables d'un point de vue légal, à condition que puisse être démontré de manière certaine, fiable, dès leur prise en charge par le système d'archivage et à quelque moment que ce soit :

- qu'elles sont bien ce qu'elles sont réputées être (authenticité)
- qu'elles n'ont été ni modifiées ni altérées, volontairement ou non (intégrité)
- qu'elles peuvent toujours être restituées de manière intelligible (pérennité)
- que toutes les preuves liées aux actions réalisées peuvent être produites (traçabilité)

Les procédés mis en œuvre par **STS SUITE** comprennent l'utilisation de l'authentification, la journalisation, la cryptographie, la signature électronique, ...).



3. Une offre adaptée à tous les segments de clientèle

Les logiciels de **STS GROUP** sont utilisés par près de 250 clients grands comptes en Europe dans les secteurs de la Banque, de l'Assurance, de l'Administration, des Services, de l'Industrie,...

STS GROUP adresse non seulement le marché de la Confiance Numérique sur le segment « on site » (logiciel installé directement chez le client), mais également sur le segment « SaaS » (archivage externalisé via Internet) et aussi à terme dans le domaine du Cloud (privé, public ou hybride).

« ON SITE »

- Offre destinée aux grands comptes, déjà commercialisée par certaines grandes sociétés de services informatiques d'envergure nationale et internationale : ces SSII sont spécialisées dans l'intégration des fonctionnalités d'archivage électronique dans les systèmes d'informations des grands clients publics et privés. L'objectif est d'apporter en partenariat avec elles une réponse adaptée qui complète le logiciel standard.
- Offres « packagées métiers » ou « packagées fonctions de l'entreprise ». **STS GROUP** a des références auprès des Collectivités Publiques, Experts en Assurances, Syndics Immobiliers, Concessionnaires Automobiles, Etablissements de Santé, Mutuelles, Départements Ressources Humaines des grandes entreprises, services financiers et comptables, juridiques...

« SAAS »

Le Groupe développe des offres « SaaS généralistes » pour les Grands Comptes et les Particuliers, ainsi que des offres « SaaS Métiers » destinées aux TPE/PME et Professions Libérales, qui sont hébergées et exploitées par des professionnels de l'hébergement, en partenariat avec les éditeurs de logiciels verticaux métiers concernés.

STS GROUP a pour politique de développer des interfaces destinées à communiquer avec un nombre croissant de logiciels de gestion « généralistes » et « métiers » du marché. L'offre sera commercialisée via ces partenaires qui apporteront ainsi les fonctionnalités de son socle de Confiance Numérique à des clients qui n'en disposent pas à ce jour.

Le logiciel **STS SUITE** permet de répondre indifféremment et sans aucune modification, aussi bien aux besoins des Grands Comptes qu'à ceux des TPE/PME, et des Particuliers.

« **CLOUD** ».....

L'émergence du Cloud Computing fait apparaître de nouveaux usages, où l'information se dilue dans un univers mêlant des sphères publiques, privées ou hybrides, et demandant une élasticité et une communication étendues entre de multiples systèmes et applications.

STS GROUP mène actuellement plusieurs nouveaux projets dont une évolution de son offre dans le Cloud et va se positionner comme fournisseur de Confiance du Cloud.

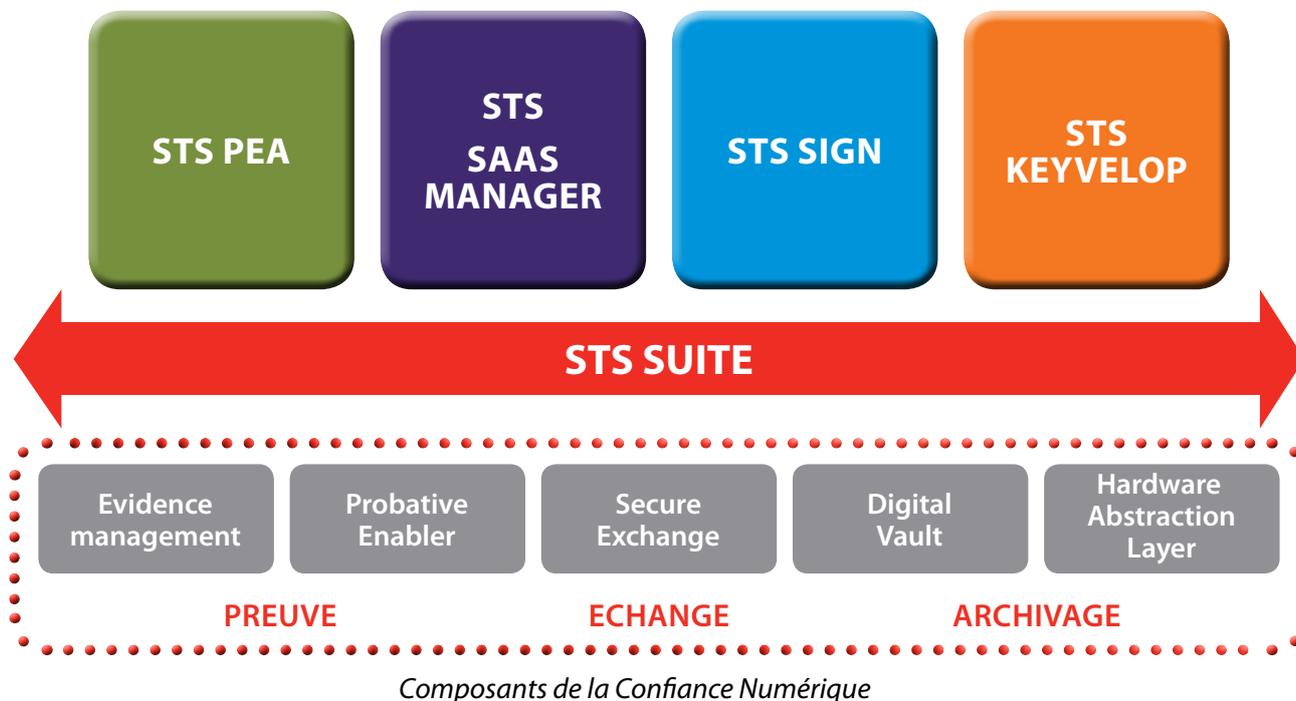
Dans ce cadre, la Confiance revêt de multiples facettes et peut s'articuler autour des principaux axes suivants :

- Apporter un niveau de sécurité élevé par la mise en place de systèmes d'authentification, d'habilitations et de confidentialité,
- Garantir la sécurisation des données, de leurs échanges dans le réseau, assurer leur accessibilité dans le temps ainsi que la disponibilité des services,
- Fournir les preuves y afférant.

Certains partenaires de **STS GROUP** (tel que **RISC GROUP IT SOLUTIONS** en France ou **CODISA** en Amérique Latine) fournissent déjà des solutions « powered by **STS GROUP** » sur des infrastructures virtualisées de Cloud privé ou hybride à ce jour.

4. STS Suite, une offre modulaire

STS GROUP a conçu l'offre STS SUITE qui instaure un Environnement de Confiance Numérique au sein des entreprises, auprès des particuliers et administrations publiques. La Confiance Numérique permet de conserver et d'échanger électroniquement, sans altérer le document tout en sachant le prouver. STS SUITE garantit ainsi intégrité, sécurité, confidentialité, pérennité et traçabilité des documents électroniques envoyés et archivés grâce aux 4 produits qui la composent : STS PEA, STS SAAS MANAGER, STS SIGN et STS KEYVELOP.



Les quatre grands produits qui composent STS SUITE sont :

- **STS PEA** : Archivage à valeur probatoire et de fortes volumétries,
- **STS SAAS MANAGER** : Echange sécurisé, archivage et gestion de la preuve en mode SaaS,
- **STS SIGN** : offre modulaire de signature électronique avancée, horodatage et vérification de signatures,
- **STS KEYVELOP** : échanges électroniques sécurisés, confidentiels et tracés.

4.1. STS « PEA » : Plateforme d'archivage électronique à valeur probatoire

STS PEA est une solution optimisée pour la mise en place d'un archivage à valeur probatoire dans des architectures où les volumes et l'intégration sont les facteurs clés du déploiement.

STS PEA effectue l'ensemble des opérations d'un Système d'Archivage Electronique :

- la capture des flux incluant le contrôle de l'intégrité ainsi que l'extraction des métadonnées,
- le versement du flux documentaire capturé avec la gestion du stockage,
- la définition de la période de rétention,
- l'indexation,
- la recherche et la consultation optimisées des archives,
- la gestion des droits et habilitations,
- l'administration des profils d'archivage,
- la gestion du cycle de vie de l'archive.



STS PEA s'appuie sur une architecture performante, ouverte, évolutive et hautement disponible.

4.2. STS « SaaS Manager » : Confiance Numérique en mode SaaS

STS SAAS MANAGER est une plateforme mutualisable, déployable en mode SaaS, permettant la mise en place rapide de solutions de Confiance Numérique en garantissant la sécurité des échanges, de l'archivage et la gestion de la preuve.

Les technologies offertes par STS SAAS MANAGER permettent d'apporter Preuve et Sécurité dans l'Echange et l'Archivage. Elles incluent :

- Authentification,
- Chiffrement,
- Journalisation,
- Traçabilité,
- Contrôle d'intégrité,
- Horodatage (interne et tiers).



Différents niveaux d'administration permettent d'offrir ces fonctions à destination des entreprises, des administrations ou du grand public de façon flexible et évolutive.

4.3. STS SIGN : solution intégrée de signature électronique

STS SIGN est une offre logicielle qui permet aux organisations de mettre un service de signature électronique à la disposition de tous les acteurs dans la chaîne documentaire : utilisateurs, applications tierces, ainsi que les autres modules de l'offre STS SUITE.

Les modules qui composent l'offre STS SIGN permettent notamment :

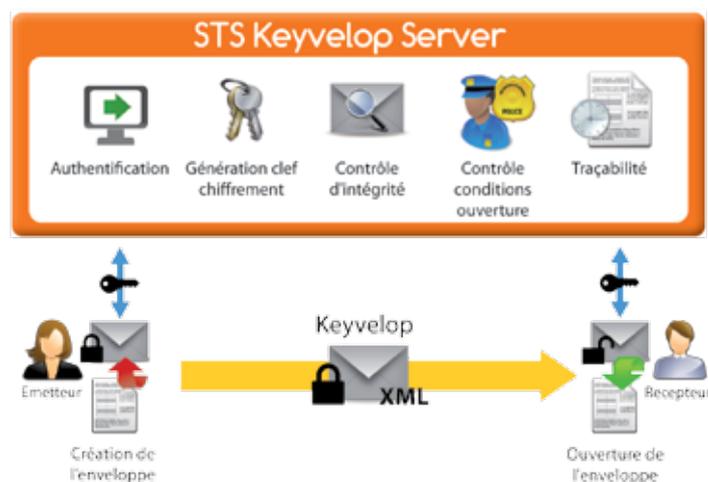
- la création des signatures simples (PDF, CMS, PKCS#1) ou avancées (XAdES, PAdES, CAdES) et de contre signatures électroniques,
- la « signature de masse » automatisée d'un grand nombre de documents,
- la signature électronique initiée par un individu nommé (desktop ou web),
- l'horodatage des signatures via les services d'horodatage homologués,
- la vérification des signatures (politiques de signature, validation des certificats).



4.4. STS Keyvelop : Plateforme pour les échanges électroniques sécurisés

STS KEYVELOP offre des fonctionnalités de chiffrement et de suivi garantissant un échange confidentiel, tracé et à valeur probatoire.

STS KEYVELOP permet aux utilisateurs authentifiés de générer une enveloppe sécurisée, appelée une « KEYVELOP », de lui associer des destinataires, des signataires et des conditions d'ouverture. Des fichiers quels que soient leurs formats peuvent être inclus dans l'enveloppe numérique. Transportée jusqu'aux destinataires par tous moyens de transport possibles (e-mail, FTP, clef USB, CD-ROM, etc.), cette KEYVELOP peut être ouverte aux conditions définies pour que son contenu soit rendu accessible après contrôle d'intégrité. Une gestion de délégation des droits permet de gérer les cas d'indisponibilité des différents intervenants.



5. Des composants clés :

« Digital Vault » et « Hardware Abstraction Layer »

Le composant STS « DIGITAL VAULT » offre la fonction coffre électronique chargé de garantir la pérennité et la disponibilité des objets archivés. Il offre notamment les fonctions de :

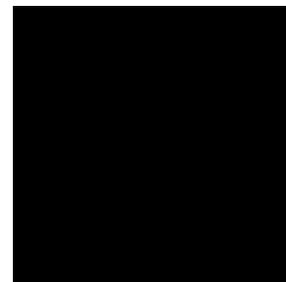
- Dépôt, contrôlé ou non : Versement au coffre d'un objet auquel on associe une durée de conservation. Le dépôt contrôlé repose sur la vérification d'une empreinte fournie avec l'objet lors du dépôt,
- Lecture : Mise à disposition d'un objet archivé dans la forme et l'état dans lequel il a été fourni. L'intégrité de l'objet fourni est garantie par le coffre,
- Modification de la durée de conservation : la durée de conservation peut être allongée si nécessaire,
- Autocontrôle : processus permettant de contrôler l'exhaustivité du référentiel du coffre et l'intégrité de chaque objet,
- Purge : suppression définitive d'un objet archivé. L'objet est physiquement effacé du support de stockage. La purge n'est possible qu'une fois la durée de conservation atteinte ou dépassée. L'opération de purge n'est pas automatique à la fin de la durée de conservation, elle doit en effet être déclenchée par le requérant,
- Export : lecture puis purge d'un objet archivé,
- Extraction : processus permettant l'export (lecture puis purge) de l'ensemble des objets déposés au coffre.

Toutes les actions effectuées au niveau d'un objet, depuis son dépôt et jusqu'à sa purge, sont référencées dans un journal dédié au coffre électronique. Ce journal constitue une véritable piste d'audit en cas de contrôle du système d'archivage. Il permet aussi la reconstruction du coffre électronique en cas de sinistre.

La couche d'abstraction matérielle, STS HAL (Hardware Abstraction Layer), s'inscrit dans le cadre d'une gestion sécurisée d'objets d'archivage. Il s'agit d'une couche qui permet d'accéder au matériel/logiciel de stockage sécurisé de façon transparente et qui comprend :

- le stockage sécurisé d'objets d'archivage sur supports WORM logiques fixes et réinscriptibles (EMC Centera, IBM IIA, NetApp Snaplock, HDS HCP) pendant une durée de rétention définie, les supports employés peuvent être hétérogènes,
- la consultation des données,
- la destruction des objets (si la durée de rétention a expiré),
- la gestion du file system (cache).

Communication sur le progrès



1. Initiatives

DÉVELOPPEMENT D'EUROCLOUDAVRIL 2010

La 5ème édition des Etats Généraux du SaaS et du Cloud Computing s'est déroulée à la CCIP le 20 avril 2010. Il s'agissait d'un événement unique en son genre, une journée complète dédiée au développement commercial du SaaS et au Cloud Computing en France. **STS GROUP** était présent en tant que membre fondateur d'EuroCloud en France, en Belgique et en Espagne.

COLLOQUE PARLEMENTAIRE SUR LE CLOUD COMPUTINGJUN 2010

Le 24 juin 2010, Henry Cremades, Directeur Général de **STS GROUP**, a présenté, à l'Assemblée Nationale, les Enjeux et Perspectives de la Confiance Numérique dans le Cloud au cours du Colloque parlementaire intitulé : « Peut-on faire confiance au Cloud Computing ? ».

STS GROUP PARTICIPE AU TROPHÉE GOL DE LETRA DÉCEMBRE 2010



Pour la troisième année consécutive, **STS GROUP** s'est associé au tournoi caritatif annuel organisé par l'association **GOL DE LETRA**. Fondée par Raï et Leonardo, cette association a pour vocation de financer des programmes de scolarisation au profit des enfants des favellas.

Une occasion, comme chaque année de joindre l'utile à l'agréable, avec 24 entreprises engagées, et une brochette de gloires passées et présentes du football.

STS GROUP INVITÉ AU E-G8 FORUM.....MAI 2011

A l'initiative du Président de la République Française, Monsieur Nicolas Sarkozy, également Président en exercice du G8, les Chefs d'Etat et de Gouvernement du Groupe des Huit – Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande Bretagne, Italie, Japon, Russie – ont décidé de mettre au programme du sommet du G8 de Deauville une discussion sur l'Internet et l'écosystème numérique. C'est la première fois que les technologies de l'information sont formellement débattues lors d'un sommet de chefs d'Etats - une façon de souligner la reconnaissance du rôle majeur de ces secteurs pour favoriser la croissance.



Le Chairman du **E-G8 FORUM** Maurice LEVY Président du Directoire de **PUBLICIS** a invité **STS GROUP** et Henry CREMADES à prendre part à cet événement historique car il pense qu'il est en effet fondamental que toutes les voix des leaders mondiaux de l'écosystème numérique soient entendues. La participation était uniquement sur invitation.

Les discussions qui ont eu lieu au **E-G8 FORUM** ont pris différents formats : séances plénières, ateliers, interviews, et les thèmes abordés furent très variés :

- L'Internet moteur essentiel de la croissance
- L'émergence d'un citoyen numérique
- Les technologies du futur
- La création de nouveaux pôles d'innovation
- La révolution du mobile et son impact sur le commerce, les médias, et la publicité
- La protection des données personnelles et de la propriété intellectuelle

Les idées générées par le **E-G8 FORUM** ont été présentées au sommet du G8 de DEAUVILLE, assurant ainsi pour la première fois la prise en compte, au plus haut niveau politique, de la parole des entreprises et des acteurs qui font l'Internet.

2. Dématérialisation

STS GROUP souhaite inscrire son développement dans une démarche responsable et citoyenne. Cet engagement s'est concrétisé par l'adhésion du groupe au Pacte Mondial des Nations Unies, qui invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de 10 valeurs fondamentales dans divers domaines tels que les droits de l'homme, les normes du travail, la lutte contre la corruption, et la préservation de l'environnement. C'est dans cet esprit, et conformément aux textes français et européens en vigueur, que **STS GROUP** propose à ses clients de passer à un mode de facturation totalement dématérialisé.

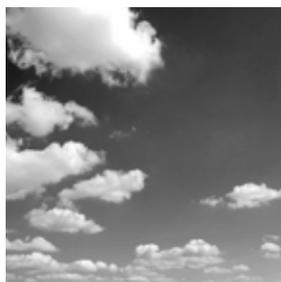
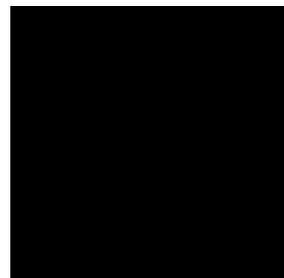
Le groupe a également mis en place depuis plus d'un an la dématérialisation de ses fiches de payes. Le salarié reçoit de façon complètement sécurisée et confidentielle sa fiche de paye mensuelle qu'il peut ainsi sauvegarder. A ce jour, sur l'ensemble du groupe **STS GROUP/RISC GROUP**, cela représente près de 300 feuilles de salaires mensuelles qui ne sont plus éditées ni adressées par courrier.

Par ailleurs, **STS GROUP** a dématérialisé les dossiers du personnel. Chaque collaborateur peut désormais accéder électroniquement au contenu de son dossier (contrat, avenants, courriers divers, bulletins de salaires, etc.). Les managers ont également accès aux dossiers de leurs collaborateurs et de ce fait ont en temps réel toutes les informations administratives nécessaires pour la gestion de leur équipe.

Enfin, depuis un an des outils de dématérialisation des procédures administratives internes ont été mises en place : gestion des congés, notes de frais, demandes de dépenses et de déplacements, traitement des contrats clients... évitant ainsi les échanges papier et les risques de perte d'information.



Rapport financier 2010



Software for Trusted Services™

Sommaire

I.	Rapport de gestion du conseil d'administration	47
II.	Comptes consolidés et annexes au 31/12/2010.....	78
III.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31/12/2010 .	101
IV.	Comptes annuels et annexes au 31/12/2010.....	105
V.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels au 31/12/2010	122
VI.	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées...	126
VII.	Liste des conseils d'administration depuis le 1er janvier 2010	131
VIII.	Rapports complémentaires du conseil d'administration	133
IX.	Texte des résolutions proposées à l'assemblée générale du 30 juin 2011	146

I. Rapport de gestion du conseil d'administration

STS GROUP

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.217.884 €
SIÈGE SOCIAL : 7/11, RUE CASTEJA – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
RCS NANTERRE 431 928 365

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2010 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

Sommaire du rapport de gestion :

- 1 – Faits marquants de la période
- 2 – Evénements postérieurs au 31 Décembre 2010
- 3 – Présentation des états financiers
- 4 – Comptes consolidés au 31 Décembre 2010
- 5 – Evolution de l'effectif
- 6 – Activité des filiales
- 7 – Activité en matière de Recherche & Développement
- 8 – Evolution prévisible et perspectives
- 9 – Comptes sociaux de STS Group au 31 Décembre 2010
- 10 – Opérations de la société sur ses propres actions
- 11 – Plans d'options de souscriptions d'actions et d'actions gratuites
- 12 – Participation des salariés au capital de la société
- 13 – Information sur les mandataires sociaux
- 14 – Rappel sur les dividendes antérieurement distribués
- 15 – Tableau des résultats des cinq derniers exercices
- 16 – Tableau récapitulatif des délégations en cours
- 17 – Nomination d'un troisième commissaire aux comptes titulaire et suppléant

1 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

1.1 Consolidation au 31 Décembre 2010 des participations du groupe dans les plateformes de confiance numérique (JV)

STS Group a développé depuis trois ans un réseau mondial de plateformes de confiance numérique (JV) en apportant à ces JV créées avec des partenaires locaux de premier plan, sa suite logicielle de confiance numérique. En rémunération de la vente de sa licence, STS Group reçoit des titres de la JV et, dès le démarrage opérationnel de la JV, un pourcentage du chiffre d'affaires au titre de royalties.

En 2008/2009, STS Group a ainsi créé 10 JV (une en France et 9 dans des pays différents) et ayant pour stratégie de rester éditeur de logiciels, a cédé ces 10 participations en juin 2010 (en direct ou en indirect via sa filiale Risc Group IT Solutions) à une société extérieure au groupe basée aux Etats-Unis, IPS Nevada.

Sur l'exercice 2010, STS Group a créé 20 JV supplémentaires (créées ou en cours de création) dont une en France et 15 dans des pays différents, initialement destinées à être cédées à IPS Nevada.

L'entrée dans le capital de Risc Group suivi du repositionnement de Risc Group IT Solutions sur le marché du Cloud Computing a modifié la stratégie d'externalisation des JV. Aussi, en décembre 2010, STS Group a souhaité racheter à IPS Nevada sa participation dans la première JV arrivée à maturité de développement et l'a communiqué au partenaire concerné conformément au protocole en vigueur. Fin mars 2011, le partenaire a fait savoir à STS Group qu'il envisageait la possibilité d'utiliser son droit de préemption, privant ainsi STS Group du potentiel de développement de la JV en question.

Cette problématique a amené le conseil d'administration de STS Group à revoir sa stratégie sur la gestion de ses participations JV, qui sont l'axe majeur du développement du groupe à l'international. Compte tenu du très fort potentiel de plus value à terme de ces JV, le conseil a donc jugé nécessaire de maîtriser directement ces participations pour éviter les risques de préemptions prévues dans les accords qui sont liés au rachat des JV à l'unité au fur et à mesure de leur développement.

Il a donc été décidé de négocier l'acquisition d'IPS Nevada et de ses participations dans les JV 2009 (l'acte d'achat interviendra en juin 2011) avec pour conséquence logique de les consolider rétroactivement à compter du 1er décembre 2010, compte tenu d'un fait générateur survenu fin 2010.

L'opération a été réalisée pour un montant de 30 K€. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition de 6 K€, amorti sur 20 ans.

Dans le prolongement de cette décision, les 20 JV créées en 2010 ont été consolidées également au 31 décembre 2010 par la méthode de la mise en équivalence, les pourcentages de participation étant systématiquement inférieurs à 50%.

Cette décision de consolidation a eu pour impact principal :

1) Au compte de résultat consolidé :

L'élimination de la marge (CA moins coûts directs associés) réalisée avec les JV 2010 (vente des licences) au prorata du pourcentage détenu dans la JV, soit un montant de 13,9 M€ sur l'exercice 2010.

Voir point 4.1.

2) Au bilan consolidé :

L'activation des JV en titres mis en équivalence (22,8 M€) et en créances pour les JV en cours de titrisation (11 M€) et pour solde en écart d'acquisition (0,6 M€).

Voir point 4.2.

Afin de se conformer au règlement 99-02, les valeurs activées au bilan consolidé ont par ailleurs fait l'objet d'un test de dépréciation réalisé par un cabinet indépendant (Voir point 4.2.4). Ce test a donné lieu à la constatation d'une dépréciation de 2,1 M€, comptabilisée au 31 décembre 2010. Le total de la valeur d'actif des JV (100% des parts) a été évaluée à 88 M€, sur la base des plans d'affaires déterminés par la direction du groupe et les partenaires locaux des JV.

1.2 Rappel sur la stratégie des JV

Comme nous l'avons indiqué depuis 2008 tant dans les rapports annuels que dans les différents communiqués de presse :

- Nos logiciels affichent des avantages compétitifs uniques sur le marché de la preuve numérique en raison de l'intégration dans une même suite des trois fonctions essentielles que représentent la Capture (y compris photographique désormais avec CODASYSTEM), l'Echange et l'Archivage d'un objet numérique mais aussi de la capacité à traiter les plus gros volumes archivés de la planète.
- L'obtention du marché PEC de la DGME aux côtés de BULL et d'ORACLE (plateforme d'échange et de confiance de la Direction Générale de Modernisation de l'Etat) vient consacrer la position de leader de STS Group sur le marché de la confiance numérique, lui ouvrant ainsi le marché de l'archivage et de l'échange à valeur probante de la plupart des ministères.
- Notre ambition depuis la création de STS Group a toujours été de bâtir un groupe avec une couverture mondiale de son offre au lieu de créer un nième éditeur de logiciel français centré sur son marché intérieur : ne pas le faire nous exposait tôt ou tard à être dépassés par un autre intervenant opérant sur des marchés de plus grande taille et au final, à dévaluer durablement la valeur de l'entreprise.
- Ce réseau de JV est développé depuis 3 ans sans avoir recours à des augmentations de capital (les seules demandes faites à nos actionnaires ont porté sur des acquisitions à financer) grâce à la monétisation de notre seul actif, la suite STS qui est évaluée par un Commissaire aux Apports local puis apportée au capital de la JV. Aucune mise de cash n'est réalisée dans la JV et aucun risque juridique n'est pris, STS demeurant systématiquement minoritaire au départ ; Par contre, STS dispose d'options d'achat sur le reste du capital à des conditions financières définies, lui permettant le jour venu de contrôler 100% du capital d'une JV.
- Cette couverture unique au Monde est d'ores et déjà reconnue par de grands donneurs d'ordres partenaires : MICROSOFT, ARVATO Services, RR DONNELLY, BARCLAYS BANK, PRUDENTIAL, SITEL, CORREOS de ARGENTINA – Poste Argentine, Poste Serbe, KAZAKHSTAN TELECOM, l'originalité du réseau JV permettant par exemple de capturer des objets numériques en Europe selon les règles de preuve européennes et de les acheminer en Asie en conservant la valeur probante pour qu'ils y soient indexés dans le respect alors des règles locales de preuve et d'archivage.

1.3 Prise de participation de 29,4% dans Risc Group le 15 Janvier 2010

Pour contrebalancer la stratégie JV qui donnera des résultats significatifs à moyen terme, le 15 janvier 2010, STS a acquis 29,41% de la société SA Risc Group.

En effet, le contrôle d'un corps commercial direct intervenant sur une base de clients forte de 25.000 contrats permet un développement à court terme des offres de confiance numérique « bundlées » avec celles de Risc Group. Lancés au cours du 1^{er} trimestre 2011, Risc Group a d'ores et déjà vendu pour 200K€ de contrats « confidence services » et ce chiffre devrait fortement augmenter au cours des prochains trimestres en raison de l'extension de cette offre à Risc Group IT Solutions.

L'opération a été réalisée par souscription à une augmentation de capital réservée pour un montant de 10.850 K€. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition de 9.737 K€, amorti sur 20 ans, soit 466 K€ enregistrés sur 2010. Malgré le pourcentage d'intérêts de 29.41%, et compte tenu d'un contrôle exclusif, la société répond aux critères de la consolidation selon la méthode de l'intégration globale.

Risc Group est un acteur majeur européen des services informatiques externalisés.

La société propose à la fois une infrastructure de réseaux interconnectés aux plus grands opérateurs en mode IaaS^[1] et une gamme complète de services informatiques managés en mode SaaS^[2]. Risc Group apporte ainsi de manière optimale à ses clients des services de : mobilité, sauvegarde, protection des réseaux, vidéosurveillance, infogérance, télécommunications et des applications en mode hébergé. La société dispose d'équipes commerciales et de support de proximité auprès de ses clients en Europe (TPE, PME, Grands Comptes et Collectivités Locales) dans tous les secteurs d'activités.

Risc Group est organisé autour de deux pôles :

- Risc Group InBox : le pôle TPE & PME dédié aux sociétés en France et à l'international disposant de 5 à 100 postes informatiques.
- Risc Group IT Solutions : le pôle Moyennes & Grandes Entreprises en France dédié aux sociétés disposant de plus de 100 postes informatiques (ex Ornis).

Coté sur Euronext Paris (compartiment C), Risc Group est une société anonyme au capital de 21.580.980 €. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 64,8 M€ sur le dernier exercice fiscal de 12 mois clos le 30 juin 2010.

1 : IaaS : Infrastructure as a Service

2 : SaaS : Software as a Service

1.4 Restructuration de Risc Group sur S1 2010

STS Group a poursuivi dès son arrivée au sein du conseil d'administration de Risc Group le plan de restructuration déjà projeté, notamment avec la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), approuvé en avril 2010 et terminé en juillet 2010. En moins de 12 mois, l'effectif total est passé de 653 collaborateurs à 298.

L'ensemble des charges et provisions liées au plan de restauration des équilibres financiers de Risc Group représente une charge globale et non récurrente de -14,8 M€ dans le compte de résultat de Risc Group consolidé dans le compte de résultat de STS Group au 31 décembre 2010.

1.5 Emission d'obligations convertibles en janvier et mars 2010

STS Group s'est donné les moyens de son développement tant organique que par croissance externe en levant en janvier et mars 2010 plus de 10 M€ sous la forme d'Obligations Convertibles en actions d'une durée de 6 ans et portant intérêt au taux de 8%. En cas de conversion totale, la convertible conduirait à la création de 672.660 actions nouvelles à rapporter aux 6.217.884 actions constituant le capital de STS Group au 31 décembre 2010.

1.6 Acquisition de 100% de la société DEAL IT le 30 avril 2010

Le 20 avril 2010, STS Group a acquis 100% de la SAS DEAL IT. L'opération a été réalisée pour un montant de 1.850 K€ (plus 74 K€ de frais d'acquisition) et une situation nette de 520 K€. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition de 1.387 K€, amorti sur 20 ans.

Deal IT a réalisé 12M€ de chiffre d'affaires en 2009 pour un résultat net de 150 K€.

L'acquisition de DEAL IT répond à l'objectif d'apporter à tous les réseaux commerciaux de STS Group et de Risc Group des solutions de financement favorisant le développement des ventes et l'optimisation des marges.

1.7 Transfert sur NYSE Alternext le 30 septembre 2010

En date du jeudi 30 septembre 2010, les actions de STS-Group ont été transférées sur le marché ALTERNEXT de NYSE Euronext Paris, sous le code mnémorique ALSTS.

Ce transfert vise à accroître la liquidité et l'attractivité du titre STS-Group. Il s'inscrit également dans la dynamique de croissance du groupe et lui permettra d'avoir accès à de nouvelles sources de financement pour accélérer son développement.

La société rappelle qu'elle ne dispose pas du statut d'Emetteur faisant appel à l'épargne publique et par conséquent, l'offre d'actions ne peut se faire qu'auprès d'investisseurs qualifiés agissant pour leur propre compte au sens de l'Article L.411-2 du Code Monétaire et Financier.

1.8 Accord avec Microsoft en octobre 2010

STS Group devient le 2ème partenaire Microsoft à revendre directement en France les solutions Microsoft Online Services incluant en 2011 l'offre Microsoft Office 365.

Selon le Gartner (Juin 2010) « Le Cloud Computing devrait enregistrer une hausse de 16,6% en 2010 pour atteindre 68,3 milliards de dollars contre 58,6 milliards en 2009 ». Le potentiel est donc énorme avec 2,9 millions de PME et TPE en France qui sont encore souvent sous-équipées en logiciels professionnels.

A l'heure où de nombreuses entreprises, grandes ou petites, ont récemment adopté les solutions Microsoft Online Services, et suite à l'annonce d'Office 365, la future génération de services hébergés de Microsoft, STS-Group et sa filiale Risc Group IT Solutions ont conclu avec Microsoft un accord de revente de ces technologies, devenant ainsi le 2ème partenaire français à pouvoir revendre directement ces services.

Le contrat de revente concerne la commercialisation dans 40 pays de l'offre Microsoft en mode SaaS aux côtés de l'offre de confiance numérique de STS-Group. Le réseau de plateformes de confiance numérique de STS-Group ainsi que l'expérience d'hébergeur de Risc IT Solutions sont les deux paramètres qui ont présidé au choix de Microsoft.

1.9 L'Etat Français contraint de faire paraître les décrets d'application de la lettre recommandée

STS Group, leader européen des éditeurs de logiciels dans le domaine de la confiance numérique, a engagé la responsabilité de l'Etat Français pour la non-parution de décrets d'application concernant l'ordonnance n°2005-674 relative à la lettre recommandée électronique. Le Conseil d'Etat a enjoint l'Etat le vendredi 22 octobre 2010 à prendre les décrets dans un délai de 6 mois.

Rappel du contexte

- Le 1 juin 2005, l'Etat met en place l'ordonnance n°2005-674 qui introduit la légalité de la lettre recommandée au sein du Code Civil, à l'article 1369-8 : « une lettre recommandée relative à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat peut être envoyée par courrier électronique à condition que ce courrier soit acheminé par un tiers selon un procédé permettant d'identifier le tiers, de désigner l'expéditeur, de garantir l'identité du destinataire et d'établir si la lettre a été remise ou non au destinataire ».
- La seule condition étant que les modalités d'application concrète du texte seraient fixées par des décrets en Conseil d'Etat. En 2010, 5 ans après l'ordonnance, aucun décret n'est paru.

Une insécurité juridique désastreuse

- Comment avoir recours à la lettre recommandée électronique dès lors que les décrets destinés à encadrer précisément les modalités techniques des offres n'étaient pas parus ? De trop nombreux enjeux juridiques et financiers ont alors rebuté les utilisateurs et ont empêché les prestataires de développer massivement ce nouveau service.
- Le Conseil d'Etat a donc établi, grâce au recours de STS Group via sa filiale Document Channel, une carence fautive reconnue à l'Etat pour un délai d'abstention trop long, alors même qu'aucune difficulté de mise en oeuvre des dispositions réglementaires n'était établie, ce qui est manifestement déraisonnable.
- Aujourd'hui, le délai imparti à l'Etat pour mettre en place les décrets d'application est de six mois.

Un nouveau départ

- La décision du Conseil d'Etat permet de sortir du flou juridique qui régnait autour de la lettre recommandée électronique depuis l'ordonnance de 2005 et d'ouvrir la porte à des process légaux rapides et plus économiques pour tous les acteurs du marché.
- Le délai de six mois permet, en outre, aux grands utilisateurs de recommandés de planifier les aspects financiers, organisationnels et techniques de la migration des processus papier vers des processus entièrement dématérialisés, et d'envisager dès maintenant l'économie qui pourra en être retirée dès l'année 2011.

1.10 Acquisition par DEAL IT et IPSCA Espagne de 4 filiales de Risc Group : Risc Belgique, Risc Espagne, Risc Italie et Risc Suisse

Les Conseils d'Administration de *Risc Group* et *STS Group* se sont réunis le 22 décembre 2010 pour entériner la cession par *Risc Group* de 100% des actions ou parts détenues dans :

- *Risc Italie, Risc Belgique et Risc Suisse* à *DEAL IT*, filiale à 100% de *STS Group*,
- *Risc Espagne* à *IPSCA*, filiale à 85% de *STS Group*.

L'activité *INBOX* de *Risc Group* est réalisée en France et à l'international dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Royaume-Uni et Suisse. La cession globale du pôle *INBOX* a été initialement envisagée mais l'appréciation globale de l'activité en redressement n'a pas permis d'obtenir une offre jugée satisfaisante. Dans ces conditions, il est apparu plus avantageux pour *Risc Group* de recentrer son pôle *INBOX* sur la France, de conserver à l'international deux marchés importants en terme de développement potentiel, le Royaume Uni et l'Allemagne et de rechercher pour les quatre pays non stratégiques un partenaire fiable lui permettant de maintenir ses services exclusifs en terme de logiciel de télé-sauvegarde.

De son côté, *STS Group*, via ses filiales *DEAL IT* et *IPSCA*, pense pouvoir accélérer le redressement des situations financières des quatre entités belge, espagnole, suisse et italienne en apportant son savoir faire en matière de financement et de confiance numérique sur un parc de plus de 5.000 contrats actifs.

DEAL IT et *IPSCA* ont en conséquence décidé d'acquérir ces quatre filiales. Toutefois, compte tenu des liens qui unissent *Risc Group* et *STS Group*, il a été convenu que ces sociétés soient valorisées par un expert indépendant, le cabinet BMA (Bellot Mullenbach et Associés).

Elle a conduit à une valeur globale de cession de 6,45 M€ pour les titres et les créances des quatre sociétés en question. L'impact de cette cession dans les comptes consolidés de *STS Group* au 31 décembre 2010 est neutralisé.

Il convient de préciser que ces cessions n'ont pas d'incidence en matière d'emploi en France et que l'ensemble des conventions de services entre *Risc Group* et les quatre filiales cédées (conventions sur les licences et le service de sauvegarde en ligne assuré par *Risc Group*) sont reconduites dans des conditions identiques.

2 - EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2010

2.1 Lancement de la solution STS PEA

Le 17 janvier 2011, STS Group a annoncé la sortie de la première version de la solution STS PEA. Cette nouvelle génération de produits, fruit de plusieurs années de recherche et développement, constitue l'offre de convergence de STS Group en matière de gestion de la preuve, de l'échange et de l'archivage électroniques à valeur probatoire.

Déclinée en trois versions majeures, cette offre viendra progressivement remplacer les produits historiques de l'éditeur (STS Report, STS Web, STS Keyvelop), qui pourra dès lors proposer à ses clients un socle unique, totalement intégré, pour toutes les applications du domaine de la Confiance Numérique.

STS PEA V1 a d'ores et déjà été choisi par une grande banque française, pour l'archivage légal de flux SEPA. La version 2, dont la vocation est d'intégrer les fonctionnalités d'archivage documentaire de STS Web, sera quant à elle disponible à partir d'octobre 2011. Enfin, la version 3 de STS PEA, qui intégrera l'ensemble des fonctionnalités de STS Keyvelop, verra le jour au deuxième semestre 2012. Avec cette ultime version STS Group aura totalement renouvelé sa gamme de logiciels d'archivage et d'échange électroniques à valeur probatoire.

2.2 Acquisition de CODASYSTEM

En janvier 2011, STS Group a procédé à l'acquisition de 96,57% de la société CODASYSTEM, société anonyme au capital de 1.572.682,50€.

CODASYSTEM, créée en 2001, a développé une technologie innovante de photographie numérique certifiée. CODASYSTEM est éditeur d'une suite logicielle mobile de capture et de traitement des contenus multimédia et opérateur de confiance garantissant la sécurité et l'intégrité des données.

L'effectif de CODASYSTEM est de 6 personnes et son chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 350.000€.

L'offre logicielle de CODASYSTEM vient compléter parfaitement celle de STS-Group et sera offerte à tous ses partenaires, en particulier à RISC-Group pour ses milliers de clients qui ont nécessité de faire des constats valeur probante (huissier, architectes, experts...).

L'acquisition de CODASYSTEM est réalisée moyennant une augmentation de capital souscrite par STS-Group d'un montant de 150.000€ lui octroyant 96,57 % du capital et des droits de vote. CODASYSTEM présente un report déficitaire de 4,3M€.

2.3 Double admission à la cote

NYSE Euronext (NYX) a annoncé le 25 février 2011 la double admission à la cote de STS Group, éditeur de logiciels et leader européen dans le domaine de la confiance numérique, sur NYSE Alternext à Bruxelles sous le symbole ALSTS.

« Fondé en 2000, STS Group est spécialisé dans la confiance numérique. La confiance numérique englobe la certification, l'échange et l'archivage à « valeur probante » de tout objet numérique. Le produit du groupe, STS Suite, permet aux utilisateurs privés et professionnels d'échanger, de tenir à jour, de conserver et de consulter en toute sécurité leur matériel numérique sur Internet ou sur le propre réseau de la société, en garantissant la valeur légale de ces documents numériques. »

STS Group a été admis sur NYSE Euronext à Bruxelles par l'inscription à la cote de 6 217 884 actions existantes. Ces actions sont cotées sur NYSE Alternext à Paris depuis le 30 septembre 2010.

2.4 Augmentation de capital destinée à une acquisition

Le 17 mars 2011, STS a réalisé une augmentation de capital en vue de financer une acquisition dont le processus est avancé.

Une lettre d'intention d'achat émise par STS Group le 12 février 2011 et confirmée le 14 mars 2011 sur base des états financiers 2010 reçus, porte sur l'acquisition de 100% d'un groupe informatique international (la cible) spécialisé dans le logiciel de communication et documentaire.

La cible réalise un chiffre d'affaires de 250M€ pour un EBIT de 9M€ reposant essentiellement sur une marge brute de logiciels et de services, présente un bilan sans dette bancaire et dispose d'une base de plusieurs centaines de milliers de clients PME dans 15 pays. La valeur d'Equity se situe autour de 20M€.

L'augmentation de capital initialement conditionnée à la réalisation de l'investissement dans la cible a finalement été souscrite par la plupart des fonds actionnaires (STS Group rappelle qu'elle a interdiction de faire appel public à l'épargne) sous deux formes :

- Une première tranche non conditionnelle de 2,3M€ sur la base d'une action à 16€,
- Une deuxième tranche TEPA non conditionnelle pour 2,5M€ sur la base d'une action dont le prix sera fixé par le Conseil d'Administration dans une fourchette comprise entre 16€ et 20€,
- Une troisième tranche conditionnée à la réalisation de la cible de 1,7M€ sur base d'une action à 16€.

Comme pour l'investissement dans Risc Group qui permet désormais à STS Group de vendre sous forme de « up-selling » ses offres logicielles de confiance numérique aux 25.000 clients TPE/PME de Risc Group, la cible offre la même opportunité à STS mais sur une base de clientèle beaucoup plus large.

STS Group dispose d'une avance technologique sur le marché de la confiance numérique qui repose sur trois éléments fondamentaux :

Sa suite logicielle intégrée PEA : preuve, échange et archivage à valeur probante Sa capacité à traiter les volumes d'objets numériques les plus importants au monde Son réseau international de plateformes de confiance numérique

La nouvelle taille de sa base de clients consécutive à l'acquisition, conforterait STS Group dans une position de leader mondial avec un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 400M€.

3 - PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes consolidés de STS group au 31 Décembre 2010 sont établis selon les dispositions du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

4 - COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010

4-1 Chiffre d'affaires et compte de résultat consolidés

en K€	STS Group	retraitements JV 2010 Voir 4.1.2	Risc Group 31/12/2010 Voir 4.1.2	STS Conso 31/12/2010	STS Conso 31/12/2009
Chiffre d'affaires	48 587	-13 952	52 581	87 215	25 275
Résultat d'exploitation	19 854	-14 029	-4 014	1 810	10 730
Résultat avant amort. Survaleurs	16 324	-14 029	-13 676	-11 381	6 492
Dotations aux amortissements des survaleurs	1 490	2 078	467	4 035	
Résultat Net	14 834	-16 107	-14 142	-15 415	6 492
Part des minoritaires	-25		9 736	9 711	-305
Résultat Net part du groupe	14 809	-16 107	-4 407	-5 705	6 187

4.1.1 Périmètre de consolidation sur la période

Le périmètre de consolidation et les méthodes de consolidations retenues sont présentés ci-dessous :

Sociétés	Pourcentage d'intérêt et de contrôle 31/12/09	Pourcentage d'intérêt et de contrôle 31/12/10	Type de contrôle	Méthode de consolidation retenue
France				
Risc Group (voir sous groupe ci-dessous)	-	29,41%	Exclusif	Intégration globale
Deal IT	-	100%	Exclusif	Intégration globale
Espagne				
STS Espagne	54.85 %	54.85 %	Exclusif	Intégration globale
IPSCA Espagne	88%	88%	Exclusif	Intégration globale
Risc Group Spain (voir point 1.10)	-	100%	Exclusif	Intégration globale
Belgique				
STS BENELUX	100%	100%	Exclusif	Intégration globale
Risc Group Belgique (voir point 1.10)	-	100%	Exclusif	Intégration globale
Suisse				
Risc Group Suisse (voir point 1.10)	-	100%	Exclusif	Intégration globale
Italie				
Risc Group Italie (voir point 1.10)	-	100%	Exclusif	Intégration globale
Etats Unis				
IPS Nevada (voir point 1.1)	-	100%	Exclusif	Intégration globale
Plateformes JV	points 1.1 & 4.2.4			Mise en équivalence

La composition du sous groupe RISC GROUP au 31 décembre 2010 est présentée ci-dessous :

Sociétés	Pourcentage d'intérêt et de contrôle 31/12/09	Pourcentage d'intérêt et de contrôle 31/12/10	Type de contrôle	Méthode de consolidation retenue
France				
Risc Group SA		na		Société mère
E-Flag	-	100,00%	Exclusif	Intégration globale
BESDI	-	100,00%	Exclusif	Intégration globale
Backup Avenue	-	100,00%	Exclusif	Intégration globale
Risc Group IT Solutions	-	99,90%	Exclusif	Intégration globale
G3net	-	100,00%	Exclusif	Intégration globale
Ukraine				
Extaco	-	100%	Exclusif	Intégration globale
Allemagne				
Risc Group AG	-	100%	Exclusif	Intégration globale
Royaume Uni				
Risc Group IT Solutions UK Ltd	-	100%	Exclusif	Intégration globale
Risc Group UK	-	100%	Exclusif	Intégration globale

Les modifications intervenues dans le périmètre de consolidation depuis l'exercice précédent ont été les suivantes :

- RISC GROUP : le 15 janvier 2010, STS a acquis 29,41% de la société SA RISC GROUP, société située à Boulogne Billancourt 7-11 rue Casteja, N° RCS 379 067 390. Voir point 1.3.
- DEAL IT : le 20 avril 2010, STS a acquis 100% de la SAS Deal IT, société située à Billancourt 7-11 rue Casteja. Voir point 1.5.
- IPS NEVADA : le 1^{er} décembre 2010 : voir point 1.1

4.1.2 Activité et résultat opérationnel :

Le compte de résultat de l'exercice 2010 est marqué par deux événements significatifs repris dans le tableau ci-dessus : l'intégration de Risc Group et le retraitement des JV.

Risc Group :

Le sous groupe Risc est consolidé selon la méthode de l'intégration globale (car contrôle exclusif malgré une participation de 29,4%) à compter du 15 janvier 2010. L'exercice de Risc Group est marqué en 2010 par un large plan de restructuration qui a pesé à hauteur de 14 M€ sur le semestre de janvier 2010 à juin 2010. Cette perte est donc consolidée au compte de résultat de STS car elle ne pouvait pas être provisionnée au 31 Décembre 2009, les décisions définitives ayant été prises en février 2010.

Il est à noter que Risc Group a affiché un résultat opérationnel positif sur le semestre de juillet à décembre 2010. Ce résultat atteste du retournement de l'activité du groupe Risc sur tous ses pôles, y compris le pôle *INBOX*, malgré une activité structurellement plus faible sur le premier semestre en raison des mois d'été. Les efforts entrepris depuis un an dans la réduction des coûts de structure du groupe ont porté leurs fruits dans les délais prévus.

L'objectif est à présent de consolider cet acquis et de redéployer les ventes sur les deux pôles *INBOX et IT Solutions*.

A cet effet, le pôle *INBOX* a lancé fin 2010 « Confidence Services » un nouveau produit issu des produits développés par STS Group, son actionnaire de référence.

« Confidence Services » est une solution de confiance numérique à destination des TPE/PME, qui apporte l'option d'une dématérialisation complète des archives et du courrier permettant une facilité d'accès, un gain de temps et une confidentialité des données.

Le pôle *IT Solutions* va également vendre, dès le mois d'avril 2011, une solution de confiance numérique à ses clients PME, en complément de son activité historique d'hébergement et d'infogérance. Un dossier de certification HDS (Hébergement des Données de Santé), déposé fin 2010 va permettre à *IT Solutions* d'accéder à ce marché à très fort potentiel de développement dans les deux activités d'hébergement et de confiance numérique.

A noter le traitement des minoritaires Risc Group : la quote-part de ceux-ci dans la perte nette représente 9,7 M€.

Retraitement des JV :

La vente de licences JV a généré un CA total de 29 M€ sur l'exercice 2010 pour 20 nouvelles JV créées (ou en cours de formation). Sur ce total de 29 M€, 13,9 M€ de marge brute ont été éliminés en consolidation du fait de la mise en équivalence desdites JV (voir points 1.1, 1.2 et 4.2.4) pour un total de ventes de licences JV comptabilisé de 15,1 M€.

Par ailleurs, l'ensemble des titres (ou créances) de JV mis en équivalence au 31/12/10 a fait l'objet d'un test de dépréciation ou « *impairment test* » réalisé par un cabinet indépendant (voir point 4.2.4) qui a entraîné la constatation d'une dépréciation de 2.078 K€.

4-2 Bilan consolidé et structure financière

Les bilans consolidés au 31 Décembre 2010 et au 31 Décembre 2009 sont présentés ci-dessous.

<i>en K€</i>	31/12/2010	31/12/2009		31/12/2010	31/12/2009
			Capital	6 217	6 051
Ecart d'acquisition	36 002	26 189	Primes	36 196	33 984
Immob. Incorporelles	6 316	5 497	Réserves consolidées	16 116	9 393
Immob Corporelles	7 238	1 901	Ecart de conversion	-925	0
Immob. Financières	1 271	2 906	Résultat	- 5 704	6 186
Titres en équivalence	20 821	0	Minoritaires imputés part gpe	- 6 023	0
Actif immobilisé	71 650	36 495	Capitaux Propres Gpe	45 878	55 616
			Minoritaires	513	583
Stocks	878	18	Provisions risques	7 706	207
Clients	28 970	10 470	Provisions pour ID	1 212	1 296
Autres créances	5 044	11 274	Dettes financières	36 775	11 147
VMP	7 796	9 680	Fournisseurs	15 481	1 590
Disponibilités	5 403	6 651	Dettes fiscales et sociales	10 925	3 753
Actif circulant	48 092	38 094	Autres dettes	1 860	419
			Total dettes	38 459	16 908
Régul actif	4 025	358	Régul passif	3 417	337
TOTAL ACTIF	123 768	74 948	TOTAL PASSIF	123 768	74 948

Les postes de bilan varient de manière significative en raison :

- du changement de périmètre et de l'intégration globale de Risc Group, (rappel : malgré le pourcentage d'intérêts de 29.41% et compte tenu d'un contrôle exclusif, la société répond aux critères de la consolidation selon la méthode de l'intégration globale),
- de la consolidation par mise en équivalence des JV.

Les principaux commentaires à apporter sur le bilan consolidé sont les suivants :

4.2.1 Ecarts d'acquisition

Mouvements de l'exercice En K €	Valeurs Brutes au 31/12/2009	Acquisitions	Valeurs brutes au 31/12/2010	Amort au		Valeurs nettes au 31/12/2010	
				31/12/09	Amort 2010		
STS Belgique	1 183		1 183	-	148	59	976
Logon Services	3		3				3
Logon SI France	6 542	-	6 542	-	818	327	5 397
IMC	19 697		19 697	-	1 417	985	17 295
Keyvelop	204		204	-	20	10	174
IMC Espagne	1		1				1
IPSCA	988		988	-	25	49	914
Deal IT		1 387	1 387	-	-	69	1 318
Risc Group		9 737	9 737	-	-	467	9 270
Plateformes JV		654	654	-	-	-	654
IPS Nevada		6	6			-	6
Total	28 618	11 784	40 402	-	2 428	1 966	36 002

Risc Group : voir point 1.3

Deal IT : voir point 1.4

IPS Nevada : voir point 1.1

4.2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

L'augmentation des immobilisations incorporelles (+ 819 K€ en net) et des immobilisations corporelles (+5 337 K€) provient essentiellement de l'intégration du sous groupe Risc dans le périmètre de consolidation.

4.2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières au 31/12/10 sont essentiellement constituées de prêts pour 133 K€ et des dépôts et cautionnements liés aux baux des sociétés du groupe pour 1 136 K€ (dont 726 K€ provenant de Risc Group).

4.2.4 Titres en équivalence

Mouvements de l'exercice En K€	Valeurs brutes au 31/12/2009	Augmentations	Diminutions - Virements	Valeurs brutes au 31/12/2010
JV 2009				
Archiving (Mexique)		3 140		3 140
Document Channel (France)		1 563		1 563
RDVS (Canada)		1 640		1 640
Secure Data (Colombie)		1 640		1 640
Secure Data (Equateur)		1 640		1 640
Erynnis (Belgique)		1 640		1 640
Antrin (Emirats)		1 640		1 640
STS Asia (Hong Kong)		3 140		3 140
Quadraus (Italie)		1 640		1 640
Secure Data (Chili)		1 640		1 640
JV 2010				
Infinite (Belgique)		749		749
Possible Now (Etats-Unis)		602		602
Docoon (France)		735		735
Trizma (Serbie)		602		602
Alve Ferreira (Portugal)		735		735
Total	0	22 746	0	22 746

Suite à la révision de sa stratégie de gestion de ses participations dans les plateformes de confiance numérique (voir point 1.1), le groupe a décidé de consolider par mise en équivalence au 31 décembre 2010 ses participations dans les JV 2009 et les JV 2010.

JV 2009 :

Les JV 2009 entrent dans le périmètre de consolidation par l'acquisition de IPS Nevada : la cession de la licence avait dans leur cas été réalisée en 2008 ou en 2009. Ces JV sont consolidées pour leur valeur brute dans le bilan de IPS Nevada.

JV 2010 :

La cession de la licence STS aux JV 2010 a été réalisée sur l'exercice 2010 : en conséquence, la vente de la licence est éliminée au compte de résultat consolidé à hauteur du pourcentage de détention du groupe dans chaque JV.

Exemple d'écriture sur la JV « Infinite » dans laquelle STS Group détient 49,9% :

	Débit	Crédit
En K €		
En social		
Chiffre d'affaires		1 500
Titres	1 500	
	1 500	1 500
En consolidation		
Titres		1 500
Titres en équivalence	749	
Ecart d'acquisition	751	
Chiffre d'affaires	749	
Ecart d'acquisition		749
	2 249	2 249

Pour certaines JV 2010, l'augmentation de capital et la titrisation de STS n'étaient pas encore juridiquement finalisées au 31/12/10, bien que les contrats de coopération soient conclus et les licences livrées avant la 31/12/10. Dans ce cas, la vente de la licence est éliminée au compte de résultat consolidé à hauteur du pourcentage de détention du groupe dans chaque JV avec comme contrepartie la créance.

Exemple d'écriture sur la JV « Infinite » dans laquelle STS Group détient 49,9% :

	Débit	Crédit
En K €		
En social		
Chiffre d'affaires		1 500
Créance	1 500	
	1 500	1 500
En consolidation		
Créance		735
Chiffre d'affaires	735	
	735	735

Le solde de la créance de 735 K€ remontera en titres mis en équivalence en 2011, dès que l'augmentation de capital sera juridiquement réalisée. Cette écriture n'aura aucune incidence sur le résultat consolidé 2011.

Au 31/12/10, les JV 2010 concernées par ce traitement sont les suivantes :

Mouvements de l'exercice	Valeurs brutes au 31/12/2009	Augmentations	Diminutions - Virements	Valeurs brutes au 31/12/2010
En K€				
JV 2010				
Hamilton (Bulgarie)		765		765
Digital TS (Maroc)		990		990
Gestinfo (Andorre)		752		752
System ASP (Uruguay)		501		501
System ASP (Pérou)		501		501
Systemic (France)		752		752
Inforca (Monaco)		752		752
SAAS Spain (Espagne)		765		765
Kronos (Espagne)		752		752
Sagem (France)		751		751
E Contracting (France)		751		751
SETA (Argentine)		751		751
SYSASAP		751		751
Codisa		765		765
Sovam		752		752
Total	0	11 051	0	11 051

Ce total de créance de 11.051 K€ est inclus dans le poste clients au 31/12/10.

▪ Titres mis en équivalence – provisions

L'ensemble des titres (ou créances) de JV mis en équivalence au 31/12/10 a fait l'objet d'un test de dépréciation ou « *impairment test* » réalisé par un cabinet indépendant.

Ce test a été établi en retenant une approche d'évaluation intrinsèque, par actualisation des flux futurs de trésorerie, qui reposent sur les plans d'affaires déterminés par la direction du groupe en accord avec les partenaires locaux de JV.

Pour ce faire, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Un taux de risque d'insuccès de 40% appliqué à toutes les JV sauf Erynnis et Document Channel qui ont déjà une activité qualifiée ;
- Un taux d'actualisation de 12,6% avant prise en compte du risque pays et d'une prime spécifique ;
- Une prime spécifique de 5% pour tenir compte du caractère encore prospectif des plans d'affaires.

Sur la base des évaluations obtenues, les provisions suivantes ont dû être constatées, dans le cas où la valeur d'utilité calculée est inférieure à la valeur nette comptable.

Mouvements de l'exercice	Provisions au 31/12/2009	Augmentations	Diminutions - Virements	Provisions au 31/12/2010
En K€				
Titres mis en équivalence				
Archiving (Mexique)		1 055		1 055
Document Channel (France)				0
RDVS (Canada)		406		406
Secure Data (Colombie)				0
Secure Data (Equateur)		464		464
Erynnis (Belgique)				0
Antrin (Emirats)				0
STS Asia (Hong Kong)				0
Quadraus (Italie)				0
Secure Data (Chili)				0
Infinite (Belgique)				0
Possible Now (Etats-Unis)				0
Docoon (France)				0
Trizma (Serbie)				0
Alve Ferreira (Portugal)				0
Total	0	1 925	0	1 925

Pour les JV encore comptabilisées dans les créances au 31/12/10, une provision de 153 K€ a du être constatée sur la JV Inforca (Monaco), soit un total de dépréciation constatée de 2.078 K€ (voir point 4.1.2)

Le rapport d'expert conclut à une valeur utile de 88 M€ pour l'ensemble des 30 JV au 31/12/10.

4.2.5 Actif circulant

Stocks

L'augmentation du poste stocks provient directement de l'intégration du sous-groupe Risc. Les stocks chez Risc Group sont constitués de licences de logiciels de sauvegarde (pôle INBOX) et de routeurs (pôle IT Solutions).

Clients

	31/12/2010	dont Risc Group	dont DEAL IT	31/12/2009
En K €				
Clients TTC	21 634	8 083	5 589	10 919
Clients JV	11 050	-	-	-
total clients	32 684	8 083	5 589	10 919
Provision Clients	(3 561)	(3 042)	-	(448)
Provision JV	(153)	-	-	-
Clients nets	28 970	5 041	5 589	10 023

Clients JV et provisions JV : voir point 4.2.4

Autres créances

La consolidation du sous groupe Risc Group apporte 2,3 M€ d'autres créances au 31/12/10.

4.2.6 Capitaux propres

La variation des capitaux propres sur la période est résumée dans le tableau ci-dessous :

	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	écarts de convers.	résultat net part du groupe	Intérêts minoritaires imputés sur le groupe	sous totaux part du groupe	intérêts des minoritaires	Total
En K€									
Situation au 31/12/2009	6 051	33 985	9 393	-	6 187	-	55 616	583	56 199
augmentation de capital et prime d'émission	167	2 211	537	-	-	-	2 915	-	2 915
affectation du résultat	-	-	6 187	-	(6 187)	-	-	-	-
variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	3 665	3 665
écart de conversion	-	-	-	(925)	-	-	(925)	-	(925)
résultat 31/12/2010	-	-	-	-	(5 704)	-	(5 704)	(9 758)	(15 462)
Intérêts minoritaires imputés sur la part du groupe	-	-	-	-	-	(6 023)	(6 023)	6 023	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation au 31/12/10	6 218	36 196	16 117	(925)	(5 704)	(6 023)	45 879	513	46 392

4.2.7 Provisions pour risques et charges

La variation des provisions pour risques et charges sur la période est résumée dans le tableau ci-dessous :

	31/12/2009	Variation de périmètre (RISC)	Dotation	Reprise	31/12/2010
En K €					
Provision IDR STS	207	-	50	-	257
Provision IDR Risc	-	146	37	-	183
Provisions pour risques STS	-	-	373	-	373
Provision pour risques Risc	-	5 528	6 834	4 839	6 893
Provisions	207	5 674	7 294	4 839	7 706

Provisions pour Retraite (PIDR) :

Les provisions pour indemnité de départ en retraite sont calculées sur la base des hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 2%
- Age de la retraite : 65 ans
- Revalorisation des salaires : 2%

Provisions pour risques et charges STS : elles sont composées essentiellement :

- Risques prud'homaux : 136K€
- Provision pour risque : 237K€

La provision pour risque correspond au bail de Rueil abandonné suite au déménagement de STS à Boulogne en juillet 2010 et provisionné jusqu'à son échéance en juillet 2012.

Provisions pour risques et charges Risc : elles sont composées essentiellement :

- Risques prud'homaux : 560K€
- Litiges clients : 473K€
- Provision déménagements & restructurations *: 4 274K€
- Provision restitution anticipée de véhicules : 9 K€
- Provision activités arrêtées et litiges liés : 1 576 K€

*PSE RISC GROUP :

En France, le plan de restructuration des équilibres financiers a entraîné la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui a été approuvé par le conseil d'administration de Risc Group du 9 février 2010 et par le Comité d'Entreprise le 14 avril 2010. Le plan approuvé a arrêté la suppression de 166 postes, avec l'ouverture de 45 postes au reclassement dont 33 créations de poste, soit un solde net de 121 suppressions d'emploi.

Ce plan est terminé au 31 décembre 2010 mais des provisions subsistent au titre des différentes aides auxquelles les salariés ont droit dans le cadre du plan.

4.2.8 Dettes financières

Le détail des dettes financières au 31/12/10 est résumé dans le tableau ci-dessous :

	31/12/2010		31/12/2009	
		<i>dont à - d'un an</i>	<i>dont à + d'un an</i>	
			<i>an</i>	
En K €				
Emprunts Obligataires STS	19 245	2 327	16 918	8 333
Emprunts OSEO STS	3 664	220	3 444	882
Autres emprunts STS	1 630	403	1 227	1 931
Total dette STS	24 539	2 950	21 589	11 146
Emprunts Risc	10 194	6 256	3 938	
Retraitements locations fin.	1 964	977	987	
Autres dettes financières	78	78	-	
Total dette Risc	12 236	7 311	4 925	-
Total dettes financières	36 775	10 261	26 514	11 146

L'endettement net du groupe au 31/12/10 est résumé dans le tableau ci-dessous :

	31/12/2010	31/12/2009
En K €		
Dettes financières	36 775	11 146
Trésorerie active	13 199	16 331
Endettement net	23 576	-5 185

4.2.9 Autres dettes d'exploitation

En K €	31/12/2010	<i>dont</i>	<i>dont</i>	31/12/2009
		<i>Deal IT</i>	<i>Risc group</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 481	4 146	7 838	1 590 ¹
Dettes fiscales et sociales	10 924	430	4 380	3 753
Autres dettes	1 852		1 795	420
Total dettes d'exploitation	28 257	4 576	14 013	5 763¹

5 - EVOLUTION DE L'EFFECTIF

L'évolution de l'effectif du groupe et sa répartition par pays et par filiales sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	STS	RG Inbox	RG IT Sol.	DEAL IT	31/12/2010	STS	31/12/2009
France	85	104	84	8	281	62	62
Belgique	8	34			42	8	8
Allemagne		6			6		0
Espagne	8	18			26	8	8
Suisse		6			6		0
Italie					0		0
Angleterre		10			10		0
Ukraine			26		26		0
	101	178	110	8	397	78	78

6 - ACTIVITE DES FILIALES

L'activité des filiales est résumée dans le tableau ci-dessous.

En K €	<i>CAPITAUX</i>	<i>QUOTE PART</i>	VNC TITRES	RESULTAT
	<i>PROPRES</i>	<i>DETENUE</i>	31/12/2010	DERNIER
	31/12/2010	(en %)		EXERCICE
Filiales détenues à + de 50%				
- IMC Espagne	(37)	54,85%	16	(42)
- STS BENELUX	5 656	100,00%	2 700	1 880
- IPSCA Espagne	5 407	88,13%	3 036	282
- DEAL IT	550	100,00%	1 924	175
- Risc Group Belgique (c/Deal IT)	(1 267)	100,00%	939	(4 560)
- Risc Group Italie (c/Deal IT)	1 408	100,00%	730	(914)
- Risc Group Suisse (c/Deal IT)	77	100,00%	197	(2 577)
- Risc Group Espagne (c/Deal IT)	136	100,00%	142	(1 124)
Filiales détenues de 10 à 50%				
- RISC GROUP (sous groupe Risc)	31 170	28,85%	11 347	(35 060)
- DOCOON	na	49,00%	1 500	na
- INFINITE SOLUTIONS	na	49,00%	1 500	na
- POSSIBLE NOW	na	30,00%	1 500	na
- FERREIRA	na	49,00%	1 500	na
- TRIZMA	na	30,00%	1 500	na

Note sur Risc Group

Le résultat de (35 060) K€ est le résultat consolidé du sous groupe Risc du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010. Sur cette période, le groupe Risc a lancé une restructuration importante dont les effets sont entièrement comptabilisés au 30 juin 2010 (voir points 1.3 et 4.1.2).

A noter que post restructuration, le groupe Risc a publié un résultat semestriel opérationnel courant au 31/12/10 positif de

+ 2,8 M€ (pour un résultat net de +6M€).

Note sur les filiales de Risc Group (Belgique/Italie/suisse/Espagne) acquises par DEAL IT et IPSCA (point 1.10)

Comme pour Risc Group, les résultats fortement négatifs des filiales correspondent aux résultats au 30/06/10 incluant les charges de restructuration. Les quatre filiales ont réalisé des résultats positifs sur le semestre de juillet à décembre 2010, notamment en cédant des licences de suite logicielle STS.

Notes sur les JV

Docoon, Infinite Solutions, Possible Now, Ferreira et Trizma sont 5 JV créées sur l'exercice, auxquelles STS a apporté sa suite logicielle à hauteur de 1,5 M€ en étant rémunéré en titres de la JV nouvellement créée. Ces sociétés n'ont pas encore arrêté de comptes au 31 décembre 2010.

7 - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2010, STS a poursuivi ses dépenses en matière de recherche et de développement pour un montant de l'ordre de 2.957 K€ inscrit en charges d'exploitation.

STS est positionné sur le marché de la Preuve, de l'Echange et de l'Archivage (PEA) en tant que leader de confiance numérique avec des canaux de vente soit directs, soit indirects.

L'objectif du projet PEA était notamment d'offrir aux clients de STS une chaîne de confiance numérique intégrale et intégrée, conforme aux normes et standards du domaine, se voulant hautement paramétrable et n'existant pas actuellement sur le marché.

Les frais de recherche et développement engagés sur la période ont notamment permis à STS de sortir cette nouvelle suite logicielle PEA en janvier 2011 (voir point 2.1).

8 - EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES

Bien que la Direction du Groupe considère que les conditions macro-économiques manquent toujours de stabilité et de visibilité, en particulier dans certaines régions du monde qui concernent le groupe désormais au travers de ses JV, sauf bouleversement majeur, les principaux indicateurs 2011 devraient avoisiner :

- Un chiffre d'affaires consolidé 2011 de l'ordre de 115 M€ contre 87 M€ en 2010 ;
- Un résultat avant amortissement des écarts d'acquisitions et Impôts 2011 de l'ordre de 13 M€ contre une perte de 9 M€ en 2010 ;
- Un résultat net part du Groupe de l'ordre de 4 M€ tenant compte de 4 M€ d'amortissement d'écart d'acquisition contre une perte 2010 de 5,7 M€.

La direction souhaite néanmoins attirer l'attention sur le risque permanent d'une JV qui démarre moins vite que prévu : le risque de perte financière n'existe quasiment pas car STS n'apporte aucun autre financement que sa licence, il est toutefois possible d'être amené à comptabiliser une provision pour dépréciation (sans impact cash) lors des tests semestriels de valeur en sus de l'amortissement annuel linéaire des écarts d'acquisition.

Une dépréciation de 2,1 M€ a ainsi du être constatée au 31/12/10 sur 3 JV dont le démarrage est plus lent que sur le plan initial.

9 – COMPTES ANNUELS DE STS GROUP AU 31 DECEMBRE 2010

9-1 Compte de résultat au 31 Décembre 2010

	31/12/2010	31/12/2009
CHIFFRE D'AFFAIRES	17 706	18 140
Autres produits d'exploitation	6009	108
Achats	40	60
Charges externes	8 589	4 809
Impôts et Taxes	526	503
Charges de personnel	6 147	5 303
Dotations aux amortissements et provisions	1 691	4 306
Autres charges	1	3
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 721	3 263
Produits financiers	330	709
Charges financières	1 792	453
RESULTAT FINANCIER	-1 462	256
Produits exceptionnels	10 388	4090
Charges exceptionnelles	10 768	628
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-380	3 462
Participation des salariés	304	425
IS courant	664	1 364
RESULTAT NET	3 910	5 191

Activité et résultat opérationnel

Le chiffre d'affaires 2010 inclut 14.100 K€ de chiffre d'affaires lié aux cessions de licences dans le cadre de création de JV et les autres produits correspondent à des facturations aux sociétés du groupe (licences et prestations de services dans le cadre de conventions réglementées).

Résultat financier

Le résultat financier inclut 1,1 M€ d'intérêts et 556 K€ de dotations aux amortissements des primes de remboursement des OC, compensé par des produits financiers issus des intérêts sur comptes courants.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel inclut en charges et en produits un montant équivalent de 9,7 M€ correspondant à la valeur nette comptable des JV cédées à IPS Nevada en juin 2010 (voir point 1.1) sans effet sur le résultat net.

La perte exceptionnelle est essentiellement constituée par les dotations aux amortissements dérogatoires.

Impôt

A noter que l'impôt sur les sociétés inclut un crédit d'impôt recherche de 914 K€.

9-2 **Bilan au 31 Décembre 2010**

<i>en K€</i>	31/12/2010	31/12/2009		31/12/2010	31/12/2009
Immob. Incorporelles	28 075	28 253	Capital	6 218	6 051
Immob. Corporelles	1 668	1 745	Primes	36 196	33 984
Immob. Financières	26 618	7 420	Réserves & RàN	9 393	4 202
Actif immobilisé	56 362	37 417	Résultat	3 910	5 191
			Subventions	200	200
Stocks	2	9	Provisions réglementées	1 953	1 753
Clients	15 106	8 400	Capitaux Propres	57 871	51 382
Autres créances	15 432	5 522	Provisions p. risques & ch.	373	1 503
VMP	5 835	9680	Emprunts obligataires	19 245	8 333
Disponibilités	1 519	6 263	Emprunts Ets de crédit	4 659	2 322
Actif circulant	37 896	29 876	Emprunts/dettes fi divers	6 810	73
Comptes de régul.	2 163	359	Dettes fournisseurs	4 107	2 056
			Dettes fiscales et sociales	3 053	2 534
			Autres dettes	74	698
			Comptes de régul	227	325
TOTAL ACTIF	96 421	67 652	TOTAL PASSIF	96 421	67 652

Actif

Les mouvements sur les immobilisations financières sont repris dans le tableau ci-dessous.

Mouvements de l'exercice	Valeurs brutes au 31/12/2009	Augmentations	Diminutions - Virements	Valeurs brutes au 31/12/2010	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2010
En K€						
Titres de participation						
STS Espagne	16			16		16
STS Belgique	2 700			2 700		2 700
IPSCA Espagne	3 036			3 036		3 036
Document Channel (JV)	1 500		1 500	0		0
STS Asia (JV)	18		18	0		0
Risc Group		11 347		11 347		11 347
DEAL IT		1 924		1 924		1 924
JV Infinite Solutions		1 500		1 500		1 500
JV Dococon		1 500		1 500		1 500
JV Possible Now		1 500		1 500		1 500
JV Trizma		1 500		1 500		1 500
	7 270	19 271	1 518	25 023	0	25 023
Autres immobilisations financières						
Prêts	14	120		134		134
Dépôts et cautionnements	144	141		285		285
Actions propres		1 275	98	1 177	98	1 079
	158	1 536	98	1 596	98	1 498
Total Immobilisations fin.	7 428	20 807	1 616	26 619	98	26 521

Le détail des postes clients est repris dans le tableau ci-dessous :

	31/12/2010	31/12/2009
En K €		
Clients TTC	13 115	8 031
Clients douteux	305	305
Clients FAE	2 204	612
total clients	15 624	8 948
Provision Clients	(518)	(548)
Clients nets	15 106	8 400

L'augmentation du poste clients provient de la vente de licences à des JV sur la période (3.000 K€), pour lesquelles la société n'a pas encore été titrée au 31/12/10 (voir notes 1.5), et à des créances sur des licences concédées à ses filiales également dans le cadre de création de JV par ces filiales (5.400 K€)

Le détail des postes autres créances est repris dans le tableau ci-dessous :

	31/12/2010	31/12/2009
En K €		
Etat / Taxe sur le CA	1 462	427
Autres créances (dont C/C)	13 970	5 095
Total	15 432	5 522

Les autres créances incluent :

- une créance sur IPS Nevada à plus d'un an pour un montant de 3,7 M€ liée à la cession de deux participations (JV).
- le compte courant sur IPSCA Espagne pour 4,5 M€
- le compte courant sur DEAL IT de 5 M€ (avance faite à DEAL IT pour racheter les filiales Risc Belgique, Risc Suisse et Risc Italie)
- une créance d'impôt sur les sociétés à récupérer de 0,9 M€.

Passif

La variation des capitaux propres est détaillée dans le tableau ci-dessous.

	Capital	Primes liées au capital	Réserve légale	Autres réserves	Résultat	Subventions	Provisions réglementées	Total
En K€								
Situation au 31/12/2009	6 051	33 985	216	3 987	5 190	200	1 753	51 382
affectation du résultat 31/12/09			259	4 931	(5 190)			-
augmentation de capital et prime d'émission	167	2 211						2 378
Provisions réglemen.						200		200
résultat 31/12/2010					3 910			3 910
Situation au 31/12/10	6 218	36 196	475	8 918	3 910	200	1 953	57 870

La variation des provisions pour risques et charges est détaillée dans le tableau ci-dessous.

	31/12/2009	Dotation	Reprise	31/12/2010
En K €				
Provision pour risques		136		136
Provisions pour charges		237		237
Provisions	-	373	-	373

La provision pour risques de 136 K€ correspond à des litiges prud'homaux.

La provision pour charges correspond au bail de Rueil abandonné suite au déménagement de STS à Boulogne en juillet 2010 et provisionné jusqu'à son échéance en juillet 2012.

Le détail des dettes financières est repris dans le tableau ci-dessous :

	31/12/2010	<i>dont à - d'un an dont à + d'un an</i>		31/12/2009
En K €				
Emprunts Obligataires STS	19 245	2 327	16 918	8 333
Emprunts OSEO STS	3 464	220	3 244	882
Autres emprunts STS	1 183	253	930	1 931
Compte courant RG ITSolutions	6 811	6 811		-
Total dettes financières	30 703	9 611	21 092	11 146

Détail des Emprunts obligataires :

- Emprunt de 2008 : 150 Obligations convertibles :
Reste 125 Obligations de 66.666€ chacune remboursables au nominal par tranches de 25 chaque année (1^{er} juillet).
- Emprunt 450 OC janvier 2010 (2.250 K€) :
Emission de 450 OC de 5000€ remboursables à 5 900€ au taux de 8%. Remboursables in fine ou convertibles en actions. Durée 2010/2016.
La prime de remboursement des obligations s'élève à 344K€ au 31 décembre 2010.
- Emprunt 1570 OC mars 2010 (7.850 K€) :
Emission de 1570 OC de 5000€ remboursables à 5 900€ au taux de 8%. Remboursables in fine ou convertibles en actions. Durée 2010/2016.
La prime de remboursement des obligations s'élève à 1 258 K€ au 31 décembre 2010.

Emprunts OSEO :

- Un emprunt de 3 M€ a été accordé par OSEO sur l'exercice pour financer le projet de développement de la suite logicielle PEA (Preuve Echange Archivage)

Compte courant Risc Group IT Solutions :

- Correspond à une avance de trésorerie ponctuelle dans le cadre des conventions de trésorerie intragroupe. Cette avance a été remboursée en 2011.

Le détail des dettes d'exploitation est donné dans le tableau ci-dessous :

	31/12/2010	31/12/2009
En K €		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 107	2 056
Dettes fiscales et sociales	3 053	2 535
Autres dettes	74	698
Total dettes d'exploitation	7 234	5 289

En application de l'article D.441-4 du code du commerce, le tableau ci-dessous présente à la date du 31 décembre 2010 la décomposition du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance (en K€).

Échéances (J = date de clôture)	Dettes échues à la clôture	Échéances à J+15	Échéances entre J+16 et J+45	Échéances entre J+46 et J+60	Échéances au-delà de J+60	Hors échéances	Total Dettes fournisseurs
Fournisseurs (401+403)	2 246		811		1 435		2 246
Fournisseurs immobilisations (404+405)	0					0	0
TOTAL à payer	2 246	0	811	0	1 435	0	2 246
Factures non parvenues (408)	1 861		426		1 435		1 861
Autres (à détailler)							0
TOTAL	4 107	0	1 237	0	2 870	0	4 107

Le montant global des charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI s'élève à 82.869 €.

10 – OPERATIONS DE LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

10.1 Bilan semestriel du contrat de liquidité conclu avec la société ODDO le 29/09/10

Au titre du contrat de liquidité confié par la société STS Group à Oddo Corporate Finance, à la date du 31 décembre 2010, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
13.256 titres et 50.481,51 € en espèces

Il est rappelé que lors de la mise en place du contrat le 29 septembre 2010, les moyens suivants figuraient au contrat de liquidité : 100.000 €

10.2 Bilan semestriel du contrat de rachat d'actions conclu avec la société Direct Securities le 23/08/10

Au titre du contrat de rachat d'actions confié par la société STS Group à Direct Securities, à la date du 31 décembre 2010, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
66.223 titres et 523.395 € en espèces

Il est rappelé que lors de la mise en place du contrat le 23 août 2010, les moyens suivants figuraient au contrat de liquidité : 500.000 €

11 – PLANS D’OPTIONS DE SOUSCRIPTION D’ACTIONS ET D’ACTIONS GRATUITES

11.1 Plans d’options de souscriptions d’actions

L’assemblée générale mixte en date du 28 avril 2009 a autorisé le Conseil à consentir à certains membres du personnel de la Société des options donnant droit à la souscription d’actions de la Société. Par décision en date du 10 juin 2009, le Conseil a arrêté le principe de la mise en place des stock-options.

Le Conseil dans sa séance du 20 mai 2010 a arrêté le nombre d’options à émettre et le nom des bénéficiaires.

L’ensemble des informations requises en application de l’article L 225-184 du Code de Commerce est communiqué dans le rapport susmentionné.

Sur l’exercice 2010, 88.200 stock-options ont été attribuées à 29 salariés de la société aux conditions suivantes :

- prix : 9,15 euros
- date d’échéance : 20 mai 2017

Pour rappel, 81.667 stock-options ont été attribuées sur l’exercice 2009.

11.2 Plans d’actions gratuites

Aucun plan d’actions gratuites n’est en vigueur chez STS Group.

12 – PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l’article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l’état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l’exercice, soit le 31 décembre 2010.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l’article L. 225-102 du Code de commerce s’élevait au 31 décembre 2010 à 0 %.

13 – INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

13.1 Composition du conseil d’administration

Au 27 mai 2011, le conseil d’administration de la société est composé comme suit :

PRÉSIDENT DU CONSEIL	
Bernard Calvignac	Nommé le 21 juin 2007 ; son mandat expirera lors de l’assemblée qui statuera sur les comptes de l’exercice clos le 31/12/2012.
AUTRES ADMINISTRATEURS	
Henri Cremades	Nommé le 21 juin 2007 ; son mandat expirera lors de l’assemblée qui statuera sur les comptes de l’exercice clos le 31/12/2012.
Pierre Fort	Nommé le 21 juin 2007 ; son mandat expirera lors de l’assemblée qui statuera sur les comptes de l’exercice clos le 31/12/2012.
James Cohen	Nommé le 24 juin 2010 ; son mandat expirera lors de l’assemblée qui statuera sur les comptes de l’exercice clos le 31/12/2015.
Pierre Leijder	Nommé le 30 août 2006 ; son mandat expirera lors de l’assemblée qui statuera sur les comptes de l’exercice clos le 31/12/2011.

PRÉSIDENT DU CONSEIL	
APlus Finance représentée par M. Jean-Michel Pimont	Nommé le 24 juin 2010 ; son mandat expirera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

13.2 Rémunération des mandataires sur la période

Les mandataires n'ont perçu directement aucune rémunération, aucun jeton de présence et aucune stock option sur l'exercice 2010.

La société Compulease dont Monsieur Calvignac (PDG) est le gérant a facturé des prestations d'assistance technique pour un montant total de 108.000 € sur l'exercice (STS France).

La société Compliance dont Monsieur Cremades (Administrateur - directeur général délégué) est le gérant a facturé des prestations d'assistance technique pour un montant total de 183.000 € sur l'exercice, dont 75 K€ de frais de déplacement (STS Benelux).

La société MDC dont Monsieur Fort (Administrateur - directeur général délégué) est le gérant a facturé des prestations d'assistance technique pour un montant total de 108.000 € sur l'exercice (STS France).

La société Finarc dont Monsieur Cohen (Administrateur - directeur général délégué) est le gérant a facturé des prestations d'assistance technique pour un montant total de 108.000 € sur l'exercice (STS France).

La société APMJ dont Monsieur Leijder (Administrateur - directeur général délégué) est le gérant a facturé des prestations d'assistance technique pour un montant total de 108.000 € sur l'exercice (STS Benelux).

13.3 Autres mandats exercés par les mandataires

Les autres mandats exercés par les membres du conseil d'administration sont les suivants :

<i>Nom et adresse professionnelle :</i>	Bernard CALVIGNAC STS Group 7/11 rue Castéja – 92100 Boulogne Billancourt
<i>Fonction ou mandat exercé dans la Société au cours de l'exercice écoulé :</i>	Président directeur général
<i>Fonction principale exercée en dehors de la Société :</i>	
<i>Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - PDG de Risc Group - Administrateur de Risc Group IT Solutions - Administrateur de Risc Group Belgique - Administrateur de Risc Group Allemagne - Administrateur de Risc Group Espagne

<i>Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société au cours des 5 dernières années :</i>	<p><u>Mandats en France :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Compulease Inn (SA) RCS Annecy 504 140 047 - Membre du conseil de surveillance de Financière Croissance investissement (SA) - RCS Paris 380 205 518 - Administrateur de la société Foot National (SA) RCS Paris 509 248 878 - Administrateur de la société Football Club Istres Ouest Provinces FCIOP (SA sportive professionnelle) RCS Salon de Provence 508 106 960 - Président du Conseil d'administration et administrateur de la société CODASYSTEM France RCS NANTERRE 437 511 629 - Gérant de La Bastide Ramatuelle (SARL) RCS Annecy 507 453 322 - Gérant de la société ALPEN VALLEY (SCI) RCS ANNECY 491 666 863 <p><u>Mandats à l'étranger :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur délégué de la société Compulease SA RCS Luxembourg B 99010 - Gérant Compuleae (SARL) Suisse - Administrateur délégué de Compulease Real Estate RCS Luxembourg B 70179 - Président de STS Group BENELUX (SA) Belgique - Président de Logon Solution Integrator Belgique - Administrateur délégué de Compulease Real Estate RCS Luxembourg B 70179 - Administrateur de STS ASIA Holding Ltd Hong Kong 1351223 - Administrateur de CHINA Ltd Hong Kong 1351228
--	--

<i>Nom et adresse professionnelle :</i>	Henri CREMADES STS Group 7/11 rue Castéja – 92100 Boulogne Billancourt
<i>Fonction ou mandat exercé dans la Société au cours de l'exercice écoulé :</i>	Administrateur et directeur général délégué
<i>Fonction principale exercée en dehors de la Société :</i>	
<i>Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Risc Group IT Solutions - Administrateur de Risc Group Espagne

<i>Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société au cours des 5 dernières années :</i>	<p><u>Mandats en France :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Compulease Inn (SA) RCS Annecy 504 140 047 - Président du directoire de Financière Croissance investissement (SA) - RCS Paris 380 205 518 - Président Directeur Général de la société Foot National (SA) RCS Paris 509 248 878 - Administrateur de la société Football Club Istres Ouest Provinces FCIOP (SA sportive professionnelle) RCS Salon de Provence 508 106 960 - Administrateur de la société CODASYSTEM France RCS NANTERRE 437 511 629 - Membre du Directoire de la société STADE PPHOCEEN RCS MARSEILLE 501 554 265 - Gérant de La Bastide Ramatuelle (SARL) RCS Annecy 507 453 322 - Gérant de la Société INFORMATIQUE CONSEIL EXPERT (SARL) RCS AIX EN PROVENCE 383 020 948 - Gérant de la société C.S.I. (SNC) RCS AIX EN PROVENCE 380 648 188 - Gérant de la société FINE SARL RCS NIMES 401 576 772 - Liquidateur de la société ACENA –AUDIT CONSEIL ET NEGOCE ASSOCIES RCS LYON 417 932 738 <p><u>Mandats à l'étranger :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur délégué de la société QUADRAUS RCS Luxembourg - Gérant de la Société COMPLIANCE COMPANY (SARL) Société de droit monégasque - Administrateur de STS Group BENELUX (SA) Belgique - Administrateur de STS ASIA Holding Ltd Hong Kong 1351223 - Administrateur de CHINA LIMITED Hong Kong 1351228 - Administrateur de la société STS ESPAGNE
--	--

<i>Nom et adresse professionnelle :</i>	Pierre FORT STS Group 7/11 rue Castéja – 92100 Boulogne Billancourt
<i>Fonction ou mandat exercé dans la Société au cours de l'exercice écoulé :</i>	Administrateur et directeur général délégué
<i>Fonction principale exercée en dehors de la Société :</i>	
<i>Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe :</i>	Président directeur général de Risc Group IT Solutions depuis le 15 janvier 2010 Administrateur de RISC GROUP

<p><i>Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société au cours des 5 dernières années :</i></p>	<p><u>Mandats en France :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de STS Group RCS Nanterre 431 928 365 - Administrateur de COMPULEASE INN RCS Annecy 504 140 047 - Gérant de MDC SARL RCS Nîmes 440 266 344 - Gérant de la SCI Charles RCS Nîmes 414 853 143 - Gérant de la SCI Diane RCS Nîmes 409 972 155 - Gérant de la SCI Marine 1 RCS Nîmes 420 151 003 - Gérant de la SCI Madicha RCS Nîmes 402 311 997 <p><u>Mandats à l'étranger :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur délégué de CADAMI FINANCES Luxembourg - Administrateur délégué de TECHNOINVEST Luxembourg - Administrateur délégué de CADIMMO INVEST Luxembourg - Administrateur de STS group Benelux Belgique - Administrateur de STS ASIA Holding Ltd Hong Kong 1351223 - Administrateur de CHINA LIMITED Hong Kong 1351228
---	---

<p><i>Nom et adresse professionnelle :</i></p>	<p>James Cohen STS Group 7/11 rue Castéja – 92100 Boulogne Billancourt</p>
<p><i>Fonction ou mandat exercé dans la Société au cours de l'exercice écoulé :</i></p>	<p>Administrateur et directeur général délégué</p>
<p><i>Fonction principale exercée en dehors de la Société :</i></p>	
<p><i>Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe :</i></p>	
<p><i>Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société au cours des 5 dernières années :</i></p>	<p><u>Mandats en France :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de STS Group RCS Nanterre 431 928 365 - Administrateur de la Société FOOT NATIONAL RCS PARIS 509 248 878 - Membre du directoire de FINANCIERE CROISSANCE INVESTISSEMENT RCS Paris 380 205 518 - Gérant de la société FINARC SARL RCS NANTERRE 477 855 217 <p><u>Mandats à l'étranger :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur délégué de COMMUNICATION TRADING SA Luxembourg - Administrateur de STS group Benelux Belgique

<p><i>Nom et adresse professionnelle :</i></p>	<p>Pierre Leijder STS Group 7/11 rue Castéja – 92100 Boulogne Billancourt</p>
<p><i>Fonction ou mandat exercé dans la Société au cours de l'exercice écoulé :</i></p>	<p>Administrateur (mandat voté par l'AGO du 18 décembre 2010)</p>
<p><i>Fonction principale exercée en dehors de la Société :</i></p>	

<i>Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe :</i>	Administrateur de Risc Group
<i>Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société au cours des 5 dernières années :</i>	<p><u>Mandats en France :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de STS Group RCS Nanterre 431 928 365 - Président et membre du conseil de surveillance de FINANCIERE CROISSANCE INVESTISSEMENT RCS Paris 380 205 518 <p><u>Mandats à l'étranger :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérant de la société A.P.M.J, société de droit Belge - Administrateur de la société ARCH & DOC S.A., société de droit belge - Représentant permanent de la société A.P.M.J administrateur délégué de la société STS GROUP BENELUX - Représentant permanent de la société A.P.M.J administrateur délégué de la société RISC GROUP BELGIUM - Administrateur de STS ASIA Holding Ltd Hong Kong 1351223 - Administrateur de CHINA LIMITED Hong Kong 1351228

<i>Nom et adresse professionnelle :</i>	A PLUS FINANCE 8, rue Bellini – 75016 PARIS <u>Représentée par Monsieur Jean Michel PIMONT</u>
<i>Fonction ou mandat exercé dans la Société au cours de l'exercice écoulé :</i>	Administrateur
<i>Fonction principale exercée en dehors de la Société :</i>	
<i>Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe :</i>	
<i>Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société au cours des 5 dernières années :</i>	<p><u>Mandats en France :</u></p> <p><u>Mandats à l'étranger :</u></p>

14 - RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 232 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués par Risc Group sur les trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>dividende</u>	<u>avoir fiscal</u>	<u>revenu global</u>
31/12/2009	0	0	0
31/12/2008	0	0	0
31/12/2007	0	0	0

15 - TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous trouverez ci-dessous le tableau des résultats des 5 derniers exercices.

Nature des indications	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
chiffres en €					
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
capital social	3 000 000	3 766 231	4 559 773	6 051 133	6 217 884
nombre d'actions ordinaires existantes	3 000 000	3 766 231	4 559 773	6 051 133	6 217 884
nombre d'actions à dividende prioritaire					
nombre maximal d'actions futures à créer				252 631	1 013 406
par conversion				0	672 660
par exercice de droit de souscription				252 631	340 746
Opérations & Résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 471 761	8 321 893	13 499 667	18 140 068	17 706 691
Résultat avt impôts, part.sal. & dot.amort./prov.	1 834 597	2 910 233	4 752 699	7 724 246	8 394 937
Impôts sur les bénéfices (hors CIR)	139 157	309 405	412 134	1 364 378	1 597 996
Participation des salariés due au titre de l'exercice				425 625	287 253
Résultat après impôts, part. sal. & dot.amort./prov.	189 429	1 415 290	2 525 374	5 190 909	3 910 056
Résultat distribué					0
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, part.sal. avt dot.amort./prov.	0,57	0,69	0,95	0,98	1,05
Résultat après impôts, part.sal. & dot.amort.& prov.	0,06	0,38	0,55	0,86	0,63
Dividende attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pdt l'exercice	24	22	64	75	85
Montant de la masse salariale de l'exercice	592 378	876 277	1 051 742	3 504 241	4 019 401
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	317 954	426 412	559 745	1 798 894	1 962 521

16 - TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS EN COURS

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L.225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de Commerce.

Ce tableau vous indique l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

<i>Nature de l'autorisation</i>	<i>Montant maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter de l'émission</i>	<i>DPS</i>	<i>Durée</i>	<i>Utilisation</i>
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions des la société. AGE du 10 mars 2010	1.210.226 €	non	18 mois	166.666 € Conseil du 5 mai 2010
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions des la société. AGE du 10 mars 2010	1.210.226 €	non	18 mois	143.750 € Conseil du 17 mars 2011
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions des la société. AGE du 10 mars 2010	1.210.226 €	non	18 mois	44.725 € augmentation de capital actuellement en cours
Emission d'obligations convertibles en actions nouvelles de la société avec suppression du DPS des actionnaires AGE du 10 mars 2010	3.630 OC à 5.000 €	non	18 mois	1.570 OC Conseil du 9 avril 2010

17 – NOMINATION D'UN TROISIEME COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT

Le conseil d'administration a pensé souhaitable de nommer un troisième commissaire aux comptes disposant d'un réseau mondial, susceptible d'accompagner le développement de STS Group à l'international.

A cet effet, le conseil propose de nommer la société DELOITTE & ASSOCIES, dont le siège est situé 185, avenue Charles de Gaulle, 92524 NEUILLY CEDEX, représentée par Monsieur Gabriel ATTIAS, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, et la société BEAS, dont le siège est situé 7-9, Villa Houssay, 95524 NEUILLY CEDEX, représentée par Monsieur William DI CICCIO en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La société DELOITTE & Associés étant par ailleurs déjà commissaire aux comptes du groupe Risc, cette nomination permettra une optimisation des mandats au sein du groupe.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

II. Comptes consolidés et annexes au 31/12/2010

Sommaire

- I. COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010
 - 1 BILAN ACTIF
 - 2 BILAN – PASSIF
 - 3 COMPTE DE RESULTAT
 - 4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
- II. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010
 - 1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE
 - 1.1 Consolidation au 31 Décembre 2010 des participations du groupe dans les plateformes de confiance numérique (JV)
 - 1.2 Prise de participation de 29,4% dans Risc Group le 15 Janvier 2010
 - 1.3 Restructuration de Risc Group
 - 1.4 Acquisition de 100% de la société DEAL IT le 30 avril 2010
 - 1.5 Acquisition par DEAL IT et IPSCA Espagne de 4 filiales de Risc Group : Risc Belgique, Risc Espagne, Risc Italie et Risc Suisse
 - 2 PRINCIPES DE CONSOLIDATION
 - 2.1 Principes Généraux
 - 2.2 Ensemble consolidé
 - 2.3 Traitement comptable des Joint Ventures (« JV »)
 - 2.4 Ecarts d'acquisition
 - 2.5 Immobilisations incorporelles
 - 2.6 Immobilisations corporelles
 - 2.7 Contrats de location financement
 - 2.8 Imposition différée
 - 2.9 Provision pour dépréciation de créances
 - 2.10 Valeurs Mobilières de Placement
 - 2.11 Engagements de retraites et prestations assimilées
 - 2.12 Intérêts des minoritaires
 - 3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF
 - 3.1 Ecarts d'acquisitions – bruts
 - 3.2 Immobilisations incorporelles
 - 3.3 Immobilisations corporelles
 - 3.4 Immobilisations financières
 - 3.5 Titres mis en équivalence
 - 3.6 Stocks
 - 3.7 Clients et comptes rattachés
 - 3.8 Autres créances
 - 3.9 Valeurs mobilières de placement et disponibilités
 - 3.10 Comptes de régularisations actif
 - 4 NOTES SUR LE BILAN PASSIF
 - 4.1 Capital social
 - 4.2 Tableau de variation des capitaux propres
 - 4.3 Provision pour risques et charges
 - 4.4 Provision pour impôts différés
 - 4.5 Emprunts et dettes financières diverses
 - 4.6 Endettement net
 - 4.7 Dettes d'exploitation
 - 4.8 Comptes de régularisations passif
 - 5 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT
 - 5.1 Chiffre d'affaires
 - 5.2 Résultat financier
 - 5.3 Résultat exceptionnel
 - 5.4 Taux effectif d'impôt (preuve d'impôt)

I. COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010

1 BILAN ACTIF

ACTIF	Notes	31-déc-10		31-déc-09	
En euros		Brut	Amort./Prov.	Net	Net
Ecarts d'acquisition	3.1	40 402 337	4 399 613	36 002 723	26 189 131
Immobilisations incorporelles	3.2	20 979 876	14 663 284	6 316 592	5 497 873
Immobilisations corporelles	3.3	14 020 603	6 781 964	7 238 638	1 901 850
Immobilisations financières	3.4	1 271 037		1 271 037	2 906 452
Titres mis en Equivalence	3.5	22 746 470	1 925 000	20 821 470	-
		Actif immobilisé	99 420 322	27 769 861	71 650 461
					36 495 306
Stocks	3.6	1 253 978	375 039	878 939	17 664
Avances sur commandes		78 598	-	78 598	0
Clients	3.7	32 684 456	3 714 288	28 970 168	10 470 955
Autres créances	3.8	4 965 495	-	4 965 495	11 273 946
Valeurs mobilières de placement	3.9	7 894 191	98 055	7 796 136	9 680 627
Disponibilités	3.9	5 403 063		5 403 063	6 651 269
		Actif circulant	52 279 779	4 187 382	48 092 397
					38 094 461
Comptes de régularisation Actif	3.10	4 025 945	-	4 025 945	358 527
TOTAL GENERAL		155 726 887	31 957 243	123 768 804	74 948 294

2 BILAN PASSIF

PASSIF	Notes	31-déc-10	31-déc-09
En euros			
Capital social	4.1	6 217 884	6 051 133
Primes d'émission		36 196 076	33 984 861
Réserve légale			215 854
Réserves et RAN mère			
Autres réserves			3 986 609
Réserves consolidées		16 116 785	5 190 808
Ecart de conversion		- 925 151	
Report à nouveau			
Résultat consolidé Groupe		- 5 704 743	6 186 796
Intérêt des minoritaires imputés sur part du Groupe		- 6 023 177	
Capitaux propres	4.2	45 877 674	55 616 061
<hr/>			
Intérêt des minoritaires		512 693	583 128
Autres capitaux propres		512 693	583 128
<hr/>			
Provisions pour risques et charges	4.3	7 706 655	206 981
Provisions Impôts différés	4.4	1 212 176	1 296 305
Total des provisions		9 021 112	1 503 286
<hr/>			
Dettes financières	4.5	36 775 371	11 146 660
Avances sur commandes		8 297	0
Fournisseurs	4.7	15 481 356	1 589 653
Dettes fiscales et sociales	4.7	10 924 797	3 752 742
Autres dettes	4.7	1 852 211	419 917
Total des dettes		68 459 606	16 908 972
<hr/>			
Comptes de régularisation Passif	4.8	3 417 573	336 847
TOTAL GENERAL		123 768 804	74 948 294

3 COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT en liste	Notes	<i>12 mois</i>	<i>12 mois</i>	<i>12 mois</i>	<i>12 mois</i>
		<i>STS</i>	<i>RISC</i>	<i>STS/RISC</i>	<i>31/12/09</i>
		<i>31/12/2010</i>	<i>31/12/2010</i>	<i>31/12/2010</i>	
En euros					
Chiffre d'affaires	5.1	34 634 256	52 580 777	87 215 033	25 133 530
Autres produits d'exploitation		163 407	788 308	951 715	141 292
Total des Produits d'exploitation		34 797 662	53 369 085	88 166 747	25 274 822
Charges d'exploitation :					
Achats consommés		13 594 694	15 487 974	29 082 668	357 811
Charges de personnel		7 697 551	20 839 619	28 537 170	6 193 108
Autres charges d'exploitation		4 570 425	17 242 801	21 813 226	5 303 553
Impôts et taxes		589 517	1 096 504	1 686 021	503 335
Dotations aux amortissements et aux provisions		2 444 223	2 716 367	5 160 590	2 186 139
Total des Charges d'exploitation		28 896 410	57 383 265	86 279 675	14 543 946
Résultat d'exploitation		5 901 253	- 4 014 180	1 887 072	10 730 876
Charges et produits financiers					
Charges et produits financiers	5.2	- 1 109 733	- 25 185	- 1 134 918	- 292 001
Résultat courant des entreprises intégrées		4 791 520	- 4 039 365	752 154	10 438 875
Charges et produits exceptionnels					
Charges et produits exceptionnels	5.3	- 278 693	- 9 619 589	- 9 898 282	- 218 683
Résultat avant IS et Amortissement des écarts d'acquisition		4 512 828	-13 658 954	-9 146 127	10 220 192
Amortissement / Provision des écarts d'acquisitions	3.1	3 568 022	466 580	4 034 602	1 399 457
participation		304 488	-	304 488	425 625
Impôts sur les bénéfices	5.5	2 174 489	16 666	2 191 155	2 534 400
Impôts différés	5.5	-337 915		- 337 915	- 631 274
Résultat net des entreprises intégrées		-1 196 255	-14 142 200	-15 338 455	6 491 984
Quote-part dans le résultat des sociétés mise en équivalence					
Quote-part dans le résultat des sociétés mise en équivalence		- 77 000		- 77 000	
Résultat net de l'ensemble consolidé		-1 273 255	-14 142 200	-15 415 455	6 491 984
Quote-part des minoritaires					
Quote-part des minoritaires		- 24 973	9 735 685	9 710 712	- 305 188
Résultat net Part Groupe		-1 298 228	- 4 406 515	- 5 704 743	6 186 796
Nombre d'actions				6 217 884	6 051 133
Résultat par action				- 0,91	1,02

4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

FLUX DE TRESORERIE en K€	déc-10	déc-09
Opération d'activités		
Résultat net des sociétés intégrées	(5 705)	6 187
Intérêts minoritaires	(9 156)	
Amortissements	10 174	3 586
Provisions et impôts différés	3 956	(206)
Plus-valeur sur cessions		
Autres		
Capacité d'autofinancement de la période	(731)	9 567
Variation des stocks et en cours	114	(5)
Variation des clients	(11 050)	(8 076)
Variation des fournisseurs	2 587	786
Autres variations	4 741	(3 526)
Variation du besoin en fonds de roulement	(3 608)	(10 821)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(4 339)	(1 254)
Opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 995)	(10 740)
Acquisition et augmentation d'immobilisations financières	(20 339)	0
Total	(24 334)	(10 740)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(433)	0
Cessions et diminutions d'immobilisations financières	0	0
Total	(433)	0
Investissements nets de la période	(23 901)	(10 740)
Incidence des variations du périmètre de consolidation		0
Variation du besoin en fonds de roulement et divers		0
Coût d'acquisition des sociétés consolidées	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(23 901)	(10 740)
Opération de financement		
Augmentation du capital	2 914	10 296
Frais lié à l'offre publique d'échange d'actions		
Dividendes attribués aux actionnaires de la société mère		
Comptes courants d'actionnaires		
Total	2 914	10 296
Variation des emprunts et dettes financières	22 194	(2 140)
Dont Emprunts souscrits:	27 741	0
Dont Emprunts remboursés:	(5 547)	(2 140)
Variation du besoin en fonds de roulement et divers		0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	25 108	(2 140)
Incidence de la variation des taux de change		
Variation de la trésorerie	(3 132)	(3 838)
Trésorerie à l'ouverture	16 332	20 170
Trésorerie à la clôture	13 199	16 332
dont - disponibilités	5 403	6 651
- Valeurs mobilières de placement	7 796	9 681

II. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010

1 FAIT MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Consolidation au 31 Décembre 2010 des participations du groupe dans les plateformes de confiance numérique (JV)

STS Group a développé depuis trois ans un réseau mondial de plateformes de confiance numérique (JV) en apportant à ces JV créées avec des partenaires locaux de premier plan, sa suite logicielle de confiance numérique. En rémunération de la vente de sa licence, STS Group reçoit des titres de la JV et, dès le démarrage opérationnel de la JV, un pourcentage du chiffre d'affaires au titre de royalties.

En 2008/2009, STS Group a ainsi créé 10 JV (une en France et 9 dans des pays différents) et ayant pour stratégie de rester éditeur de logiciels, a cédé ces 10 participations en juin 2010 (en direct ou en indirect via sa filiale Risc Group IT Solutions) à une société extérieure au groupe basée aux Etats-Unis, IPS Nevada.

Sur l'exercice 2010, STS Group a créé 20 JV supplémentaires (créées ou en cours de création) dont une en France et 15 dans des pays différents, initialement destinées à être cédées à IPS Nevada.

L'entrée dans le capital de Risc Group suivi du repositionnement de Risc Group IT Solutions sur le marché du Cloud Computing a modifié la stratégie d'externalisation des JV. Aussi, en décembre 2010, STS Group a souhaité racheter à IPS Nevada sa participation dans la première JV arrivée à maturité de développement et l'a communiqué au partenaire concerné conformément au protocole en vigueur. Fin mars 2011, le partenaire a fait savoir à STS Group qu'il envisageait la possibilité d'utiliser son droit de préemption, privant ainsi STS Group du potentiel de développement de la JV en question.

Cette problématique a amené le conseil d'administration de STS Group à revoir sa stratégie sur la gestion de ses participations JV, qui sont l'axe majeur du développement du groupe à l'international. Compte tenu du très fort potentiel de plus value à terme de ces JV, le conseil a donc jugé nécessaire de maîtriser directement ces participations pour éviter les risques de préemptions prévues dans les accords qui sont liés au rachat des JV à l'unité au fur et à mesure de leur développement.

Il a donc été décidé de négocier l'acquisition IPS Nevada et ses participations dans les JV 2009 (l'acte d'achat interviendra en juin 2011) avec pour conséquence logique de les consolider à compter du 1er décembre 2010, compte tenu d'un fait générateur survenu fin 2010.

L'opération a été réalisée pour un montant de 30 K€. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition de 6 K€, amorti sur 20 ans.

Dans le prolongement de cette décision, les 20 JV créées en 2010 ont été consolidées également au 31 décembre 2010 par la méthode de mise en équivalence, les pourcentages de participation étant systématiquement inférieurs à 50%.

Cette décision de consolidation a eu pour impact principal :

1) Au compte de résultat consolidé :

L'élimination de la marge (CA moins coûts directs associés) réalisée avec les JV 2010 (vente des licences) au prorata du pourcentage détenu dans la JV, soit un montant de 13,9 M€ sur l'exercice 2010.

2) Au bilan consolidé :

L'activation des JV en titres mis en équivalence (22,8 M€) et en créances pour les JV en cours de titrisation (11 M€) et pour solde en écart d'acquisition (0,6 M€).

Afin de se conformer au règlement 99-02, les valeurs activées au bilan consolidé ont par ailleurs fait l'objet d'un test de dépréciation réalisé par un cabinet indépendant. Ce test a donné lieu à la constatation d'une dépréciation de 2,1 M€, la valeur d'actif des JV (100% des parts) ayant été évaluée à 88 M€.

Voir note 3.5.

1.2 Prise de participation de 29,4% dans Risc Group le 15 Janvier 2010

Pour contrebalancer la stratégie JV qui donnera des résultats significatifs à moyen terme, le 15 janvier 2010, STS a acquis 29,41% de la société SA Risc Group.

En effet, le contrôle d'un corps commercial direct intervenant sur une base de clients forte de 25.000 contrats permet un développement à court terme des offres de confiance numérique « bundlées » avec celles de Risc Group. Lancés au cours du 1^{er} trimestre 2011, Risc Group a d'ores et déjà vendu pour 200K€ de contrats « confidence services » et ce chiffre devrait fortement augmenter au cours des prochains trimestres en raison de l'extension de cette offre à Risc Group IT

Solutions.

L'opération a été réalisée par souscription à une augmentation de capital réservée pour un montant de 10.850 K€. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition de 9.737 K€, amorti sur 20 ans, soit 466 K€ enregistrés sur 2010. Malgré le pourcentage d'intérêts de 29.41%, et compte tenu d'un contrôle exclusif, la société répond aux critères de la consolidation selon la méthode de l'intégration globale.

1.3 Restructuration de Risc Group

STS Group a poursuivi dès son arrivée au sein du conseil d'administration de Risc Group le plan de restructuration déjà lancé, notamment avec la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), approuvé en avril 2010 et terminé en juillet 2010. En moins de 12 mois, l'effectif total est passé de 653 collaborateurs à 298.

L'ensemble des charges et provisions liées au plan de restauration des équilibres financiers de Risc Group représente une charge globale et non récurrente de -14,8 M€ dans le compte de résultat de Risc Group consolidé dans le compte de résultat de STS Group au 31 décembre 2010.

1.4 Acquisition de 100% de la société DEAL IT le 30 avril 2010

Le 20 avril 2010, STS Group a acquis 100% de la SAS DEAL IT. L'opération a été réalisée pour un montant de 1.850 K€. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition de 1.387 K€, amorti sur 20 ans.

La mission principale de DEAL IT consiste à refinancer à des conditions meilleures que par le passé les contrats Risc Group INBOX de télé-sauvegarde mais aussi la nouvelle offre « bundlée » de confiance numérique réunissant l'offre STS de confiance numérique avec l'offre « hébergement et back-up » de Risc Group.

1.5 Acquisition par DEAL IT et IPSCA Espagne de 4 filiales de Risc Group : Risc Belgique, Risc Espagne, Risc Italie et Risc Suisse

Les Conseils d'Administration de *Risc Group* et *STS Group* se sont réunis le 22 décembre 2010 pour entériner la cession par *Risc Group* de 100% des actions ou parts détenues dans :
Risc Italie, Risc Belgique et *Risc Suisse* à *DEAL IT*, filiale à 100% de *STS Group*,
Risc Espagne à *IPSCA*, filiale à 85% de *STS Group*.

L'activité *INBOX* de *Risc Group* est réalisée en France et à l'international dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Royaume-Uni et Suisse. La cession globale du pôle *INBOX* a été initialement envisagée mais les activités encore déficitaires n'ont pas permis d'obtenir une offre jugée satisfaisante.

Dans ces conditions, il est apparu plus avantageux pour *Risc Group* de recentrer son pôle *INBOX* sur la France, de conserver à l'international deux marchés importants en terme de développement potentiel, le Royaume Uni et l'Allemagne et de rechercher pour les quatre pays non stratégiques un partenaire fiable lui permettant de maintenir ses services exclusifs en terme de logiciel de télé-sauvegarde.

De son côté, *STS Group*, via ses filiales *DEAL IT* et *IPSCA*, pense pouvoir accélérer le redressement des situations financières des quatre entités belge, espagnole, suisse et italienne en apportant son savoir faire en matière de financement et de confiance numérique sur un parc de plus de 5.000 contrats actifs.

DEAL IT et *IPSCA* ont en conséquence décidé d'acquérir ces quatre filiales. Toutefois, compte tenu des liens qui unissent *Risc Group* et *STS Group*, il a été convenu que ces sociétés soient valorisées par un expert indépendant, le cabinet BMA (Bellot Mullenbach et Associés).

Elle a conduit à une valeur globale de cession de 6,45 M€ pour les titres et les créances des quatre sociétés en question. L'impact de cette cession dans les comptes consolidés de *STS Group* au 31 décembre 2010 est neutralisé.

Il convient de préciser que ces cessions n'ont pas d'incidence en matière d'emploi en France et que l'ensemble des conventions de services entre *Risc Group* et les quatre filiales cédées (conventions sur les licences et le service de sauvegarde en ligne assuré par *Risc Group*) sont reconduites dans des conditions identiques.

2 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

2.1 Principes Généraux

La consolidation du Groupe est effectuée en conformité avec les dispositions du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

La durée de l'exercice est de 12 mois. La durée de la période des comptes consolidés présentés est de 12 mois.

Les montants mentionnés dans le bilan, le compte de résultat et l'annexe sont exprimés, sauf mention contraire, en euros.

2.2 Ensemble consolidé

2.2.1 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation et les méthodes de consolidations retenues sont présentés ci-dessous :

Sociétés	Pourcentage d'intérêt et de contrôle 31/12/09	Pourcentage d'intérêt et de contrôle 31/12/10	Type de contrôle	Méthode de consolidation retenue
France				
Risc Group (voir sous groupe 2.2.2)	-	29,41%	Exclusif	Intégration globale
Deal IT (voir sous groupe 2.2.3)	-	100%	Exclusif	Intégration globale
Espagne				
STS Espagne	54.85 %	54.85 %	Exclusif	Intégration globale
IPSCA Espagne	88%	88%	Exclusif	Intégration globale
Risc Group Spain (voir note 1.5)	-	100%	Exclusif	Intégration globale
Belgique				
STS BENELUX	100%	100%	Exclusif	Intégration globale
Risc Group Belgique (voir note 1.5)	-	100%	Exclusif	Intégration globale
Suisse				
Risc Group Suisse (voir note 1.5)	-	100%	Exclusif	Intégration globale
Italie				
Risc Group Italie (voir note 1.5)	-	100%	Exclusif	Intégration globale
Etats Unis				
IPSNevada (voir note 1.1)	-	100%	Exclusif	Intégration globale
Plateformes JV	notes 1.1 & 3.5			Mise en équivalence

La composition du sous groupe RISC GROUP au 31 décembre 2010 est présentée ci dessous :

Sociétés	Pourcentage d'intérêt et de contrôle 31/12/09	Pourcentage d'intérêt et de contrôle 31/12/10	Type de contrôle	Méthode de consolidation retenue
France				
Risc Group SA		na		Société mère
E-Flag	-	100,00%	Exclusif	Intégration globale
BESDI	-	100,00%	Exclusif	Intégration globale
Backup Avenue	-	100,00%	Exclusif	Intégration globale
Risc Group IT Solutions	-	99,90%	Exclusif	Intégration globale
G3net	-	100,00%	Exclusif	Intégration globale
Ukraine				
Extaco	-	100%	Exclusif	Intégration globale
Allemagne				
Risc Group AG	-	100%	Exclusif	Intégration globale
Royaume Uni				
Risc Group IT Solutions UK Ltd	-	100%	Exclusif	Intégration globale
Risc Group UK	-	100%	Exclusif	Intégration globale

A noter que les sociétés E Flag et G3net en France et Risc Group UK au Royaume Uni n'ont plus d'activité au 31 décembre 2010.

A noter que le 22 décembre 2010, Risc Group a cédé ses filiales Risc Belgique, Risc Italie et Risc Suisse à DEAL IT et sa filiale Risc Spain à IPSCA (voir note 1.5).

Les modifications intervenues dans le périmètre de consolidation depuis l'exercice précédent ont été les suivantes :

- **RISC GROUP** : le 15 janvier 2010, STS a acquis 29,41% de la société SA RISC GROUP, société située à Boulogne Billancourt 7-11 rue Casteja, N° RCS 379 067 390. Voir note 1.2.
- **DEAL IT** : le 20 avril 2010, STS a acquis 100% de la SAS Deal IT, société située à Billancourt 7-11 rue Casteja. Voir note 1.4.
- **IPS NEVADA** le 1^{er} décembre 2010 : voir note 1.1

2.3 Traitement comptable des Joint Ventures (« JV »)

STS GROUP, avec ses filiales étrangères, a développé un modèle économique, initié en 2008, consistant à créer des plateformes SAAS (« Software as a Service ») dans le cadre de « Joint-Ventures » constituées dans différents pays, dont la gestion opérationnelle est appelée à être assurée par les partenaires locaux et dans lesquels STS GROUP et ses filiales détiendront une participation minoritaire, qui était initialement destinée à être cédée (voir ci-dessous).

« JV 2009 »

Les ventes de licences au titre des JV constatées en produits en 2008 et 2009 ont donné lieu à la constitution de 10 JV qui ont été cédées sur le premier semestre 2010 à IPS Nevada, société sans lien capitalistique avec le Groupe STS. Ce dernier n'assumait ni la gestion ni n'exerçait le contrôle de ces JV, et n'en assumait pas non plus les risques.

« JV 2010 »

Sur l'exercice 2010, STS et ses filiales ont participé à la création de 20 nouvelles JV en cédant 20 licences logicielles selon les modalités suivantes :

- soit en apportant directement la suite logicielle STS au capital de joint-ventures (écriture de « ventes » à « titres »),
- soit en facturant cette suite logicielle au futur partenaire, la créance correspondante étant ultérieurement incorporée au capital des joint-ventures (écriture de « ventes » à « créance » puis de « créances » à « titres »),
- soit enfin en facturant à des structures intermédiaires, avec mission de sous-concéder la licence de la suite logicielle en contrepartie de participations dans des joint-ventures, ces participations devant faire ultérieurement l'objet d'une dation en paiement à STS GROUP pour règlement de cette facturation.

Pour la réalisation de ces opérations, toutes les ventes et tous les apports intervenus sur l'exercice et pris en compte dans les états financiers du 31 Décembre 2010 ont fait l'objet d'une livraison du logiciel et d'une facturation avant la clôture de la période et d'un contrat de coopération signé.

Le changement de stratégie du groupe sur la gestion de ses participations dans les JV (voir note 1.1), avec l'acquisition de IPS Nevada, d'une part, et la décision de ne pas céder les JV 2010, d'autre part, a eu les conséquences suivantes :

- la consolidation des JV 2009 à leur valeur brute inscrite au bilan de IPS Nevada;
- la consolidation des JV 2010 par mise en équivalence, ce qui induit l'élimination de la marge de la licence à chaque JV au prorata du pourcentage de détention du groupe dans chaque JV.

Voir note 3.5.

2.4 Ecarts d'acquisition

Les écarts de première consolidation sont égaux à la différence constatée lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation entre le coût d'acquisition de ses titres et la part de la société détentrice dans les capitaux propres.

Ils sont amortis sur une période de 20 ans.

2.5 Immobilisations incorporelles

Les logiciels et frais de recherche immobilisés sont amortis sur une période de 7 ans.

Les fonds commerciaux ne sont amortis ni dans les comptes sociaux, ni dans les comptes consolidés.

2.6 Immobilisations corporelles

Les actifs ont été évalués à leur coût d'acquisition ou de production.

La méthode linéaire a été retenue pour le calcul des amortissements.

Des provisions pour dépréciations sont comptabilisées lorsque la valeur réelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Les durées et méthodes d'amortissements sont homogènes au sein du groupe intégré. Elles sont établies sur les durées prévisibles d'utilisation.

Les amortissements ont été pratiqués en utilisant les durées suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|---------------------|
| ○ Immeubles d'exploitation | 4 0 |
| ans linéaire | |
| ○ Matériels industriels | 3 à |
| 5 ans linéaire | |
| ○ Matériel informatique | 3 à |
| 5 ans linéaire | |
| ○ Autres immobilisations corporelles | 4 à 10 ans linéaire |

2.7 Contrats de location financement

Chez Risc Group, les contrats de location transférant les risques et avantages liés à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Chez STS, les contrats de location ne sont pas significatifs.

2.8 Imposition différée

Les écarts temporaires entre résultat fiscal et résultat comptable, ainsi que certains retraitements apportés aux comptes sociaux afin de les mettre en harmonie avec les principes comptables utilisés pour les comptes consolidés, donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés actif ou passif, selon la méthode du report variable.

2.9 Provision pour dépréciation de créances

Des provisions sont constituées pour toutes les créances faisant l'objet d'un contentieux ou d'un risque de non recouvrement, le pourcentage de provision étant déterminé client par client, en tenant compte des sommes couvertes par les organismes d'assurance crédit.

2.10 Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs Mobilières de Placement ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice
- Pour les titres non cotés, de la valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

2.11 Engagements de retraites et prestations assimilées

Conformément à la méthode préférentielle préconisée par le règlement CRC 99-02, le groupe a comptabilisé une provision pour engagement de retraite.

2.12 Intérêts des minoritaires

Conformément au règlement CRC 99-02, lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires d'une entreprise consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés ou actionnaires minoritaires ont l'obligation formelle de combler ces pertes. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de la totalité des profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

A ce titre, les intérêts minoritaires liés à la participation dans RISC GROUP et constatés en capitaux propre du groupe représentent 6 023 milliers d'euros au 31 décembre 2010 (voir note 4.2).

3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 Ecarts d'acquisitions – bruts

Mouvements de l'exercice	Valeurs Brutes au 31/12/2009	Acquisitions	Cessions - virements	Valeurs brutes au 31/12/2010
En K €				
STS Belgique	1 183			1 183
Logon Services	3			3
Logon SI France	6 542	-		6 542
IMC	19 697			19 697
Keyvelop	204			204
IMC Espagne	1			1
IPSCA	988			988
Deal IT		1 387		1 387
Risc Group		9 737		9 737
Plateformes JV		654		654
IPS Nevada		6		6
Total	28 618	11 784	-	40 402

Risc Group : voir note 1.2.
 Deal IT : voir note 1.4
 Plateformes JV : voir notes 1.1 et 3.5
 IPS Nevada : voir note 1.1

▪ **Ecarts d'acquisitions - amortissements**

Amorts de l'exercice	Amort. au 31/12/2009	Dotations	Cessions - virements	Amort. au 31/12/2010
En K €				
STS Belgique	148	59		207
Logon Services				-
Logon SI France	818	327		1 145
IMC	1 417	985		2 402
Keyvelop	20	10		30
IMC Espagne	1			1
IPSCA	25	49		74
Deal IT		69		69
Risc Group		467		467
Plateformes JV				-
IPS Nevada				-
Total	2 429	1 966	-	4 395

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une période de 20 ans.

Le compte de résultat enregistre une charge totale de 4.035 K€ sur la ligne dotations aux amortissements et aux provisions des écarts d'acquisition.

Le différentiel par rapport aux 1.966 K€ sur le tableau ci-dessus correspond aux dotations provisions constatés sur les JV comme suit :

- Sur les JV en titres en équivalence au 31/12/10 (1.925 K€ - voir note 3.5)
- Sur les JV encore en créances au 31/12/10 (153 K€ - voir notes 3.5 et 3.7)

3.2 Immobilisations incorporelles

▪ Immobilisations incorporelles - brutes

Mouvements de l'exercice en K€	Valeurs brutes au 31/12/ 2009 STS	Changement de périmètre RISC	Acquisitions	Cessions - virements	Valeurs brutes au 31/12/2010
Frais d'augmentation de capital	1				1
Frais de recherche et de développement	0	126	124	126	124
Autres immobilisations incorporelles	7 498	4 666	1 198	1 366	11 996
activation des frais R&D	4 624	4 988	0	754	8 858
Total	12 123	9 780	1 322	2 246	20 979

▪ Immobilisations incorporelles - amortissements et provisions

Mouvements de l'exercice En K €	Amort au 31/12/ 2009 STS	Changement de périmètre RISC	Augmentations - dotations	Diminutions - Sorties – Reprises	Amort. Au 31/12/10
immobilisations incorporelles	0				0
Frais d'établissement	1				1
Frais de recherche et de développement	0				0
Autres immobilisations incorporelles	4 673	1 989	1 754	408	8 008
activation des frais de R&D	1 952	3 749	1 255	302	6 654
Total	6 626	5 738	3 009	710	14 663

3.3 Immobilisations corporelles

▪ Immobilisations corporelles - brutes

Mouvements de l'exercice En K€	Valeurs brutes au 31/12/2009	Chgt périmètre	Acquisitions	Cessions - virements	Valeurs brutes au 31/12/2010
Terrains, constructions	1 386				1 386
installations techniques, ...	198	2 300	113	196	2 415
autres immobilisations corporelles	2 108	9 281	2 560	3 730	10 219
immobilisations en cours					0
Total	3 692	11 581	2 673	3 926	14 020

▪ Immobilisations corporelles - amortissements et provisions

Mouvements de l'exercice en K€	Amort. Au 31/12/2009	Chgt périmètre	Augmentations - dotations	Diminutions - Sorties – Reprises	Amort. au 31/12/2010
Terrains, constructions	98		38		136
Installations techniques, ...	60	492	448	320	680
autres immobilisations corporelles	1 632	4 676	2 142	2 484	5 966
immobilisations en cours					0
Total	1 790	5 168	2 628	2 804	6 782

3.4 Immobilisations financières

	Valeurs brutes au 31/12/2009	Chgt périmètre Risc Group	Augmentations	Diminutions - Virements	Valeurs brutes au 31/12/2010
Mouvements de l'exercice					
En K€					
Titres de participation					
Document Channel (JV)	1 500	-1 500			0
STS Asia (JV)	18	-18			0
Erynnis (JV)	1 230	-1 230			0
Autres immobilisations financières					
Prêts	14		120		134
Dépôts et cautionnements	144	726	266		1 136
Autres actifs financiers					0
Total	2 906	-2 022	386	0	1 270

Les JV détenues par le groupe au 31/12/09 ont été cédées sur le premier semestre de l'exercice à IPS Nevada. Elles sont consolidées par mise en équivalence au 31/12/10. Voir note 3.5.

Les dépôts et cautionnements issus de l'intégration de Risc Group dans le périmètre sont essentiellement des dépôts versés dans le cadre des baux de location des sociétés du sous-groupe Risc.

3.5 Titres mis en équivalence

	Valeurs brutes au 31/12/2009	Augmentations	Diminutions - Virements	Valeurs brutes au 31/12/2010
Mouvements de l'exercice				
En K€				
JV 2009				
Archiving (Mexique)		3 140		3 140
Document Channel (France)		1 563		1 563
RDVS (Canada)		1 640		1 640
Secure Data (Colombie)		1 640		1 640
Secure Data (Equateur)		1 640		1 640
Erynnis (Belgique)		1 640		1 640
Antrin (Emirats)		1 640		1 640
STS Asia (Hong Kong)		3 140		3 140
Quadraus (Italie)		1 640		1 640
Secure Data (Chili)		1 640		1 640
JV 2010				
Infinite (Belgique)		749		749
Possible Now (Etats-Unis)		602		602
Docoon (France)		735		735
Trizma (Serbie)		602		602
Alve Ferreira (Portugal)		735		735
Total	0	22 746	0	22 746

Suite à la révision de sa stratégie de gestion de ses participations dans les plateformes de confiance numérique (voir note 1.1), le groupe a décidé de consolider par mise en équivalence au 31 décembre 2010 ses participations dans les JV 2009 et les JV 2010.

JV 2009 :

Les JV 2009 entrent dans le périmètre de consolidation par l'acquisition de IPS Nevada : la cession de la licence avait dans leur cas été réalisée en 2008 ou en 2009. Ces JV sont consolidées pour leur valeur brute dans le bilan de IPS Nevada.

JV 2010 :

La cession de la licence STS aux JV 2010 a été réalisée sur l'exercice 2010 : en conséquence, la vente de la licence est éliminée au compte de résultat consolidé à hauteur du pourcentage de détention du groupe dans chaque JV.

Exemple d'écriture sur la JV « Infinite » dans laquelle STS Group détient 49,9% :

	Débit	Crédit
En K €		
En social		
Chiffre d'affaires		1 500
Titres	1 500	
	1 500	1 500
En consolidation		
Titres		1 500
Titres en équivalence	749	
Ecart d'acquisition	751	
Chiffre d'affaires	749	
Ecart d'acquisition		749
	2 249	2 249

Pour certaines JV 2010, l'augmentation de capital et la titrisation de STS n'était pas encore juridiquement finalisée au 31/12/10, bien que les contrats de coopération soient conclus et les licences livrées avant la 31/12/10. Dans ce cas, la vente de la licence est éliminée au compte de résultat consolidé à hauteur du pourcentage de détention du groupe dans chaque JV avec comme contrepartie la créance.

Exemple d'écriture sur la JV « Infinite » dans laquelle STS Group détient 49,9% :

	Débit	Crédit
En K €		
En social		
Chiffre d'affaires		1 500
Créance	1 500	
	1 500	1 500
En consolidation		
Créance		735
Chiffre d'affaires	735	
	735	735

Le solde de la créance de 735 K€ remontera en titres mis en équivalence début 2011 dès que l'augmentation de capital sera juridiquement réalisée. Cette écriture n'aura aucune incidence sur le résultat consolidé 2011.

Au 31/12/10, les JV 2010 concernées par ce traitement sont les suivantes :

Mouvements de l'exercice	Valeurs brutes au 31/12/2009	Augmentations	Diminutions - Virements	Valeurs brutes au 31/12/2010
En K€				
JV 2010				
Hamilton (Bulgarie)		765		765
Digital TS (Maroc)		990		990
Gestinfo (Andorre)		752		752
System ASP (Uruguay)		501		501
System ASP (Pérou)		501		501
Systemic (France)		752		752
Inforca (Monaco)		752		752
SAAS Spain (Espagne)		765		765
Kronos (Espagne)		752		752
Sagem (France)		751		751
E Contracting (France)		751		751
SETA (Argentine)		751		751
SYSASAP		751		751
Codisa		765		765
Sovam		752		752
Total	0	11 051	0	11 051

Ce total de créance de 11.051 K€ est inclus dans le poste clients au 31/12/10.
Voir note 3.7.

▪ **Titres mis en équivalence – provisions**

L'ensemble des titres (ou créances) de JV mis en équivalence au 31/12/10 a fait l'objet d'un test de dépréciation ou « *impairment test* » réalisé par un cabinet indépendant.

Ce test a été établi en retenant une approche d'évaluation intrinsèque, par actualisation des flux futurs de trésorerie.
Pour ce faire, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Un taux de risque d'insuccès de 40% appliqué à toutes les JV sauf Errynis et Document Channel qui ont déjà une activité qualifiée ;
- Un taux d'actualisation de 12,6% avant prise en compte du risque pays et d'une prime spécifique ;
- Une prime spécifique de 5% pour tenir compte du caractère encore prospectif des plans d'affaires.

Sur la base des évaluations obtenues, les provisions suivantes ont dû être constatées, dans le cas où la valeur d'utilité calculée est inférieure à la valeur nette comptable.

	Valeurs brutes au 31/12/2009	Augmentations	Diminutions - Virements	Valeurs brutes au 31/12/2010
Mouvements de l'exercice				
En K€				
Titres mis en équivalence				
Archiving (Mexique)		1 055		1 055
Document Channel (France)				0
RDVS (Canada)		406		406
Secure Data (Colombie)				0
Secure Data (Equateur)		464		464
Erynnis (Belgique)				0
Antrin (Emirats)				0
STS Asia (Hong Kong)				0
Quadraus (Italie)				0
Secure Data (Chili)				0
Infinite (Belgique)				0
Possible Now (Etats-Unis)				0
Docoon (France)				0
Trizma (Serbie)				0
Alve Ferreira (Portugal)				0
Total	0	1 925	0	1 925

Pour les JV encore comptabilisées dans les créances au 31/12/10, une provision de 153 K€ a du être constatée sur la JV Inforca (Monaco).

Voir note 3.7.

Le rapport conclut à une valeur utile de 88 M€ pour l'ensemble des 30 JV au 31/12/10.

3.6 Stocks

	31/12/2010	dont Risc Group	31/12/2009
En K €			
Stocks	1 254	1 251	18
total Stocks	1 254	1 251	18
Provision Stocks	(375)	(375)	-
Stocks nets	879	876	18

Les stocks chez Risc Group sont constitués de licences de logiciels de sauvegarde embarqués dans les Risc Box pour l'activité INBOX et de routeurs pour l'activité IT Solutions.

3.7 Clients et comptes rattachés

	31/12/2010	dont Risc Group	dont DEAL IT	31/12/2009
En K €				
Clients TTC	21 634	8 083	5 589	10 919
Clients JV	11 050	-	-	-
total clients	32 684	8 083	5 589	10 919
Provision Clients	(3 561)	(3 042)	-	(448)
Provision JV	(153)	-	-	-
Clients nets	28 970	5 041	5 589	10 023

Clients JV et Provisions JV : voir notes 2.3 et 3.5.

Chez Risc group, les clients correspondent sur le pôle INBOX aux contrats en cours de cession chez les leasers et sur le pôle IT Solutions au montant des loyers du prochain trimestre à échoir.

Toutes les créances supérieures à 90 jours sont systématiquement provisionnées à 100%.

3.8 Autres créances

	31/12/2010	dont Risc Group	31/12/2009
En K €			
Etat / Taxe sur le CA	2 635	1 124	76
Autres créances	2 330	1 168	11 198
Total	4 965	2 292	11 274

Toutes les créances et autres actifs sont exigibles à moins d'un an.

STS Group enregistre une créance d'impôt sur les sociétés à récupérer de 994 K€ au 31/12/10.

3.9 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

	31/12/2010 net	dont Risc Group	31/12/2009
En K €			
VMP	7 796	783	9 680
Disponibilités	5 403	2 361	6 651
Total	13 199	3 144	16 331

Les comptes de valeurs mobilières de placement incluent 1.177 K€ d'actions STS acquises sur le dernier trimestre 2010 et cédées pour l'essentiel sur le premier trimestre 2011. Elles sont de ce fait non retraitées en capitaux propres.

3.10 Comptes de régularisations actif

Ils s'élèvent à 4 026 K € au 31/12/10 et correspondent notamment :

- aux frais d'émission d'emprunt pour 461K€,
- aux primes de remboursement des obligations pour 1 602K€ (voir §4.3),
- aux charges constatées d'avances pour 1 962 K€ (dont 1 640 K€ provenant du sous groupe Risc et 155 K€ provenant de Deal IT).

4 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 Capital social

	valeur nominal	au début de l'exercice	créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	en fin d'exercice
En euros					
Actions	1 €	6 051 133	166 751		6 217 884
Total capital	1	6 051 133	166 751	0	6 217 884

4.2 Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	écarts de convers.	résultat net part du group	Intérêts minoritaires imputés sur le groupe	sous totaux part du groupe	intérêts des minoritaires	Total
En K€									
Situation au 31/12/2009	6 051	33 985	9 393	-	6 187	-	55 616	583	56 199
augmentation de capital et prime d'émission	167	2 211	537				2 915		2 915
affectation du résultat			6 187		(6 187)		-		-
variation de périmètre			-				-	3 665	3 665
écart de conversion				(925)			(925)		(925)
résultat 31/12/2010					(5 704)		(5 704)	(9 758)	(15 462)
Intérêts minoritaires imputés sur la part du groupe						(6 023)	(6 023)	6 023	-
							-		-
Situation au 31/12/10	6 218	36 196	16 117	(925)	(5 704)	(6 023)	45 879	513	46 392

Réserves consolidées :

L'augmentation des réserves consolidées de 537 K€ provient de Risc Group et de l'augmentation de capital réalisée sur la période par exercice de BSA (hors groupe).

Intérêts minoritaires débiteurs affectés au groupe :

Ils s'élèvent à 6.023 K€. Voir note 2.12.

4.3 Provision pour risques et charges

	31/12/2009	Variation de périmètre (RISC)	Dotation	Reprise	31/12/2010
En K €					
Provision IDR STS	207		50		257
Provision IDR Risc		146	37		183
Provisions pour risques STS			373		373
Provision pour risques Risc		5 528	6 834	4 839	6 893
Provisions	207	5 674	7 294	4 839	7 706

Provisions pour Retraite (PIDR) :

Les provisions pour indemnité de départ en retraite sont calculées sur la base des hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 2%
- Age de la retraite : 65 ans

- Revalorisation des salaires : 2%

Provisions pour risques et charges STS : elles sont composées essentiellement :

- Risques prud'homiaux : 136K€
- Provision pour risque : 237K€

La provision pour risque correspond au bail de Rueil abandonné suite au déménagement de STS à Boulogne en juillet 2010 et provisionné jusqu'à son échéance en juillet 2012.

Provisions pour risques et charges Risc : elles sont composées essentiellement :

- Risques prud'homiaux : 560K€
- Litiges clients : 473K€
- Provision déménagements & restructurations *: 4 274K€
- Provision restitution anticipée de véhicules : 9 K€
- Provision activités arrêtées et litiges liés : 1 576 K€

*PSE RISC GROUP : En France, le plan de restructuration des équilibres financiers a entraîné la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui a été approuvé par le conseil d'administration de Risc Group du 9 février 2010 et par le Comité d'Entreprise le 14 avril 2010. Le plan approuvé a arrêté la suppression de 166 postes, avec l'ouverture de 45 postes au reclassement dont 33 créations de poste, soit un solde net de 121 suppressions d'emploi.

Ce plan est terminé au 31 décembre 2010 mais des provisions subsistent au titre des différentes aides auxquelles les salariés ont droit dans le cadre du plan.

4.4 Provision pour impôts différés

	31/12/2009	Variation de périmètre (IPS)	Dotation	Reprise	31/12/2010
En K €					
Provision Impôts différés	1 296	273	103	459	1 213
Provision	1 296	273	103	459	1 213

Le taux d'imposition retenu est de 34,43%.

Les déficits reportables du sous groupe RISC s'élèvent à 80 M€ (Risc Group et Risc group IT Solutions) au 30/06/10 (dernière date d'arrêt). Aucun impôt différé actif n'a été constaté en application du principe de prudence.

4.5 Emprunts et dettes financières diverses

	31/12/2010		31/12/2009	
		dont à - d'un an	dont à + d'un an	
			an	
En K €				
Emprunts Obligataires STS	19 245	2 327	16 918	8 333
Emprunts OSEO STS	3 664	220	3 444	882
Autres emprunts STS	1 630	403	1 227	1 931
Total dette STS	24 539	2 950	21 589	11 146
Emprunts Risc	10 194	6 256	3 938	
Retraitements locations fin.	1 964	977	987	
Autres dettes financières	78	78	-	
Total dette Risc	12 236	7 311	4 925	-
Total dettes financières	36 775	10 261	26 514	11 146

Détail des Emprunts obligataires STS :

- **Emprunt de 2008** : 150 Obligations convertibles : Reste 125 Obligations de 66.666€ chacune remboursables au nominal par tranches de 25 chaque année (1^{er} juillet).
- **Emprunt 450 OC 1/2010** (2.250 K€) : Emission de 450 OC de 5000€ remboursables à 5 900€ au taux de 8%. Remboursables in fine ou convertibles en actions. Durée 2010/2016. La prime de remboursement des obligations s'élève à 344K€ au 31 décembre 2010.
- **Emprunt 1570 OC 3/2010** (7.850 K€) : Emission de 1570 OC de 5000€ remboursable à 5 900€ au taux de 8%. Remboursables in fine ou convertibles en actions. Durée 2010/2016. La prime de remboursement des obligations s'élève à 1 258 K€ au 31 décembre 2010.

Emprunts Risc :

- **Emprunt de 4,4 M€ (avril 2010)** : cet emprunt souscrit par la filiale Risc group IT Solutions court sur 36 mois pour un solde à rembourser de 3,4 M€ au 31/12/10.
- **Emprunt 7 M€ (août 2010)** : cet emprunt souscrit par la filiale Risc group IT Solutions court sur 36 mois pour un solde à rembourser de 5,6 M€ au 31/12/10.
- **Retraitements locations financières** : les contrats de location financière utilisés par Risc pour financer l'acquisition de ses baies de stockage et de ses serveurs sont retraités en emprunts en consolidation avec une contrepartie en immobilisations corporelles.

4.6 Endettement net

	31/12/2010	31/12/2009
En K €		
Dette financière	36 775	11 146
Trésorerie active	13 199	16 331
Endettement net	23 576	-5 185

4.7 Dettes d'exploitation

	31/12/2010	dont Deal IT	dont Risc group	31/12/2009
En K €				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 481	4 146	7 838	1 590
Dettes fiscales et sociales	10 924	430	4 380	3 753
Autres dettes	1 852		1 795	420
Total dettes d'exploitation	28 257	4 576	14 013	5 763

Toutes les dettes d'exploitation ont une échéance inférieure à un an.

4.8 Comptes de régularisations passif

	31/12/2010	31/12/2009
En K €		
Produits constatés d'avance STS	341	337
Produits constatés d'avance RISC	3 076	0
Total	3 417	337

Les produits constatés d'avance chez Risc proviennent essentiellement au mode de facturation par trimestre à échoir du pôle IT Solutions.

5 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 Chiffre d'affaires

	31/12/2010 (12 mois)	31/12/2009 (12 mois)
En K €		
<u>STS</u>		
Ventes de Licences (JV)	15 127	18 000
CA autres	7 762	7 134
Total STS	22 889	25 134
<u>RISC GROUP (11,5 mois)</u>		
Activité Inbox	22 112	
Activité ITS	30 469	
Divers		
Total Risc	52 581	-
<u>DEAL IT (8 mois)</u>		
Activité de financement hors groupe	11 745	
Total Deal IT	11 745	-
Total CA	87 215	25 134

STS :

La vente de licences JV a généré un CA total de 29 M€ sur l'exercice 2010 pour 20 nouvelles JV créées (ou en cours de formation) dont 13,9 M€ ont été éliminés en consolidation du fait de la mise en équivalence desdites JV (voir notes 2.3 et 3.5) pour un total consolidé de 15.127 K€.

5.2 Résultat financier

	31/12/2010 STS	31/12/2010 Risc	31/12/2010	31/12/2009
En K €				
<u>Détail des produits financiers :</u>				
Produits cessions VMP	477	434	911	173
Revenus OBSAR	-		0	
Divers	145	37	182	
Total produits financiers	622	471	1 093	173
<u>Détail des charges financières</u>				
Intérêts des emprunts	469	870	1 339	465
DAP Prime remboursement emprunt		654	654	
DAP Provision financière	61		61	
Retraitement des locations financières	65		65	
Divers	52	56	108	
Total des charges financières	647	1 580	2 227	465
Résultat financier	-25	-1 109	-1 134	-292

5.3 Résultat exceptionnel

	31/12/2010	31/12/2010	31/12/2010	31/12/2009
	RISC	STS		
En K €				
Détail des produits exceptionnels :				
-Produits de cession d'immobilisation	408	25	433	26
-Reprise provisions	-	649	649	
-Produits sur exercices antérieurs			-	70
-Produits divers	89	15	104	14
total produits exceptionnels	497	689	1 186	110
Détail des charges exceptionnelles				
-Restructurations	4 589	93	4 682	175
-Charges personnels litiges	2 385		2 385	23
-Valeurs nettes de cession des immobilisations	903	16	919	23
-Dotation aux amortissements exceptionnels	755	775	1 530	92
-Provision sur activité arrêtée	882		882	38
- Dotation litiges commerciaux	393		393	38
-Charges exceptionnelles diverses	209	83	292	38
total des charges exceptionnelles	10 116	967	11 083	427
Résultat exceptionnel	(9 619)	(278)	(9 897)	(317)

L'essentiel des charges exceptionnelles chez Risc Group provient de la restructuration réalisée sur Risc group au cours du premier semestre 2010 (voir note 1.3).

5.4 Taux effectif d'impôt (preuve d'impôt)

Charge d'impôt

31/12/2010	
En K €	
Impôts sur les bénéfices	2 191
Impôts différés	-338
IS	1 853
taux effectif d'impôt	NA

Preuve d'impôt

30/06/2010	
En K €	
Résultat avant IS et amort	-9 223
Perte Risc de la période	13 659
imputation de déficits	3 867
base d'IS	8 303
taux d'IS	33,33%
IS théorique	2 767
Crédit d'impôts	-914
écart de taux	0
IS théorique	1 853
IS constaté	1 854
écart résiduel	-1

* Les déficits reportables du sous groupe RISC s'élèvent à 78 016K€ au 31 décembre 2010. Aucun impôt différé actif n'a été constaté en application du principe de prudence.

III. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31/12/2010

*PAUL CONTINENTE
16, RUE PIERRE DE FERMAT
31000 TOULOUSE*

*FIGESTOR
54, AVENUE GENERAL LECLERC
92100 BOULOGNE BILLANCOURT*

STS GROUP

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 Décembre 2010

STS GROUP
Société anonyme au capital de 6.517.922 Euros
7-11 rue Castejà
92100 Boulogne Billancourt

431 928 365 RCS Nanterre

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société STS GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.- OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe aux comptes consolidés :

- paragraphe 1.1 concernant la première consolidation d'IPS Nevada et des plateformes de confiance numérique (JV), ses modalités et ses conséquences sur le bilan et le compte de résultat consolidé ;
- paragraphe 2.3 sur le traitement comptable des JV
- paragraphe 3.5 sur la détermination de tests de dépréciation des JV et assimilés par un cabinet indépendant et leur utilisation pour la valorisation de celles-ci.

II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Valorisation des sociétés mises en équivalence : la valorisation des joint-ventures mises en équivalence se fonde sur un rapport établi par un cabinet indépendant. Ce dernier s'appuie sur les hypothèses d'activité future établies conjointement par STS Group et par les partenaires locaux, lesquelles n'ayant pu toutefois être validées par l'expérience compte tenu du caractère récent du lancement des JV.
- Ecart d'acquisition : Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société pour l'évaluation de la valeur d'utilité des écarts d'acquisition. Nos travaux ne nous ont pas conduits à relever d'élément susceptible de remettre en cause le caractère raisonnable des hypothèses retenues et de l'évaluation qui en résulte permettant de justifier les valeurs nettes comptables de ces écarts d'acquisition au 31 décembre 2010.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III.- VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Toulouse et Boulogne, le 1er Juin 2011

Les Commissaires aux Comptes

Paul CONTINENTE

*Membre de la Compagnie Régionale de
Toulouse*



FIGESTOR

*Membre de la Compagnie Régionale de
Versailles*



Jean François COLOMES Laurent GUEZ

IV. Comptes annuels et annexes au 31/12/2010

Sommaire

- I. COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010
 - 1 BILAN - ACTIF
 - 2 BILAN – PASSIF
 - 3 COMPTE DE RESULTAT
- II. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010
 - 1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE
 - 1.1 Prise de participation de 29,4% dans Risc Group le 15 Janvier 2010
 - 1.2 Restructuration de Risc Group
 - 1.3 Acquisition de 100% de la société DEAL IT le 30 avril 2010
 - 1.4 Augmentation de capital et Emission d'emprunts obligataires
 - 1.5 Opérations liées aux JV
 - 2 EVENEMENTS POSTERIEURS
 - 2.1 Acquisition de IPS Nevada
 - 3 REGLES ET METHODES COMPTABLES
 - 3.1 Principes et conventions générales
 - 3.2 Immobilisations incorporelles
 - 3.3 Immobilisations corporelles
 - 3.4 Immobilisations financières
 - 3.5 Provision pour dépréciation de créances
 - 3.6 Valeurs Mobilières de Placement
 - 3.7 Consolidation
 - 4 NOTES SUR LE BILAN ACTIF
 - 4.1 Immobilisations incorporelles
 - 4.2 Immobilisations corporelles
 - 4.3 Immobilisations financières
 - 4.4 Clients et comptes rattachés
 - 4.5 Autres créances
 - 4.6 Valeurs mobilières de placement et disponibilités
 - 4.7 Comptes de régularisations actif
 - 5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF
 - 5.1 Capital social
 - 5.2 Tableau de variation des capitaux propres
 - 5.3 Provision pour risques et charges
 - 5.4 Dettes financières
 - 5.5 Dettes d'exploitation
 - 5.6 Comptes de régularisations passif
 - 6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT
 - 6.1 Chiffre d'affaires
 - 6.2 Résultat financier
 - 6.3 Résultat exceptionnel
 - 6.4 Impôt
 - 7 AUTRES INFORMATIONS
 - 7.1 Effectif moyen
 - 7.2 Rémunération des dirigeants
 - 7.3 Engagements en matière de pensions et de retraites
 - 7.4 Honoraires des commissaires aux comptes
 - 7.5 Entreprises liées
 - 7.6 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt
 - 7.7 Engagements financiers
 - 7.8 Liste des filiales et des participations

I. COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010

1 BILAN - ACTIF

ACTIF	Notes	31-déc-10		31-déc-09	
		Brut	Amort./Prov.	Net	Net
En euros					
Immobilisations incorporelles	3.1	33 857 620	5 782 117	28 075 503	28 252 841
Immobilisations corporelles	3.2	2 450 348	781 674	1 668 675	1 744 859
Immobilisations financières	3.3	26 716 144	98 055	26 618 089	7 419 978
Actif immobilisé		63 024 112	6 661 845	56 362 267	37 417 678
Stocks	3.6	2 220	-	2 220	8 809
Clients	3.7	15 623 906	517 809	15 106 097	8 400 581
Autres créances	3.8	15 432 458	-	15 432 458	5 522 504
Valeurs mobilières de placement	3.9	5 835 860	-	5 835 860	9 680 627
Disponibilités	3.9	1 519 399		1 519 399	6 263 874
Actif circulant		38 413 843	517 809	37 896 034	29 876 395
Comptes de régularisation Actif	3.10	2 163 079	-	2 163 079	358 529
TOTAL GENERAL		103 601 034	7 179 654	96 421 380	67 652 601

2 BILAN - PASSIF

<u>PASSIF</u>	<u>Notes</u>	<u>31-déc-10</u>	<u>31-déc-09</u>
En euros			
Capital social	4.1	6 217 884	6 051 133
Primes d'émission		36 196 076	33 984 861
Réserve légale		475 400	215 854
Autres réserves		8 917 972	3 986 609
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		3 910 056	5 190 909
Subventions d'investissements		200 000	200 000
Provisions réglementées		1 953 182	1 753 593
Capitaux propres	4.2	57 870 570	51 382 959
<hr/>			
Provisions pour risques	4.3	136 000	0
Provisions pour charges	4.4	237 806	0
Total des provisions		373 806	0
<hr/>			
Emprunts obligataires	4.5	19 245 087	8 333 250
Emprunts auprès des Ets de crédit		4 659 125	2 321 834
Emprunt et dettes financières divers		6 810 945	73
Avances sur commandes		-	-
Fournisseurs	4.7	4 107 091	2 056 095
Dettes fiscales et sociales	4.7	3 053 079	2 534 747
Autres dettes	4.7	74 451	698 253
Total des dettes		37 949 778	15 944 253
<hr/>			
Comptes de régularisation Passif	4.8	227 225	325 389
TOTAL GENERAL		96 421 380	67 652 601

3 COMPTE DE RESULTAT

		12 mois	12 mois
COMPTE DE RESULTAT	Notes	31/12/2010	31/12/09
En euros			
Chiffre d'affaires	5.1	17 706 691	18 140 068
Autres produits d'exploitation		6 009 665	108 010
Total des Produits d'exploitation		23 716 356	18 248 077
-			
Achats consommés		40 463	59 566
Autres charges d'exploitation		8 589 875	4 809 049
Impôts et taxes		525 653	503 335
Charges de personnel		6 146 785	5 303 135
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 691 450	4 306 487
Autres charges		901	3 137
Total des Charges d'exploitation		16 995 127	14 984 708
Résultat d'exploitation		6 721 228	3 263 369
Produits financiers		330 008	709 571
Charges financières		1 792 922	453 755
Résultat financier	5.2	- 1 462 914	255 816
Résultat courant avant Impôt		5 258 315	3 519 185
Produits exceptionnels		10 388 285	4 089 781
Charges exceptionnelles		10 768 307	628 055
Résultat exceptionnel	5.3	- 380 022	3 461 726
Participation des salariés		304 488	425 625
Impôts sur les bénéfices	5.4	663 748	1 364 378
Résultat net		3 910 056	5 190 909

II. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010

1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Prise de participation de 29,4% dans Risc Group le 15 Janvier 2010

Pour contrebalancer la stratégie JV qui donnera des résultats significatifs à moyen terme, le 15 janvier 2010, STS a acquis 29,41% de la société SA Risc Group.

L'opération a été réalisée par souscription à une augmentation de capital réservée pour un montant de 10.850 K€. Le montant net des titres inscrits à l'actif est de 11.347 K€ : Voir note 4.3.

Le contrôle d'un corps commercial direct intervenant sur une base de clients forte de 25.000 contrats permet un développement à court terme des offres de confiance numérique « bundlées » avec celles de Risc Group. Lancés au cours du 1^{er} trimestre 2011, Risc Group a d'ores et déjà vendu pour 200K€ de contrats « confiance services » et ce chiffre devrait fortement augmenter au cours des prochains trimestres en raison de l'extension de cette offre à Risc Group IT Solutions.

1.2 Restructuration de Risc Group

STS Group a poursuivi dès son arrivée au sein du conseil d'administration de Risc Group le plan de restructuration projeté, notamment avec la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), approuvé en avril 2010 et terminé en juillet 2010. En moins de 12 mois, l'effectif total est passé de 653 collaborateurs à 298.

1.3 Acquisition de 100% de la société DEAL IT le 30 avril 2010

Le 20 avril 2010, STS Group a acquis 100% de la SAS DEAL IT. L'opération a été réalisée pour un montant de 1.850 K€ plus 74 K€ de frais d'acquisition, soit un total de 1.924 K€.

La mission principale de DEAL IT consiste à refinancer à des conditions meilleures que par le passé les contrats Risc Group INBOX de télé-sauvegarde mais aussi la nouvelle offre « bundlée » de confiance numérique réunissant l'offre STS de confiance numérique avec l'offre « hébergement et back-up » de Risc Group.

1.4 Augmentation de capital et Emission d'emprunts obligataires

STS Group s'est donné les moyens de son développement tant organique que par croissance externe en levant en janvier et mars 2010 plus de 10 M€ sous la forme d'Obligations Convertibles en actions d'une durée de 6 ans et portant intérêt au taux de 8%.

En cas de conversion totale, la convertible conduirait à la création de 672.660 actions nouvelles à rapporter aux 6.217.884 actions constituant le capital de STS Group au 31 décembre 2010.

STS Group a réalisé en mai 2010 une augmentation de capital dans le cadre de la loi TEPA (loi « en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat » qui permet de réduire l'impôt de solidarité sur la fortune) d'un montant total de 2 499 990 € correspondant à la création de 166.666 actions émises à 15 € (voir notes 5.1 et 5.2).

1.5 Opérations liées aux JV

Rappel sur le traitement comptable des JV

STS GROUP, avec ses filiales étrangères, a développé un modèle économique, initié en 2008, consistant à créer des plateformes SAAS (« Software as a Service ») dans le cadre de « Joint-Ventures » constituées dans différents pays, dont la gestion opérationnelle est appelée à être assurée par les partenaires locaux et dans lesquels STS GROUP et ses filiales détiendront une participation minoritaire, qui était initialement destinée à être cédée (voir ci-dessous).

« JV 2009 »

Les ventes de licences au titre des JV constatées en produits en 2008 et 2009 ont donné lieu à la constitution de JV qui ont été cédées sur le premier semestre 2010 à IPS Nevada, société sans lien capitalistique avec le Groupe STS. Ce dernier n'assumait ni la gestion ni n'exerçait le contrôle de ces JV, et n'en assumait pas non plus les risques.

« JV 2010 »

Sur l'exercice 2010, STS France a participé à la création de 6 nouvelles JV en cédant 6 licences logicielles selon les modalités suivantes :

- soit en apportant directement la suite logicielle STS au capital de joint-ventures (écriture de « ventes » à « titres »),
- soit en facturant cette suite logicielle au futur partenaire, la créance correspondante étant ultérieurement incorporée au capital des joint-ventures (écriture de « ventes » à « créance » puis de « créances » à « titres »),
- soit enfin en facturant à des structures intermédiaires, avec mission de sous-concéder la licence de la suite logicielle en contrepartie de participations dans des joint-ventures, ces participations devant faire ultérieurement l'objet d'une dation en paiement à STS GROUP pour règlement de cette facturation.

Pour la réalisation de ces opérations, toutes les ventes et tous les apports intervenus sur l'exercice et pris en compte dans les états financiers du 31 Décembre 2010 ont fait l'objet d'une livraison du logiciel et d'une facturation avant la clôture de la période et d'un contrat de coopération signé.

Impact des opérations liées aux JV dans les comptes de STS Group au 31/12/10

Titres	6.000 K€	voir note 4.3
Clients	8,400 K€	voir note 4.4
Autres créances	3.700 K€	voir note 4.5

2 EVENEMENTS POSTERIEURS

2.1 Acquisition de IPS Nevada

STS Group a développé depuis trois ans un réseau mondial de plateformes de confiance numérique (JV) en apportant à ces JV créées avec des partenaires locaux de premier plan, sa suite logicielle de confiance numérique. En rémunération de la vente de sa licence, STS Group (ou ses filiales) reçoit des titres de la JV et, dès le démarrage opérationnel de la JV, un pourcentage du chiffre d'affaires au titre de royalties.

En 2008/2009, STS Group (ou ses filiales) a ainsi créé 10 JV (une en France et 9 dans des pays différents) et ayant pour stratégie de rester éditeur de logiciels, a cédé ces 10 participations en juin 2010 (en direct ou en indirect via sa filiale Risc Group IT Solutions – voir note 1.5) à une société extérieure au groupe basée aux Etats-Unis, IPS Nevada.

Sur l'exercice 2010, STS Group (ou ses filiales) a créé 20 JV supplémentaires (créées ou en cours de création) dont une en France et 15 dans des pays différents, initialement destinées à être cédées à IPS Nevada.

L'entrée dans le capital de Risc Group suivi du repositionnement de Risc Group IT Solutions sur le marché du Cloud Computing a modifié la stratégie d'externalisation des JV. Aussi, en décembre 2010, STS Group a souhaité racheter à IPS Nevada sa participation dans la première JV arrivée à maturité de développement et l'a communiqué au partenaire concerné conformément au protocole en vigueur. Fin mars 2011, le partenaire a fait savoir à STS Group qu'il envisageait la possibilité d'utiliser son droit de préemption, privant ainsi STS Group du potentiel de développement de la JV en question.

Cette problématique a amené le conseil d'administration de STS Group à revoir sa stratégie sur la gestion de ses participations JV, qui sont l'axe majeur du développement du groupe à l'international. Compte tenu du très fort potentiel de plus value à terme de ces JV, le conseil a donc jugé nécessaire de maîtriser directement ces participations pour éviter les risques de préemptions prévues dans les accords qui sont liés au rachat des JV à l'unité au fur et à mesure de leur développement.

Il a donc été décidé de négocier l'acquisition IPS Nevada et ses participations dans les JV 2009 (l'acte d'achat interviendra en juin 2011) avec pour conséquence logique de les consolider à compter du 1er décembre 2010, compte tenu d'un fait générateur survenu fin 2010.

L'opération sera réalisée pour un montant de 30 K€, les dettes d'acquisition des JV n'étant pas encore réglées par IPS Nevada à la date de l'opération.

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Principes et conventions générales

Les comptes annuels sont établis dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales établies notamment aux articles 123-12 à 123-23 du Code de Commerce, ainsi que dans le Règlement n° 99-03 du CRC (Plan Comptable Général).

3.2 Immobilisations incorporelles

Les logiciels et frais de recherche immobilisés sont amortis sur une période de 7 ans.
Les fonds commerciaux ne sont pas amortis.

3.3 Immobilisations corporelles

Les actifs ont été évalués à leur coût d'acquisition ou de production.
La méthode linéaire a été retenue pour le calcul des amortissements.
Des provisions pour dépréciations sont comptabilisées lorsque la valeur réelle est inférieure à la valeur nette comptable.
Les durées et méthodes d'amortissements sont homogènes au sein du groupe intégré. Elles sont établies sur les durées prévisibles d'utilisation.

Les amortissements ont été pratiqués en utilisant les durées suivantes :

- Immeubles d'exploitation 40 ans linéaire
- Matériels industriels 3 à 5 ans linéaire
- Matériel informatique 3 à 5 ans linéaire
- Autres immobilisations corporelles 4 à 10 ans linéaire

3.4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'acquisition (incluant les frais d'acquisition).
A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition est comparée à la valeur d'utilité, déterminée sur la base d'un test d'évaluation (calculé sur la base de flux futurs de trésorerie) et sur ses perspectives de développement. Si cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision est constatée à due concurrence. A l'inverse, si elle est supérieure, aucune plus-value n'est constatée.

3.5 Provision pour dépréciation de créances

Des provisions sont constituées pour toutes les créances faisant l'objet d'un contentieux ou d'un risque de non recouvrement, le pourcentage de provision étant déterminé client par client, en tenant compte des sommes couvertes par les organismes d'assurance crédit.

3.6 Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs Mobilières de Placement ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice
- Pour les titres non cotés, de la valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

3.7 Consolidation

La société STS Group est mère d'un groupe de société et établit à ce titre des comptes consolidés.

4 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

4.1 Immobilisations incorporelles

▪ Immobilisations incorporelles – brutes

Mouvements de l'exercice en K€	Valeurs brutes au 31/12/ 2009	Acquisitions	Cessions - virements	Valeurs brutes au 31/12/2010
Frais de recherche et de développement	2 882	150		3 032
Malis de Fusion	25 688			25 688
Autres immobilisations incorporelles	4 351	1 071	284	5 138
Total	32 921	1 221	284	33 858

Les malis de fusions proviennent des fusions réalisées en 2009 avec IMC (19.704 K€) et LOGON SI France (5. 983 K€). Ces malis ne sont pas amortis.

▪ Immobilisations incorporelles - amortissements et provisions

Mouvements de l'exercice En K €	Amort au 31/12/ 2009	Augmentations - dotations	Diminutions - Sorties – Reprises	Amort. Au 31/12/10
Frais de recherche et de développement	1 718	563		2 281
Autres immobilisations incorporelles	2 950	551		3 501
Total	4 668	1 114	0	5 782

4.2 Immobilisations corporelles

▪ Immobilisations corporelles – brutes

Mouvements de l'exercice En K€	Valeurs brutes au 31/12/2009	Acquisitions	Cessions - virements	Valeurs brutes au 31/12/2010
Terrains, constructions	1 299			1 299
installations techniques, ...	174	7	63	118
autres immobilisations corpo	1 170	207	344	1 033
Total	2 643	214	407	2 450

▪ Immobilisations corporelles - amortissements et provisions

Mouvements de l'exercice en K€	Amort. Au 31/12/2009	Augmentations - dotations	Diminutions - Sorties – Reprises	Amort. au 31/12/2010
Terrains, constructions	94	38		132
Installations techniques, ...	62	81	86	57
autres immobilisations corp	742	296	446	592
Total	898	415	532	781

4.3 Immobilisations financières

	Valeurs brutes au 31/12/2009	Augmentations	Diminutions - Virements	Valeurs brutes au 31/12/2010
Mouvements de l'exercice				
En K€				
Titres de participation				
STS Espagne	16			16
STS Belgique	2 700			2 700
IPSCA Espagne	3 036			3 036
Document Channel (JV)	1 500		1 500	0
STS Asia (JV)	18		18	0
Risc Group		11 347		11 347
DEAL IT		1 924		1 924
JV Infinite Solutions		1 500		1 500
JV Dococon		1 500		1 500
JV Possible Now		1 500		1 500
JV Trizma		1 500		1 500
	7 270	19 271	1 518	25 023
Autres immobilisations financières				
Prêts	14	120		134
Dépôts et cautionnements	144	141		285
Actions propres		1 275		1 275
	158	1 536	0	1 694
Total Immobilisations fin.	7 428	20 807	1 518	26 717

Risc Group : voir note 1.1

Deal IT : voir note 1.3

Les 4 JV ont été créées sur l'exercice : STS a vendu sa suite logicielle à chaque JV et a été rémunéré en titres de participations.

La valeur de ces titres au 31/12/10 a fait l'objet d'un test de dépréciation ou « *impairment test* » réalisé par un cabinet indépendant.

Ce test a été établi en retenant une approche d'évaluation intrinsèque, par actualisation des flux futurs de trésorerie, qui reposent sur les plans d'affaires déterminés par la direction du groupe en accord avec les partenaires locaux des JV.

Pour ce faire, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Un taux de risque d'insuccès de 40% appliqué à toutes les JV sauf Errynis et Document Channel qui ont déjà une activité qualifiée ;
- Un taux d'actualisation de 12,6% avant prise en compte du risque pays et d'une prime spécifique ;
- Une prime spécifique de 5% pour tenir compte du caractère encore prospectif des plans d'affaires.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur les 4 JV en ci-dessus, les valeurs d'utilité calculées étant supérieures à la valeur comptable des titres.

Les actions propres STS acquises sur le dernier trimestre 2010 ont été cédées pour l'essentiel sur le premier trimestre 2011. Elles font l'objet d'une dépréciation de 98 K€ au 31/12/10 (valorisation au cours de bourse du dernier mois de l'exercice).

4.4 Clients et comptes rattachés

	31/12/2010	31/12/2009
En K €		
Clients TTC	13 115	8 031
Clients Douteux	305	305
Clients FAE	2 204	612
total clients	15 624	8 948
Provision Clients	(518)	(548)
Clients nets	15 106	8 400

L'augmentation du poste clients provient de la vente de licences à des JV sur la période (3.000 K€), pour lesquelles la

société n'a pas encore été titrée au 31/12/10 (voir notes 1.5), et de licences concédées à ses filiales également dans le cadre de création de JV par ces filiales (5.400 K€)

4.5 Autres créances

	31/12/2010	31/12/2009
En K €		
Etat / Taxe sur le CA	1 462	427
Autres créances (dont C/C)	13 970	5 095
Total	15 432	5 522

Les autres créances incluent :

- une créance sur IPS Nevada à plus d'un an pour un montant de 3,7 M€ liée à la cession de deux participations (JV).
- le compte courant sur IPSCA Espagne pour 4,5 M€
- le compte courant sur DEAL IT de 5 M€ (avance faite à DEAL IT pour racheter les filiales Risc Belgique, Risc Suisse et Risc Italie)
- une créance d'impôt sur les sociétés à récupérer de 0,9 M€.

4.6 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

	31/12/2010 net	31/12/2009
En K €		
VMP	5 836	9 681
Disponibilités	1 519	6 264
Total	7 355	15 945

Les valeurs mobilières de placement (VMP) sont entièrement constituées de placements sans risque (SICAV monétaires et placements à terme).

4.7 Comptes de régularisations actif

Ils s'élèvent à 2.163 K€ au 31/12/10 et correspondent notamment :

- aux frais d'émission d'emprunt pour 461K€, amortis sur la durée de ces emprunts,
- aux primes de remboursement des obligations pour 1 602K€ (voir note 5.4), amortis sur la durée de ces emprunts,

aux charges constatées d'avances pour 99 K€.

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

5.1 Capital social

	valeur nominal	au début de l'exercice	créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	en fin d'exercice
En euros					
Actions	1 €	6 051 133	166 751		6 217 884
Total capital		6 051 133	166 751	0	6 217 884

Capital potentiel :

Nombre d'actions potentielles à créer dans le cadre de souscription de BSA :	170.879
Nombre d'actions potentielles à créer dans le cadre de souscription de stock options :	169.867
Nombre d'actions potentielles à créer dans le cadre de conversion d'obligations :	672.660

5.2 Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes liées au capital	Réserve légale	Autres réserves	Résultat	Subventions	Provisions réglementées	Total
En K€								
Situation au 31/12/2009	6 051	33 985	216	3 987	5 190	200	1 753	51 382
affectation du résultat 31/12/09			259	4 931	(5 190)			-
augmentation de capital et prime d'émission	167	2 211						2 378
Provisions réglemen.						200		200
résultat 31/12/2010					3 910			3 910
Situation au 31/12/10	6 218	36 196	475	8 918	3 910	200	1 953	57 870

L'augmentation de capital provient d'une souscription dans le cadre de la loi TEPA portant sur la création de 166.666 actions nouvelles souscrites à 15 € (voir note 1.4), déduction faite des frais liés à l'augmentation de capital.

5.3 Provision pour risques et charges

	31/12/2009	Dotation	Reprise	31/12/2010
En K €				
Provision pour risques		136		136
Provisions pour charges		238		238
Provisions	-	374	-	374

La provision pour risques de 136 K€ correspond à des litiges prud'homaux.

La provision pour charges correspond au bail de Rueil abandonné suite au déménagement de STS à Boulogne en juillet 2010 et provisionné jusqu'à son échéance en juillet 2012.

5.4 Dettes financières

En K €	31/12/2010			31/12/2009
		<i>dont à - d'un an</i>	<i>dont à + d'un an</i>	
Emprunts Obligataires STS	19 245	2 327	16 918	8 333
Emprunts OSEO STS	3 464	220	3 244	683
Autres emprunts STS	1 183	253	930	1 636
Compte courant RG IT Sol.	6 811	6 811		-
Divers	12	12		-
Total dettes financières	30 715	9 623	21 092	10 652

Détail des Emprunts obligataires :

- Emprunt de 2008 : 150 Obligations convertibles :
Reste 125 Obligations de 66.666€ chacune remboursables au nominal par tranches de 25 chaque année (1^{er} juillet).
- Emprunt 450 OC janvier 2010 (2.250 K€) :
Emission de 450 OC de 5000€ remboursables à 5 900€ au taux de 8%. Remboursables in fine ou convertibles en actions. Durée 2010/2016.
La prime de remboursement des obligations s'élève à 344K€ au 31 décembre 2010.
- Emprunt 1570 OC mars 2010 (7.850 K€) :
Emission de 1570 OC de 5000€ remboursables à 5 900€ au taux de 8%. Remboursables in fine ou convertibles en actions. Durée 2010/2016.
La prime de remboursement des obligations s'élève à 1 258 K€ au 31 décembre 2010.

Emprunts OSEO :

- Un emprunt de 3 M€ a été accordé par OSEO sur l'exercice pour financer le projet de développement de la suite logicielle PEA (Preuve Echange Archivage)

Compte courant Risc Group IT Solutions :

- Correspond à une avance de trésorerie ponctuelle dans le cadre des conventions de trésorerie intragroupe. Cette avance a été remboursée en 2011.

5.5 Dettes d'exploitation

En K €	31/12/2010	31/12/2009
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 107	2 056
Dettes fiscales et sociales	3 053	2 535
Autres dettes	74	698
Total dettes d'exploitation	7 234	5 289

Toutes les dettes d'exploitation ont une échéance inférieure à un an.

5.6 Comptes de régularisations passif

	31/12/2010	31/12/2009
En K €		
Produits constatés d'avance	227	325
Total	227	325

Les produits constatés d'avance correspondent au chiffre de maintenance facturé au 31/12/10 et se rapportant à l'exercice 2011.

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1 Chiffre d'affaires

	31/12/2010 (12 mois)	31/12/2009 (12 mois)
En K €		
Ventes de Licences (JV)	14 100	14 288
CA autres	3 606	3 852
Total Chiffre d'affaires	17 706	18 140
France	3 452	5 148
International	14 254	12 992
Total Chiffre d'affaires	17 706	18 140

Les autres produits de 6.009 K€ au 31/12/10 regroupent les refacturations intragroupe de prestations de services, notamment au groupe Risc du 15 janvier au 31 décembre 2010 dans le cadre des conventions signées entre les deux groupes, les managers de STS assurant les directions opérationnelles des filiales du groupe Risc, et des facturations de licences à Deal IT (hors activité « JV »).

6.2 Résultat financier

En K €		
<u>Détail des produits financiers :</u>		
Produits cessions VMP	37	50
Revenus OBSAR	-	114
Intérêts courus sur comptes courants	293	7
Divers		538
Total des produits financiers	330	709
<u>Détail des charges financières</u>		
Intérêts des emprunts	1 124	307
DAP Prime remboursement emprunt	556	138
DAP Provision financière	98	
Divers	15	8
Total des charges financières	1 793	453
Résultat financier	-1 463	256

6.3 Résultat exceptionnel

	31/12/2010	31/12/2009
<hr/> En K € <hr/>		
Détail des produits exceptionnels :		
-Produits de cession d'immobilisation	9 703	26
-Produits sur cession de titres		300
-Reprise provisions		
-Reprise sur amort.dérogatoires	649	3 693
-Produits sur exercices antérieurs		70
-Produits divers	36	
Total des produits exceptionnels	10 388	4 089
Détail des charges exceptionnelles		
-Charges sur opérations de gestion	67	213
-Charges sur exercice antérieur	9	92
-Valeurs nettes de cession des immobilisations	1	23
-Valeurs nettes de cession des immo.financières	9 700	300
-Dotation aux amortissements exceptionnels	126	
-Dotation sur amort.dérogatoires	849	
-Charges exceptionnelles diverses	16	
Total des charges exceptionnelles	10 768	628
Résultat exceptionnel	(380)	3 461

Les valeurs nettes de cession des immobilisations financières correspondent aux participations JV cédées sur la période et que l'on retrouve en produits de cession d'immobilisation pour un montant équivalent.

6.4 Impôt

L'impôt sur les sociétés au 31/12/10 s'élève à 1.577 K€ sur lequel est imputé un montant de crédit d'impôt recherche de 914 K€.

7 AUTRES INFORMATIONS

7.1 Effectif moyen

	31/12/2010	31/12/2009
Cadres	77	55
Agents de maîtrise et techniciens	8	8
Employés		
Ouvriers		
Total	85	63

7.2 Rémunération des dirigeants

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de rémunérations versées aux dirigeants à raison de leur mandat de dirigeant. Aucun jeton de présence n'a été versé aux administrateurs au cours de l'exercice 2010.

La société Compulease dont Monsieur Calvignac (PDG) est le gérant a facturé des prestations d'assistance technique pour un montant total de 108.000 € sur l'exercice.

La société MDC dont Monsieur Fort (Administrateur - directeur général délégué) est le gérant a facturé des prestations d'assistance technique pour un montant total de 108.000 € sur l'exercice.

La société Finarc dont Monsieur Cohen (Administrateur - directeur général délégué) est le gérant a facturé des prestations d'assistance technique pour un montant total de 108.000 € sur l'exercice.

7.3 Engagements en matière de pensions et de retraites

STS group n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'engagement de la société s'élève à 257 K€ au 31/12/10 sur la base des hypothèses de calcul suivantes :

- Taux d'actualisation : 2%
- Age de la retraite : 65 ans
- Revalorisation des salaires : 2%
- « Turn over » faible
- Taux de charges sociales : 48%

7.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires de commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 297 K€.

7.5 Entreprises liées

Les créances et les dettes au 31/12/2010 entre chaque société du groupe sont représentées dans le tableau ci-dessous :

En K€

BILAN ACTIF	
Acquisitions immobilisations	1 044
Participations	25 023
Créances clients et comptes rattachés	10 848
Autres créances	13 840
Total	50 755
BILAN PASSIF	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 384
Emprunts et dettes financières divers	6 811
Total	8 195
RESULTAT PRODUITS	
Chiffre d'affaires	10 665
Achats	51
Total	10 716
RESULTAT CHARGES	
Charges externes	2 166
Charges financières	184
Produits financiers	225
Total	2 575

7.6 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	1 953
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Total des accroissements	1 953
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	
- pour congés payés	
- participation des salariés	287
Total des allègements	287
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins values à long terme	

7.7 Engagements financiers

	Engagements donnés	
	31/12/2010	31/12/2009
Effets escomptés non échus	-	-
Avals et cautions	-	-
Autres engagements donnés :		
- Contrats Locations Longue Durée	214	181
Total	214	181

Autres engagements donnés :

- Soutien financier accordé à Risc Group
- Soutien financier à STS Belgique
- Lettre de garantie en faveur de Locam dans le cadre des emprunts accordés à Risc Group IT Solutions (9 M€ au 31/12/10)

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/10, la valeur correspondante au volume d'heures de formation cumulées relatives aux droits acquis et non exercés est estimée à 228.327 €.

Engagements reçus : Néant

7.8 Liste des filiales et des participations

En K €	CAPITAUX	QUOTE PART	VNC TITRES	RESULTAT
	PROPRES 31/12/2010	DETENUE (en %)	31/12/2010	DERNIER EXERCICE
Filiales détenues à + de 50%				
- IMC Espagne	(37)	54,85%	16	(42)
- STS BENELUX	5 656	100,00%	2 700	1 880
- IPSCA Espagne	5 407	88,13%	3 036	282
- DEAL IT	550	100,00%	1 924	175
Filiales détenues de 10 à 50%				
- RISC GROUP	31 170	28,85%	11 347	(35 060)
- DOCOON	na	49,00%	1 500	na
- INFINITE SOLUTIONS	na	49,00%	1 500	na
- POSSIBLE NOW	na	30,00%	1 500	na
- TRIZMA	na	30,00%	1 500	na

Note sur Risc Group

Le résultat de (35 060) K€ est le résultat consolidé du sous groupe Risc du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010. Sur cette période, le groupe Risc a lancé une restructuration importante dont les effets sont entièrement comptabilisés au 30 juin 2010 (voir note 1.2).

A noter que post restructuration, le groupe Risc a publié un résultat semestriel opérationnel au 31/12/10 positif de + 2,8 M€ (pour un résultat net de +6M€).

Notes sur les JV

Docoon, Infinite Solutions, Possible Now et Trizma sont 4 JV créées sur l'exercice, auxquelles STS a apporté sa suite logicielle à hauteur de 1,5 M€ en étant rémunéré en titres de la JV nouvellement créée. Ces sociétés n'ont pas encore arrêté de comptes au 31 décembre 2010.

V. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels au 31/12/2010

*PAUL CONTINENTE
16, RUE PIERRE DE FERMAT
31000 TOULOUSE*

*FIGESTOR
54, AVENUE GENERAL LECLERC
92100 BOULOGNE BILLANCOURT*

STS GROUP

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2010

STS GROUP

Société anonyme au capital de 6.361.672 Euros

7-11 rue Castejà

92100 Boulogne Billancourt

431 928 365 RCS Nanterre

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société STS GROUP tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants faisant l'objet d'informations dans l'annexe :

- Le paragraphe « 1.5 Opérations liées aux J.V » expose le traitement des créances résultant des factures de ventes de licences de la Suite logicielle STS à des Joint-Ventures, ou aux sociétés partenaires, coassociées de celles-ci. Il expose notamment que ces logiciels ont été ou ont vocation à être incorporés sous la forme d'apports en nature au capital de ces Joints-Ventures, les titres de participation résultant de ces apports venant s'imputer sur les créances clients correspondantes.
- Valorisation des titres de participation : Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, notamment pour les JV, sur la base d'un rapport d'évaluation établi par un cabinet indépendant, pour l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation. Nos travaux d'appréciation ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des hypothèses retenues et de l'évaluation qui en résulte permettant de justifier les valeurs nettes comptables des titres au 31 décembre 2010.
- Mali de fusion : nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société pour la qualification et la valorisation des malis de fusion résultant de la fusion des sociétés françaises du groupe au cours du 1^{er} semestre 2009. Nos travaux d'appréciation ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause les valeurs nettes comptables des malis de fusion au 31 décembre 2010.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

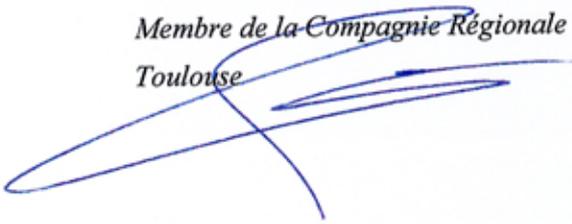
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Toulouse et Boulogne, le 14 Juin 2011

Les Commissaires aux Comptes

Paul CONTINENTE

*Membre de la Compagnie Régionale de
Toulouse*



FIGESTOR

*Membre de la Compagnie Régionale de
Versailles*



Jean François COLOMES Laurent GUEZ

VI. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

PAUL CONTINENTE
16, RUE PIERRE DE FERMAT
31000 TOULOUSE

FIGESTOR
54, AVENUE GENERAL LECLERC
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

STS GROUP

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Décembre 2010

STS GROUP
Société anonyme au capital de 6.361.672 Euros
7-11 rue Castejà
92100 Boulogne Billancourt
431 928 365 RCS Nanterre

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article L 225-38 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

1. Avec la société RISC GROUP

1.1. convention de prestations de services rendues par STS GROUP à RISC GROUP

Personnes concernées : Messieurs Bernard CALVIGNAC, Administrateur et Président Directeur général, Henri Cremadès et Pierre Fort, administrateurs

Modalités : facturation de prestations de services conformément aux conventions du 1/2/2010 et avenant 1 du 24/10/2010, avenant 2 du 30/11/2010 pour un total de 658.000 euros

Autorisation : convention autorisée par le Conseil d'Administration du 1^{er} février 2010 et avenants autorisés par le Conseil d'Administration du 30 Novembre 2010

1.2. convention de prestations de services rendues par RISC GROUP à STS GROUP

Personnes concernées : Messieurs Bernard Calvignac, Henri Cremades, Pierre Fort

Modalités : facturation de prestations de services rendus au titre du secrétariat général (gestion juridique, administrative et financière)

La charge de l'exercice est de : 186.744 euros

Autorisation : convention autorisée par le Conseil d'Administration du 1^{er} février 2010.

1.3. facturation par RISC GROUP à STS GROUP d'une licence Backupia

Personnes concernées : Messieurs Bernard Calvignac, Henri Cremades, Pierre Fort

Modalités : l'actif immobilisé représentant la licence s'élève à 1.000.000 euros

Autorisation : convention autorisée par le Conseil d'Administration du 30 Novembre 2010.

1.4. convention de sous location de locaux par RISC GROUP à STS GROUP

Personnes concernées : Messieurs Bernard Calvignac, Henri Cremades, Pierre Fort

Modalités :

- Concerne les locaux du 7 Rue Casteja à Boulogne Billancourt à compter du 12 Juillet 2010. Le loyer s'élève à 268.056 euros HT par an. Une franchise de loyer est applicable les 12 premiers mois.
- Concerne les locaux du 2 rue Pierre Vellas à Toulouse, à compter du 1^{er} juillet 2010. Le loyer s'élève à 22.100 euros HT annuel. Une franchise de loyer est applicable les 12 premiers mois.

Autorisation : conventions autorisées par le Conseil d'Administration du 30 Novembre 2010.

2. Avec la société RISC GROUP IT SOLUTIONS

2.1. conventions de prestations de services rendues par STS à RISC IT SOLUTIONS

Personnes concernées : Messieurs Bernard CALVIGNAC, Administrateur et Président Directeur général, Henri Cremadès et Pierre Fort, administrateurs

Modalités : facturation de prestations conformément aux conventions du 24/6/210 et avenant 1 du 13/10/2010, pour un total de 259.000 euros

Autorisation : convention autorisée par le Conseil d'Administration du 30 Novembre 2010

2.2. vente par STS GROUP de JV à RISC GROUP IT SOLUTIONS

Personnes concernées : Messieurs Bernard Calvignac, Henri Cremades, Pierre Fort

Modalités : ventes de 6 JV pour 6.420.000€ conformément au protocole du 23 mars 2010 et à l'avenant du 8 juin 2010,

Autorisation : convention autorisée par le Conseil d'Administration du 3 mars 2010.

3. Avec la société BESDI

Description : conventions de direction et d'assistance stratégique, opérationnelle et veille technologique.

Personne concernée : Monsieur Bernard Calvignac, représentant légal de RISC GROUP, président de BESDI,

Modalités : facturation de prestations conformément aux conventions du 13/10/210, pour un total de 48.000 euros + frais

Autorisation : convention autorisée par le Conseil d'Administration du 30 Novembre 2010

4. Avec la société BACKUP AVENUE

Description : conventions de direction et d'assistance stratégique, opérationnelle et veille technologique.

Personne concernée : Monsieur Bernard Calvignac, représentant légal de RISC GROUP, président de BACKUP AVENUE,

Modalités : facturation de prestations conformément aux conventions du 24/06/210, pour un total de 70.000 euros + frais

Autorisation : convention autorisée par le Conseil d'Administration du 30 Novembre 2010

5. Avec la société DEAL IT

5.1. conventions de management, stratégie, et d'organisation opérationnelle.

Personne concernée : STS GROUP, actionnaire unique de la SAS représentée par Monsieur Bernard Calvignac

Modalités : facturation de prestations conformément aux conventions du 1^{er} Mai 2010, pour un total de 377.500 euros

Autorisation : convention autorisée par le Conseil d'Administration du 30 Novembre 2010

5.2. conventions de prestations de conseil dans le financement des contrats rendue par Deal IT à STS

Personne concernée : STS GROUP, actionnaire unique de la SAS représentée par Monsieur Bernard Calvignac

Modalités : facturation de prestations par Deal IT à STS, conformément à la convention du 1^{er} Juillet 2010, pour un total de 70.000 euros

Autorisation : convention autorisée par le Conseil d'Administration du 30 Novembre 2010

6. Avec la société STS BENELUX

Description : conventions de gestion financière et d'assistance

Personnes concernées : Messieurs Bernard Calvignac, Henri Cremadès, Pierre Fort, James Cohen, et Pierre Leijder, administrateurs

Modalités : facturation de prestations conformément aux conventions du 18 janvier 2010 au profit de STS Benelux, pour un total de 214.000 euros

Autorisation : convention autorisée par le Conseil d'Administration du 30 Novembre 2010

7. Avec la société COMPULEASE

Description : Convention en matière de gestion, finance, commercial et technique.

Personne concernée : Monsieur Bernard CALVIGNAC, Administrateur et Président Directeur général.

Modalités : rémunération de 108.000 euros HT par an. Conformément à la convention initiale du 25 janvier 2006 et l'avenant du 25 janvier 2010.

Cette convention n'avait pas été facturée en 2008 mais pas en 2009.

Autorisation : convention autorisée de nouveau par le Conseil d'Administration du 30 Novembre 2010.

8. Avec la société IPSCA ESPAGNE

Description : contrat de distribution de la licence STS

Personnes concernées : Monsieur Bernard CALVIGNAC, Administrateur et Président Directeur général, Monsieur Henri Cremadès, Administrateur

Modalités : facturation des licences par STS à IPSCA Espagne pour un montant de 3.500.000 euros. Conformément à l'avenant à la convention du 12 avril 2010.

Autorisation : convention autorisée par le Conseil d'Administration du 22 décembre 2010.

9. Avec la société STS BENELUX

Description : contrat de distribution de la licence STS

Personnes concernées : Messieurs Bernard Calvignac, Administrateur et Président Directeur général, Monsieur Henri Cremadès, Pierre Leijder, et James Cohen, Administrateurs

Modalités : facturation des licences par STS à STS Benelux pour un montant de 300.000 euros. Conformément à l'avenant à la convention du 22 décembre 2010.

Autorisation : convention approuvée par le Conseil d'Administration du 22 décembre 2010.

10. Avec les sociétés RISC GROUP Italie, RISC GROUP Suisse, RISC GROUP Espagne et RISC GROUP Belgique

Description : contrat de distribution de la licence STS

Personne concernée : Messieurs Bernard Calvignac, Administrateur et Président Directeur général, Henri Cremadès, et Pierre Leijder, administrateurs

Modalités : Conformément aux contrats de distribution du 22 décembre 2010, facturation des licences par STS à ces filiales pour les montants suivants :

- RISC GROUP Italie : 100.000 euros
- RISC GROUP Espagne : 300.000 euros
- RISC GROUP Suisse : 100.000 euros
- RISC GROUP Belgique : 1.100.000 euros

Autorisation : convention approuvée par le Conseil d'Administration du 22 décembre 2010.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Avec la société MDC SARL

Description : Convention du 25 janvier 2009 d'assistance technique et services nécessaires au renforcement des capacités techniques de la société.

Personne concernée : Monsieur Pierre Fort, administrateur

Modalités : rémunération de 108.000 euros HT par an.

2. Avec la société FINARC

Description : Convention du 25 janvier 2006 d'assistance et services nécessaires au renforcement de ses capacités commerciales de la société, notamment les conseils en matière de stratégie et de politique commerciale.

Personne concernée : Monsieur James COHEN, Administrateur

Modalités : rémunération de 108.000 euros HT par an.

3. Avec la société SPRL A.P.M.J.

Description : Convention du 25 janvier 2006 en matière de gestion journalière commerciale et de conseils en matière informatique.

Personne concernée : Monsieur Pierre LEIDJER, Administrateur

Modalités : rémunération de 13.500 euros HT par an contre 108.000 euros HT l'an passé, la différence ayant été facturée à la filiale STS Benelux.

Fait à Toulouse et Boulogne, le 14 Juin 2011

Les Commissaires aux Comptes

Paul CONTINENTE
*Membre de la Compagnie Régionale de
Toulouse*

FIGESTOR
*Membre de la Compagnie Régionale de
Versailles*

Jean François COLOMES Laurent GUEZ

VII. Liste des conseils d'administration depuis le 1er janvier 2010

Les conseils d'administration depuis le 1^{er} Janvier 2010

2010

- 1) Conseil du 21 janvier 2010 : Décision d'utiliser la délégation de compétence pour émettre des obligations convertibles (Première tranche) ;
- 2) Conseil du 26 janvier 2010 : Convocation de l'AGE du 10 mars 2010 pour déléguer la compétence pour augmenter le capital et émettre des obligations convertibles ;
- 3) Conseil du 1^{er} février 2010 : Autorisation pour signer des conventions réglementées avec la Société RISC GROUP (Convention de prestation de services, et convention de secrétariat général) ;
- 4) Conseil du 9 février 2010 : Constatation de la souscription de la totalité des obligations convertibles (Première tranche) ;
- 5) Conseil du 3 mars 2010 : Autorisation pour signer une convention réglementée avec la Société RISC GROUP (Joint Ventures) ;
- 6) Conseil du 10 mars 2010 : Décision d'utiliser la délégation de compétence pour émettre des obligations convertibles ;
- 7) Conseil du 9 avril 2010 : Constatation de la réalisation de l'opération d'émission d'obligations convertibles (Seconde tranche) ;
- 8) Conseil du 15 avril 2010 : Autorisation pour une prise de participation dans la Société DEAL IT ;
- 9) Conseil du 20 avril 2010 (11H) : Arrêté des comptes et convocation de l'AG Annuelle d'approbation des comptes ;
- 10) Conseil du 20 avril 2010 (14H) : Autorisation de constitution d'un nantissement de comptes titres (projet RISC/LOCAM) ;
- 11) Conseil du 5 mai 2010 (17H) : Proposition de nomination de la Société A+ Finance en tant qu'administrateur supplémentaire ;
- 12) Conseil du 5 mai 2010 (18H30) : Décision d'utiliser la délégation de compétence pour augmenter le capital dans le cadre des dispositions de la loi TEPA ;
- 13) Conseil du 20 mai 2010 : fixation du nombre d'options à émettre dans le cadre du plan de stock options ;
- 14) Conseil du 27 mai 2010 : Constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital ;
- 15) Conseil du 22 juin 2010 : Autorisation d'une convention avec LOCAM et de constitution d'une garantie en la forme d'un nantissement de compte de titres financiers ;
- 16) Conseil du 24 juin 2010 à la suite de l'assemblée : Renouvellement d'un mandat de DGD, transfert de siège social ;
- 17) Conseil du 20 août 2010 : Augmentation de capital BSA, transfert sur le Marché Alternext de NYSE Euronext, convocation assemblée ;

- 18) Conseil du 29 septembre 2010 : signature du contrat de liquidité et convention de gestion de trésorerie ;
- 19) Conseil du 30 novembre 2010 : approbation de conventions réglementées ;
- 20) Conseil du 22 décembre 2010 : approbation de conventions réglementées.

2011

- 1) Conseil du 11 janvier 2011 : approbation des JV sur 2011 ;
- 2) Conseil du 8 février 2011 : Constatation d'une augmentation de capital BSA, conventions réglementées, l'acquisition de CODASYSTEME
- 3) Conseil du 10 mars 2011 : décision d'utiliser la délégation de compétence pour augmenter le capital ;
- 4) Conseil du 11 mars 2011 : décision d'utiliser la délégation de compétence pour augmenter le capital ;
- 5) Conseil du 17 mars 2011 : constatation de la réalisation de l'augmentation de capital ;
- 6) Conseil du 13 avril 2011 : décision d'utiliser la délégation de compétence pour augmenter le capital et approbation d'une convention avec LOCAM ;
- 7) Conseil du 29 avril 2011 : décision de reporter la date d'arrêter des comptes et approbation d'acquisition de IPS NEVADA
- 8) Conseil du 19 mai 2011 : arrêté des comptes, convocation assemblée
- 9) Conseil du 31 mai 2011 : décision d'utiliser la délégation de compétence pour augmenter le capital, autorisation d'une convention de collaboration ;
- 10) Conseil du 7 juin 2011 : modification de la liste des souscripteurs dans le cadre de l'augmentation de capital ;
- 11) Conseil du 21 juin 2011 : constatation de la réalisation de l'augmentation de capital.

VIII. Rapports complémentaires du conseil d'administration

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2011

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale extraordinaire afin de vous soumettre un projet de délégation à donner au Conseil en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129 et suivants du Code de commerce, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut déléguer au Conseil d'administration sa compétence ou ses pouvoirs pour décider de l'augmentation de capital.

Concernant la marche des affaires depuis le début de l'exercice 2010, toutes ces informations sont reprises dans le rapport de gestion du conseil d'administration présenté lors de cette assemblée.

1) Nous vous proposons de déléguer au Conseil d'Administration la compétence à l'effet d'émettre, par offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier, des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Le montant maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme en vertu de la présente délégation est fixé à 1.272.334 euros, étant précisé que ce montant global ne pourra, en tout état de cause, conformément à l'article L. 225-136 3° du Code de commerce, dépasser 20% du capital social de la Société par an. La durée de la délégation est de 18 mois.

Les actions ordinaires et/ou les valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société feront l'objet de placement privé auprès des personnes visées à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier et hors du champ d'application de l'offre au public de titres financiers au sens de l'article L. 411-1 du Code monétaire et financier.

En raison de la suppression du droit préférentiel de souscription, l'Assemblée décidant de la délégation de compétence doit fixer la méthode de détermination du prix d'émission des actions et/ou valeurs mobilières susceptibles d'être émises. Le Conseil propose à l'Assemblée d'adopter la méthode de calcul selon laquelle le prix d'émission des actions susceptibles d'être émises en vertu de la délégation devra être compris entre - 20% et + 50% par rapport au dernier cours de bourse précédant le jour de la fixation définitive du prix d'émission par le Conseil ayant décidé de faire usage de la délégation de compétence. En tout état de cause, en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital, la somme perçue par la Société, majorée, le cas échéant, de celle susceptible d'être perçue ultérieurement par elle, devra être, pour chaque action émise en conséquence de l'émission de ces valeurs mobilières, au moins égale au prix de souscription déterminé dans les conditions fixées ci-avant. Aussi, votre Assemblée fixe des limites tout en laissant au Conseil une certaine souplesse nécessaire afin de pouvoir répondre aux fluctuations du marché boursier.

Les actions nouvelles, qui seront soumises à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes, et jouiront des mêmes droits à compter de la date de la réalisation de l'augmentation de capital.

Nous vous proposons par ailleurs de déléguer au Conseil la possibilité d'augmenter le nombre d'actions à émettre dans les trente jours de la clôture de la souscription dans la limite de 15% de l'émission initiale et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale. Cette autorisation ne pourra pas avoir pour effet d'augmenter le montant nominal maximal des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées, à savoir, 1.210.226 euros (le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de l'autorisation s'imputera sur ledit montant nominal maximal).

2) En conséquence des propositions qui précèdent, et pour se conformer aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, vous aurez à vous prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions de l'article L. 3332-18 et suivants du Code du travail. Il vous est précisé que ce projet de résolution est obligatoire - sa non présentation est sanctionnée par une nullité - alors même que notre société n'est pas, à ce jour, dotée d'un plan d'épargne d'entreprise. Nous vous proposons, dans cette résolution, de fixer à un maximum de 50.000 € le montant de l'augmentation de capital pouvant intervenir à ce titre et il vous sera demandé de renoncer expressément à votre droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles au bénéfice des salariés adhérents au PEE. Il vous sera demandé de confier au conseil d'administration le soin de mettre en œuvre ladite résolution, en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, l'autorisation ainsi donnée étant valable pour une durée de dix huit mois. Nous rappelons que ce projet de résolution est présenté pour se conformer à la loi, mais que votre Conseil souhaite qu'elle soit rejetée.

Votre Conseil vous demande d'adopter les résolutions relatives à ce projet de délégation de compétence au Conseil pour augmenter le capital à l'exception de la seizième résolution, et de faire confiance à votre conseil d'administration pour toutes décisions à prendre concernant les modalités de détail d'exécution de cette opération.

Le Conseil d'Administration

RAPPORT COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (MARS 2011)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-5 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'usage qui a été fait de la délégation de compétence consentie en vertu des dispositions de l'article L. 225-129 et suivants du Code de commerce à votre Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 mars 2010. Cette délégation a été consentie pour une durée de dix-huit mois et autorise votre Conseil d'Administration à augmenter le capital dans la limite d'un montant nominal maximal de 1.210.226 euros par l'émission d'actions nouvelles de numéraire à libérer en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de bénéficiaires.

Par la même décision, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, sur le rapport du Conseil d'Administration, de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires et de réserver l'émission à des investisseurs qualifiés.

L'Assemblée a délégué également à votre Conseil d'Administration le soin d'arrêter la liste des bénéficiaires des augmentations de capital au sein de la catégorie visée ci-dessus et le nombre d'actions à attribuer à chacun d'eux.

Usant de cette délégation de compétence, le Conseil d'Administration réuni le 10 et 11 mars 2011 a décidé d'augmenter le capital social de 93.750 par décision du 10 mars 2011 et de 50.000 euros par décision du 11 mars 2011, soit un total de 143.750 euros pour le porter à 6.361.672 euros par l'émission de 143.750 actions nouvelles de numéraire de 1 euro de valeur nominale chacune.

La souscription des 1143.750 actions nouvelles a été réservée à des investisseurs qualifiés.

Votre Conseil d'Administration a fixé comme suit la liste des bénéficiaires effectifs de la suppression du droit préférentiel de souscription au sein de la catégorie déterminée par l'Assemblée Générale Extraordinaire et le nombre de titres à attribuer à chacun d'eux :

- Pour la souscription réservée à ODDO ASSET MANAGEMENT
 - FIP GENERATION ENTREPRENEURS 3 : 25.940 actions
 - FIP GENERATION FUTURES 3 : 47.810 actions
 - FIP PLURIEL OUEST : 20.000 actions

Soit un total de 93.750 actions

- Pour la souscription réservée à A PLUS FINANCE :
 - A PLUS PROXIMITE 3 : 37.813 actions
 - A PLUS INNOVATION 8 : 12.187 actions

Soit un total de 50.000 actions

Les actions nouvelles ont été émises au prix de 16 euros par titre, comprenant 1 euros de valeur nominale et 15 euros de prime.

Elles ont été libérées en totalité lors de leur souscription.

Les souscriptions et les versements devaient être reçus au siège social jusqu'au 30 MARS 2011.

Les 143.750 actions nouvelles composant l'augmentation de capital ont été intégralement souscrites et libérées des versements exigibles.

Les souscriptions ont été libérées en totalité en numéraire et la banque SOCIETE GENERALE, dépositaire des fonds, a établi, en date du 17 mars 2011, un certificat de dépôt des fonds, sur présentation des bulletins de souscription.

Votre Conseil d'Administration a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital à la date du certificat du dépositaire, soit le 17 mars 2011.

Les actions nouvelles créées avec jouissance à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital sont, depuis cette date, complètement assimilées aux actions anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-115 du Code de commerce, sur renvoi de l'article R. 225-116, nous vous informons que cette émission d'actions nouvelles a, pour chaque actionnaire de la Société, l'incidence suivante sur sa quote-part des capitaux propres à la clôture du dernier exercice :

Situation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2010 : 57.291.194 euros pour 6.217.799 actions.
Quote part des capitaux propres consolidés par actions = $57.291.194 / 6.217.799 = 9,21$ euros par action.

Situation des capitaux propres suite à l'exercice des BSA

Exercice de 5.185 BSA au prix de 35 euros donnant droit à 85 actions.
Soit une augmentation de capital de 85 euros pour des capitaux propres de 57.294.169 (soit $57.291.194 + (16 \times 85)$).

Situation des capitaux propres suite à l'exercice des BSA

Exercice de 2.318 BSA au prix de 35 euros donnant droit à 38 actions.
Soit une augmentation de capital de 38 euros pour des capitaux propres de 57.295.499, soit $57.294.169 + (16 \times 35)$.

Nouvelles actions issues de l'augmentation de capital : 143.750 au prix de 16 euros.
Quote part des capitaux propres par action = $57.295.499 + 2.300.000 / 6.361.672 = 9,37$ euros par actions.

ACTIONS POTENTIELLEMENT A CREER

Il existe des BSA permettant de souscrire à 59 241 actions nouvelles de la Société au prix de 35 euros, ces bons étant exerçables jusqu'au 30 juin 2011.

Il existe 111.600 BSAR 2 dont la période d'exercice démarrera au 1^{er} juillet 2010 jusqu'au 27 juin 2013 et qui donneront droit à souscrire 111.600 actions au prix de 29 euros.

Il existe également des stock options à exercer, 81.667 émis en 2009 et 88.200 émis en 2010.

Enfin, la conversion des obligations convertibles générerait 672.660 actions nouvelles.

Usant de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire et en conséquence de cette augmentation de capital, votre Conseil d'Administration a modifié l'article 6 & 7 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 6 – APPORTS

Le début de l'article reste inchangé, il est rajouté à la fin de l'article :

Le Conseil d'Administration, par décisions du 10 et 11 mars 2011, a décidé d'user de la délégation de compétence accordée par l'AGE du 10 mars 2010 pour augmenter le capital social de CENT QUARANTE TROIS MILLE SEPT CENT CINQUANTE euros (143.750) par création de 143.750 actions nouvelles de 1 euro de nominal avec 15 euros de prime d'émission.

Le Conseil d'Administration, par décision du 17 mars 2011, a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital par la souscription et la libération en totalité de 143.750 nouvelles actions.

En conséquence, le conseil a constaté l'augmentation de capital pour un total de 143.750 euros.

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à SIX MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE ET UN MILLE SIX CENT SOIXANTE DOUZE euros (6.361.672 euros).

Il est divisé en 6.361.672 actions de 1 euros chacune, de même catégorie.

Conformément aux dispositions légales, le présent rapport complémentaire est mis à votre disposition, au siège social, et sera porté à votre connaissance à la prochaine Assemblée Générale.

Fait à Boulogne-Billancourt
Le 17 mars 2011

Le Président du
Conseil d'Administration

RAPPORT COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (JUN 2011)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-5 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'usage qui a été fait de la délégation de compétence consentie en vertu des dispositions de l'article L. 225-129 et suivants du Code de commerce à votre Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 mars 2010. Cette délégation a été consentie pour une durée de dix-huit mois et autorise votre Conseil d'Administration à augmenter le capital dans la limite d'un montant nominal maximal de 1.210.226 euros par l'émission d'actions nouvelles de numéraire à libérer en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de bénéficiaires.

Par la même décision, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, sur le rapport du Conseil d'Administration, de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires et de réserver l'émission à des investisseurs qualifiés.

L'Assemblée a délégué également à votre Conseil d'Administration le soin d'arrêter la liste des bénéficiaires des augmentations de capital au sein de la catégorie visée ci-dessus et le nombre d'actions à attribuer à chacun d'eux.

Usant de cette délégation de compétence, le Conseil d'Administration réuni le 31 mai et le 7 juin 2011 a décidé d'augmenter le capital social de 44.725 euros par l'émission de 44.725 actions nouvelles de numéraire de 1 euro de valeur nominale chacune.

La souscription des 44.725 actions nouvelles a été réservée à des investisseurs qualifiés.

Votre Conseil d'Administration a fixé comme suit la liste des bénéficiaires effectifs de la suppression du droit préférentiel de souscription au sein de la catégorie déterminée par l'Assemblée Générale Extraordinaire et le nombre de titres à attribuer à chacun d'eux :

CLIENT	Montant net demandé	Nbre titres demandé
ALBERT Ronald	10 400	650
AUBERTIN Christian	20 000	1 250
CANAC Philippe	16 000	1 000
D'ARMAILLE Hervé	4 000	250
D'ARMAILLE Yves	16 000	1 000
DAVISARD Frédéric	14 992	937
De l'ESPEE Laurent	20 000	1 250
De MENIBUS Delphine	15 008	938
DEL AGUILA Fabrice	8 000	500
DENFERT ROCHEREAU Jean Paul	16 000	1 000
Financière D'Uzes	200 000	12 500
GERARD Chrisitine	25 600	1 600
GERARD Laurent	5 200	325
GERARD Xavier	12 000	750
MARNIER Laurent	3 200	200
MOLKO Caroline	8 000	500
NORDIN Marie Violaine	35 200	2 200
POLLET Fanny	90 000	5 625
POLLET Joseph Christian	68 880	4 305
BOURGOIN Gilles	10 000	625

BROSSARD Hervé	10 000	625
CREMNITER Bernard	10 000	625
De MAUX Vincent	10 000	625
FERRY Marianne	10 000	625
GILART de KERANFLECH	20 000	1 250
GOUDARD Jean-Michel	10 000	625
PASQUALINI Colette	20 000	1 250
POLLET Joseph William	17 120	1 070
VALET Jacques	10 000	625

715 600	44 725
----------------	---------------

Les actions nouvelles ont été émises au prix de 16 euros par titre, comprenant 1 euros de valeur nominale et 15 euros de prime.

Elles ont été libérées en totalité lors de leur souscription.

Les 44.725 actions nouvelles composant l'augmentation de capital ont été intégralement souscrites et libérées des versements exigibles.

Les souscriptions ont été libérées en totalité en numéraire et la banque SOCIETE GENERALE, dépositaire des fonds, a établi, en date du 21 juin 2011, un certificat de dépôt des fonds, sur présentation des bulletins de souscription.

Votre Conseil d'Administration a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital à la date du certificat du dépositaire, soit le 21 juin 2011.

Les actions nouvelles créées avec jouissance à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital sont, depuis cette date, complètement assimilées aux actions anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-115 du Code de commerce, sur renvoi de l'article R. 225-116, nous vous informons que cette émission d'actions nouvelles a, pour chaque actionnaire de la Société, l'incidence suivante sur sa quote-part des capitaux propres à la clôture du dernier exercice :

Situation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2010 : 45.877.674 euros pour 6.217.884 actions.

Quote part des capitaux propres consolidés par actions = $45.877.674 / 6.217.884 = 7.38$ euros par action.

Situation des capitaux propres suite à l'exercice des BSA

Exercice de 2.318 BSA au prix de 35 euros donnant droit à 38 actions.

Soit une augmentation de capital de 38 euros.

Capitaux propres consolidés suite à cette augmentation : $45.877.674 + (16 \times 35) = 45.878.282$

Quote part des capitaux propres consolidés par actions = $45.878.282 / 6.217.922 = 7.38$ euros par action.

Situation des capitaux propres suite à l'augmentation de capital TEPA du 17 mars 2011

143.750 actions au prix de 16 euros.

Quote part des capitaux propres consolidés par action = $45.878.282 + 2.300.000 / 6.361.672 = 7.57$ euros par actions.

Nouvelles actions issues de l'augmentation de capital : 44.725 au prix de 16 euros.

Quote part des capitaux propres consolidés par action = $48.178.282 + 715.600 / 6.406.397 = 7.63$ euros.

Soit une augmentation des capitaux propres consolidés par action de : 0,06 euros.

ACTIONS POTENTIELLEMENT A CREER

L'incidence ainsi décrite ne tient pas compte des actions potentiellement à créer dont le total s'élève à 1.013.368 et dont le détail est exposé ci-dessous :

Il existe des BSA permettant de souscrire à 59 241 actions nouvelles de la Société au prix de 35 euros, ces bons étant exerçables jusqu'au 30 juin 2011.

Il existe 111.600 BSAR 2 dont la période d'exercice démarrera au 1^{er} juillet 2010 jusqu'au 27 juin 2013 et qui donneront droit à souscrire 111.600 actions au prix de 29 euros.

Il existe également des stock options à exercer, 81.667 émis en 2009 et 88.200 émis en 2010.

Enfin, la conversion des obligations convertibles générerait 672.660 actions nouvelles.

Usant de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire et en conséquence de cette augmentation de capital, votre Conseil d'Administration a modifié l'article 6 & 7 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 6 - APPORTS

Le début de l'article reste inchangé, il est rajouté à la fin de l'article :

Le Conseil d'Administration, par décisions du 31 mai, 7 juin et 21 juin 2011, a décidé d'user de la délégation de compétence accordée par l'AGE du 10 mars 2010 pour augmenter le capital social de QUARANTE QUATRE MILLE SEPT CENT VINGT CINQ euros par création de 44 725 actions nouvelles de 1 euro de nominal avec 15 euros de prime d'émission.

Le Conseil d'Administration, par décision du 21 juin 2011, a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital par la souscription et la libération en totalité de 44 725 nouvelles actions.

En conséquence, le conseil a constaté l'augmentation de capital pour un total de 44 725 euros.

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à SIX MILLIONS QUATRE CENT SIX MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT DIX SEPT euros (6.406.397 euros).

Il est divisé en 6.406.397 actions de 1 euros chacune, de même catégorie.

Conformément aux dispositions légales, le présent rapport complémentaire est mis à votre disposition, au siège social, et sera porté à votre connaissance à la prochaine Assemblée Générale.

Fait à Boulogne Billancourt

Le 21 juin 2011

Le Président du
Conseil d'Administration

**RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES
OPERATIONS REALISEES EN VERTU DES
DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 225-177
A L. 225-186 DU CODE DE COMMERCE**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options de souscription et d'achat d'actions.

Nous vous indiquons également les options consenties durant l'année par la Société et les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce, à chacun des dix salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi consenti est le plus élevé, et la totalité des noms des salariés recevant 1000 stock options

Bénéficiaire : Christophe COTTAIN

- nature et nombre d'options consenties : 3000 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Manager

Bénéficiaire : Philippe DUSCHESNE

- nature et nombre d'options consenties : 6200 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Manager

Bénéficiaire : Eric MORTIER

- nature et nombre d'options consenties : 4100 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Manager

Bénéficiaire : Pierre Pascal BAUER

- nature et nombre d'options consenties : 1400 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Thierry BLANC

- nature et nombre d'options consenties : 1400 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Julie CUVELLARD

- nature et nombre d'options consenties : 1400 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017

- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Olivier DABET

- nature et nombre d'options consenties : 1400 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Bérengère DOBY

- nature et nombre d'options consenties : 2000 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Nathalie DURIEZ

- nature et nombre d'options consenties : 2000 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Clara FERNANDEZ

- nature et nombre d'options consenties : 1400 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Gilles GOSSET

- nature et nombre d'options consenties : 1400 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Stéphane HOUIN

- nature et nombre d'options consenties : 4100 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Claude MICHIELS

- nature et nombre d'options consenties : 2000 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Wallerand REQUILLART

- nature et nombre d'options consenties : 1400 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Frédéric SOLVIGNON

- nature et nombre d'options consenties : 1400 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Benjamin SPUND

- nature et nombre d'options consenties : 4100 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Nicholas TARDY

- nature et nombre d'options consenties : 1400 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Pierre TURLAN

- nature et nombre d'options consenties : 1400 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Xavier VIGNAL

- nature et nombre d'options consenties : 4100 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Oscar WOLLMANN

- nature et nombre d'options consenties : 2000 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Jeanne BOUKEROUIS

- nature et nombre d'options consenties : 1400 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Rémi CATTIAU

- nature et nombre d'options consenties : 1400 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Philippe COUSIN

- nature et nombre d'options consenties : 1400 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Agnès FRANCISCO

- nature et nombre d'options consenties : 1900 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Régis HARPOCRATE

- nature et nombre d'options consenties : 2000 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Fabrice MATTHIEU

- nature et nombre d'options consenties : 1400 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Nicolas PEIDRO

- nature et nombre d'options consenties : 4100 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : Isabelle PERRIER

- nature et nombre d'options consenties : 1400 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Bénéficiaire : François PINAUD

- nature et nombre d'options consenties : 1400 options de souscription
- prix : 9,15 euros
- date d'échéance : 20 mai 2017
- sociétés concernées : STS GROUP
- fonctions exercées : Personne clé

Il n'y a pas eu de souscription d'actions pendant l'exercice.

Fait à BOULOGNE BILLANCOURT
Le 19 mai 2011

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

IX. Texte des résolutions proposées à l'assemblée générale du 30 juin 2011

Résolutions présentées à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2011 :

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION (Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2010)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport du Président du Conseil d'Administration prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2010, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve également les charges non admises en déduction du résultat fiscal :

- 44.948 € au titre des amortissements excédentaires,
- 33.421 € au titre de la taxe sur les véhicules de société,
- 329.871 € au titre des provisions et charges non déductibles,
- 4.500 € au titre des amendes.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

DEUXIEME RESOLUTION (Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, tels qu'ils lui ont été présentés.

TROISIEME RESOLUTION (Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010)

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3.910.056 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 910 056,00 euros
A la réserve légale	195 503,00 euros

Solde	3 714 553,00 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 12.632.525,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME RESOLUTION (Approbation d'une convention soumise aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention d'assistance signée le 25 janvier 2009 avec la Société COMPLIANCE COMPANY SARL dont le gérant est Monsieur Enrique CREMADES, administrateur et directeur général délégué de la Société. La convention prévoit une rémunération forfaitaire annuelle de 108.000 euros en contrepartie d'un minimum de 10 jours d'assistance technique par mois à la Société.

CINQUIEME RESOLUTION (Approbation d'une convention soumise aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions de prestations de services signées le 1^{er} mai et le 1^{er} juillet 2010 avec la Société DEAL IT, filiale à 100% de STS GROUP. Les conventions prévoient d'une part une rémunération de 377.500 euros au profit de STS GROUP pour des prestations de management, et d'autre part une rémunération de 70.000 euros au profit de DEAL IT pour des prestations de conseil dans le financement de contrats.

SIXIEME RESOLUTION (Approbation d'une convention soumise aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention de prestations de services signée le 18 janvier 2010 avec la Société STS BENELUX, filiale à 100% de STS GROUP. La convention prévoit une rémunération de 214.000 euros au profit de STS BENELUX pour des prestations de gestion.

SEPTIEME RESOLUTION (Approbation d'une convention soumise aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve le deuxième avenant à la convention de prestations de services signée le 12 juin 2007 avec les Sociétés STS BENELUX, filiale à 100% de STS GROUP, et TOULINES dont le gérant est Alain BLAISE lequel est également président de la Société DEAL IT filiale à 100% de STS GROUP. L'avenant prévoit une réduction de la rémunération de TOULINES pour des prestations facturées à STS BENELUX de 54.000 euros à 36.000 euros.

HUITIEME RESOLUTION (Approbation d'une convention soumise aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention de prestations de services signée le 1^{er} février 2010 avec la société RISC GROUP prévoyant une rémunération trimestrielle de 354.500 euros au profit de STS GROUP, le premier avenant à cette convention signée le 24 juin 2010 prévoyant une baisse de rémunération mensuelle à 82.000 euros et le deuxième avenant signé le 13 octobre 2010 prévoyant une baisse de rémunération par mois à 41.000 euros.

NEUVIEME RESOLUTION (Approbation d'une convention soumise aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention de prestations de services signée le 24 juin 2010 avec la société RISC GROUP IT SOLUTIONS prévoyant une rémunération mensuelle de 24.500 euros au profit de STS GROUP, et l'avenant à cette convention signée le 13 octobre 2010 prévoyant une baisse de rémunération mensuelle à 18.700 euros.

DIXIEME RESOLUTION (Approbation d'une convention soumise aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention de prestations de services signée le 13 octobre 2010 avec la société BESDI, filiale à 100% de RISC GROUP prévoyant une rémunération mensuelle de 8.000 euros au profit de STS GROUP.

ONZIEME RESOLUTION (Approbation d'une convention soumise aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention de prestations de services signée le 24 juin 2010 avec la société BACKUP AVENUE, filiale à 100% de RISC GROUP prévoyant une rémunération mensuelle de 11.700 euros au profit de STS GROUP, et l'avenant à cette convention signée le 13 octobre 2010 prévoyant une augmentation de la rémunération mensuelle à 18.300 euros.

DOUZIEME RESOLUTION (Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant)

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide de nommer la société DELOITTE & ASSOCIES, dont le siège est situé 185, avenue Charles de Gaulle, 92524 NEUILLY CEDEX, représentée par Monsieur Gabriel ATTIAS, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, et la société BEAS, dont le siège est situé 7-9, Villa Houssay, 95524 NEUILLY CEDEX, représentée par Monsieur William DI CICCIO en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

TREIZIEME RESOLUTION (Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre, par offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier, des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment des articles L. 225-129-2, L. 225-35, L.225-136, L. 228-91 et suivants du Code de commerce,

- (i) délègue au Conseil d'Administration sa compétence à l'effet de procéder à l'émission en France, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, d'actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières, émises en euros, à titre onéreux, donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme au capital de la Société,
- (ii) décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions et autres valeurs mobilières pouvant être émises par la Société en application de la présente résolution,
- (iii) décide que le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme en vertu de la présente délégation est fixé à 1.272.334 euros, étant précisé que ce montant global ne pourra en tout état de cause, conformément à l'article L. 225-136 3° du Code de commerce, dépasser 20% du capital social de la Société par an,
- (iv) décide que le plafond du montant nominal des augmentations de capital visé au (iii) est fixé compte non tenu des ajustements susceptibles d'être opérés conformément aux dispositions législatives et réglementaires ainsi qu'aux stipulations contractuelles applicables, pour préserver les droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société,
- (v) décide que (a) le prix d'émission des actions susceptibles d'être émises en vertu de cette délégation devra être compris entre -20% et + 50% par rapport au dernier cours de bourse coté précédant le jour de la fixation définitive du prix d'émission par le Conseil d'Administration ayant décidé d'utiliser la délégation de compétence et (b) le prix d'émission des valeurs mobilières donnant accès au capital et le nombre d'actions auquel la conversion, le remboursement ou généralement la transformation de chaque valeur mobilière donnant accès au capital pourra donner droit, seront tels que la somme perçue par la Société, majorée, le cas échéant, de celle susceptible d'être perçue ultérieurement par elle, soit, pour chaque action émise en conséquence de l'émission de ces valeurs mobilières, au moins égale au prix de souscription déterminé dans les conditions fixées au (a).
- (vi) prend acte du fait que la présente délégation emporte de plein droit au profit des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société qui seraient émises dans le cadre de la présente résolution, renonciation expresse par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles les valeurs mobilières donneront droit,
- (vii) décide que la présente délégation est conférée pour une durée de dix huit mois à compter de la présente Assemblée Générale,
- (viii) donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre la présente délégation, à l'effet notamment de :

- décider la ou les émissions et augmentation(s) de capital éventuelles en résultant et déterminer la nature des valeurs mobilières à émettre ;
- arrêter les conditions de la ou des émission(s) ;
- décider le montant de l'émission et arrêter notamment le prix d'émission dans les conditions susvisées ainsi que le montant de la prime qui pourra, le cas échéant, être demandée à l'émission ;
- déterminer le mode de libération des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital à émettre immédiatement et/ou à terme ;
- fixer, s'il y a lieu, les modalités d'exercice des droits (le cas échéant, des droits de conversion, échange, remboursement) attachés aux actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital à émettre et notamment arrêter la date à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance, ainsi que toutes autres conditions et modalités de réalisation de la ou des émission(s) (et notamment toute clause de subordination prévue par l'article L. 228-97 du Code de commerce),
- fixer les modalités selon lesquelles la Société aura, le cas échéant, la faculté d'acheter ou d'échanger en bourse, à tout moment ou pendant des périodes déterminées, les valeurs mobilières émises ou à émettre immédiatement ou à terme en vue de les annuler ou non, compte tenu des dispositions légales,
- prévoir la faculté de suspendre, éventuellement, l'exercice des droits attachés à ces titres en conformité avec les dispositions légales et réglementaires,
- à sa seule initiative, imputer les frais d'augmentation(s) de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes,
- procéder à tous ajustements destinés à prendre en compte l'incidence d'opérations sur le capital de la Société, et fixer les modalités selon lesquelles sera assurée, le cas échéant, la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital,

-constater la réalisation de chaque augmentation de capital et procéder aux modifications corrélatives des statuts,

-d'une manière générale, passer toute convention, notamment pour parvenir à la bonne fin de la ou des émissions envisagées, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités utiles à l'émission, à la cotation et au service financier des titres émis en vertu de la présente délégation ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés et généralement faire le nécessaire,

- (ix) prend acte du fait que la présente délégation prive d'effet à compter du jour de la présente assemblée à hauteur, le cas échéant, de la partie non encore utilisée ou en cours d'utilisation, toute délégation antérieure ayant le même objet, c'est-à-dire toute délégation de compétence relative à l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription couvrant les valeurs mobilières et opérations visées à la présente résolution, et notamment de la première résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2010,
- (x) prend acte du fait que, dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration viendrait à utiliser la délégation de compétence qui lui est conférée dans la présente résolution, le Conseil d'Administration rendra compte à l'assemblée générale ordinaire suivante, conformément aux dispositions légales.

QUATORZIEME RESOLUTION (Délégation au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital réalisée en application de la délégation visée à la première résolution)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, et conformément aux dispositions des articles L. 225-129 et suivants, L. 225-135-1 et R. 225-118 du Code de commerce,

- (i) décide, sous la condition suspensive de l'adoption de la quatorzième résolution, qu'en cas d'utilisation par le Conseil d'Administration de la délégation qui lui ait consentie à la quatorzième résolution, le Conseil d'Administration pourra augmenter le nombre de titres émis dans les trente jours de la clôture de la souscription dans la limite de 15% de l'émission initiale et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale,
- (ii) décide que la présente autorisation n'a pas pour effet d'augmenter le montant nominal maximum des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées, tel que ce montant est fixé au (iii) de la quatorzième résolution figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée et que par conséquent, le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente autorisation s'imputera sur montant fixé au (iii) de la quatorzième résolution,
- (iii) décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs pour mettre en œuvre la présente délégation conformément aux dispositions légales et réglementaires,
- (iv) décide que la présente délégation est conférée pour une durée de dix huit mois à compter de la présente Assemblée Générale.

QUINZIEME RESOLUTION (Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social au profit des salariés du Groupe STS Group)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, statuant conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2, L. 225-129-6, L. 225-38 et L. 225-38-1 du Code de commerce et des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail,

- (i) décide que le Président et Directeur Général dispose d'un délai maximum de 9 mois à compter de la présente assemblée pour mettre en place un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-1 et suivants,
- (ii) délègue au conseil d'administration sa compétence à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, à

l'époque ou aux époques qu'il fixera, à l'émission d'actions nouvelles réservées aux salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, pour un montant maximum de 50.000 euros, étant précisé que ce montant ne s'imputera pas sur le plafond nominal global de 1 210 226 euros visé au (iii) de la quatorzième résolution en cas d'adoption de celle-ci,

- (iii) décide que le prix de souscription des actions émises en vertu de la présente délégation de compétence sera déterminé dans les conditions prévues par les articles L. 3332-19 et suivants du Code du travail,
- (iv) décide de supprimer, en faveur des salariés susvisés, le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions nouvelles,
- (v) fixe à dix huit mois, à compter de la présente assemblée, la durée de validité de la présente délégation,
- (vi) décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs pour mettre en œuvre la présente délégation dans les limites et sous les conditions susvisées et à cet effet de :

-fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance,

-fixer, dans les limites légales, les conditions de l'émission des actions nouvelles ainsi que les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits et les délais et modalités de libération des actions nouvelles,

-constater la réalisation de l'augmentation de capital et procéder aux modifications corrélatives des statuts, et

-procéder à toutes les opérations et formalités rendues nécessaires pour la réalisation de ladite augmentation de capital.

SEIZIEME RESOLUTION (Pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

RECTIFICATIF À L'AVIS DE RÉUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION PUBLIÉ AU BULLETIN DES ANNONCES LÉGALES OBLIGATOIRES N°62 EN DATE DU 25 MAI 2011

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire de STS Group qui se tiendra le 30 juin 2011 à 10 heures au siège social, comme indiqué dans l'avis unique (avis de réunion valant avis de convocation) n°1102845 publié le 25 mai 2011 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°62 avec l'ensemble des projets de résolutions, et sont informés que les modifications suivantes sont apportées au projets de résolutions qui seront soumises à votre approbation, l'ordre du jour restant inchangé.

La Quatrième Résolution (Approbation d'une convention soumise aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce)

Qui était rédigée ainsi :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention d'assistance signée le 25 janvier 2009 avec la Société COMPLIANCE COMPANY SARL dont le gérant est Monsieur Enrique CREMADES, administrateur et directeur général délégué de la Société. La convention prévoit une rémunération forfaitaire annuelle de 108.000 euros en contrepartie d'un minimum de 10 jours d'assistance technique par mois à la Société.

est remplacée par :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention d'assistance signée le 25 janvier 2010 avec la Société COMPULEASE SA dont l'administrateur délégué est Monsieur Bernard CALVIGNAC, Président Directeur Général et administrateur de la Société. La convention prévoit une rémunération forfaitaire annuelle de 108.000 euros en contrepartie d'un minimum de 10 jours d'assistance technique par mois à la Société.

La huitième résolution (Approbation d'une convention soumise aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce)

Qui était rédigée ainsi :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention de prestations de services signée le 1^{er} février 2010 avec la société RISC GROUP prévoyant une rémunération trimestrielle de 354.500 euros au profit de STS GROUP, le premier avenant à cette convention signée le 24 juin 2010 prévoyant une baisse de rémunération mensuelle à 82.000 euros et le deuxième avenant signé le 13 octobre 2010 prévoyant une baisse de rémunération par mois à 41.000 euros.

Est remplacée par :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention de prestations de services signée le 1^{er} février 2010 avec la société RISC GROUP prévoyant une rémunération trimestrielle de 354.500 euros au profit de STS GROUP, le premier avenant à cette convention signée le 24 juin 2010 prévoyant une baisse de rémunération mensuelle à 82.000 euros et le deuxième avenant signé le 30 novembre 2010 prévoyant une baisse de rémunération par mois à 27.700 euros.

La dixième résolution (Approbaton d'une convention soumise aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce)

Qui était rédigée ainsi :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention de prestations de services signée le 13 octobre 2010 avec la société BESDI, filiale à 100% de RISC GROUP prévoyant une rémunération mensuelle de 8.000 euros au profit de STS GROUP.

Est remplacée par :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention de prestations de services signée le 13 octobre 2010 ayant une date d'effet au 1^{er} juillet 2010, avec la société BESDI, filiale à 100% de RISC GROUP prévoyant une rémunération mensuelle de 8.000 euros au profit de STS GROUP.

La onzième résolution (Approbaton d'une convention soumise aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce)

Qui était rédigée ainsi :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention de prestations de services signée le 24 juin 2010 avec la société BACKUP AVENUE, filiale à 100% de RISC GROUP prévoyant une rémunération mensuelle de 11.700 euros au profit de STS GROUP, et l'avenant à cette convention signée le 13 octobre 2010 prévoyant une augmentation de la rémunération mensuelle à 18.300 euros.

Est remplacée par :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention de prestations de services signée le 24 juin 2010 avec la société BACKUP AVENUE, filiale à 100% de RISC GROUP prévoyant une rémunération mensuelle de 11.700 euros au profit de STS GROUP pour les mois de janvier à juin 2010.

Est rajoutée une résolution Douzième bis :

Douzième Bis résolution (Approbaton d'une convention soumise aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions suivantes :

- *Avenant à la convention de distribution de licences signée le 12 avril 2010 avec la société IPSCA Espagne, prévoyant une facturation des licences pour 3.500.000 euros au profit de STS GROUP ;*

- *Convention de distribution de licences signée le 22 décembre 2010 avec la société STS BENELUX, prévoyant une facturation des licences pour 300.000 euros au profit de STS GROUP ;*
- *Convention de distribution de licences signée le 22 décembre 2010 avec la société STS BENELUX, prévoyant une facturation des licences pour 300.000 euros au profit de STS GROUP ;*
- *Conventions de distribution de licences signées le 22 décembre 2010 avec les filiales de la société RISC GROUP comme suit :*
 - *RISC GROUP Italie : 100.000 euros*
 - *RISC GROUP Espagne : 300.000 euros*
 - *RISC GROUP Suisse : 100.000 euros*
 - *RISC GROUP Belgique : 1.100.000 euros.*

Est rajoutée une résolution Douzième ter :

Douzième Ter résolution (Approbation d'une convention soumise aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention de vente à STS GROUP de licence BACKUPIA signée avec la société RISC GROUP. L'actif immobilisé représentant la licence s'élève à 1.000.000 euros.

Est rajoutée une résolution Douzième quater :

Douzième Quater résolution (Approbation d'une convention soumise aux dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention de sous location de locaux par RISC GROUP à STS GROUP. Pour les locaux 7, rue Castéja à BOULOGNE BILLANCOURT le loyer s'élève à 268.056 euros HT par an. Une franchise de loyer est prévue les douze premier mois à compter du 1^{er} juillet 2010. Pour les locaux du 2, rue Pierre Vellas à TOULOUSE, le loyer s'élève à 22.100 euros HT annuel. Une franchise de loyer est prévue les douze premiers mois à compter du 1^{er} juillet 2010.

STS GROUP France

Siège Social et Commercial

7/11 rue Castéjà - 92100 Boulogne-Billancourt - FRANCE

Tél : +33 (0)1 46 10 29 30

Fax : +33 (0)1 46 21 90 59

STS GROUP Nîmes

Recherche & Développement

5 rue Dame

30132 Caissargues

FRANCE

STS GROUP Toulouse

Département numérisation

2 rue du professeur Vellas

31300 Toulouse

FRANCE

STS GROUP Benelux

Rue de Stalle 140

1180 Bruxelles

BELGIQUE

STS España

C/Valencia 182 2° 3a

08011 Barcelone

ESPAGNE

STS GROUP ipsCA

Edificio Twin Golf A - C/Perú 6

28290 Las Rozas, Madrid

ESPAGNE

STS Italia

Via Santa Radeganda, 11

20121 Milan

ITALIE



Software for Trusted Services™

www.group-sts.com